



Rapport annuel 2014

**Centre pour le contrôle démocratique
des forces armées – Genève (DCAF)**



DCAF

un centre pour la sécurité,
le développement et
l'état de droit

Publié par

Le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées – Genève (DCAF)

DCAF Genève

Case postale 1360
CH-1211 Genève 1
Suisse
Tél : +41 (22) 730 94 00
Fax : +41 (22) 730 94 05

DCAF Bruxelles

Place du Congrès 1
1000 Bruxelles
Belgique
Tél : +32 (2) 229 39 66
Fax : +32 (2) 229 00 35

DCAF Ljubljana

Dunajska cesta 104
1000 Ljubljana
Slovénie
Tél : + 386 (3) 560 9 300
Fax : + 386 (3) 560 9 303

E-mail : info@dcaf.ch
Website : www.dcaf.ch

DCAF Ramallah

Rue Al-Maaref 34
Ramallah / Al-Bireh
Cisjordanie, Palestine
Tél : +972 (2) 295 6297
Fax : +972 (2) 295 6295

DCAF Beyrouth

Gefinor Bloc C
Bureau 604, Ras Beyrouth
Liban
Tél : +961 (1) 738 401
Fax : +961 (1) 738 402

DCAF Tunis

Rue Ibn Zohr 14
1082 Tunis
Tunisie
Tél : +216 (71) 286 755
Fax : +216 (71) 286 865

ISBN 978-92-9222-363-2

© 2015 Centre pour le contrôle démocratique des forces armées – Genève (DCAF)

Le rapport annuel 2014 peut être téléchargé au format PDF en anglais et en français depuis le site web du DCAF à l'adresse : www.dcaf.ch/2014

Crédit photo couverture : © 2015 IHEID / G.Sciboz

Mise en page par Pitch Black Graphic Design, Berlin/La Haye

Rapport annuel 2014

Centre pour le contrôle démocratique
des forces armées – Genève (DCAF)



DCAF

a centre for security
development and
the rule of law

Table des matières

Le DCAF en bref	5
Préface du Directeur	9
Vers une gestion axée sur les résultats	16
La Maison de la paix	20
I. La coopération avec les organisations internationales	23
Les Nations Unies	25
L'Union européenne	29
L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe	35
L'OTAN et l'Assemblée parlementaire de l'OTAN	40
La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest	45
L'Union africaine	47
L'Organisation internationale de la Francophonie	49
L'Union interparlementaire	51
II. La coopération régionale	53
L'Europe du Sud-Est	55
Les nouveaux États indépendants	69
Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord	77
L'Afrique subsaharienne	83
L'Asie	92
L'Amérique latine et les Caraïbes	100
III. Les grands thèmes de la GSS en 2014	103
Le programme de conseil aux parlements	105
La gouvernance des entreprises de sécurité privées	111
Les entreprises et la réforme du secteur de la sécurité	117
La cybersécurité, la politique numérique et la gouvernance de l'Internet	121
Les institutions de médiation pour les forces armées	125
La place du genre dans la réforme du secteur de la sécurité	130
Le renforcement de l'intégrité	135
L'asile, les migrations et la lutte contre la traite des êtres humains	137
La santé à l'échelle mondiale et la sécurité	142

IV. L'Équipe internationale de conseil au secteur de la sécurité (ISSAT)	147
Annexes	159
Le Conseil de fondation du DCAF	161
Le Bureau du DCAF	168
Le Comité d'experts internationaux du DCAF	169
L'Équipe internationale de conseil au secteur de la sécurité du DCAF (ISSAT)	172
Le Fonds d'affectation pour l'aide au développement du secteur de la sécurité en Afrique du Nord du DCAF	173
Le DCAF : organigramme et bureaux	174
Le personnel permanent du DCAF	175
Le personnel en détachement	176
Le bilan financier du DCAF	177
Les donateurs du DCAF	184
Nouvelles publications du DCAF	186
Les sites web du DCAF	203

Le DCAF en bref

Le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées – Genève (DCAF) est une fondation internationale de droit suisse, créée en octobre 2000 à l'initiative du gouvernement helvétique.

Le DCAF est réputé dans le monde entier pour son action en matière de réforme et de gouvernance du secteur de la sécurité (RSS et GSS). C'est grâce à la promotion de secteurs de la sécurité efficaces et responsables devant l'État et ses citoyens que le DCAF parvient à améliorer la sécurité et la justice afin de prévenir les conflits violents, de construire une paix durable, de renforcer l'État de droit, et de créer un environnement propice au développement politique, social et économique.

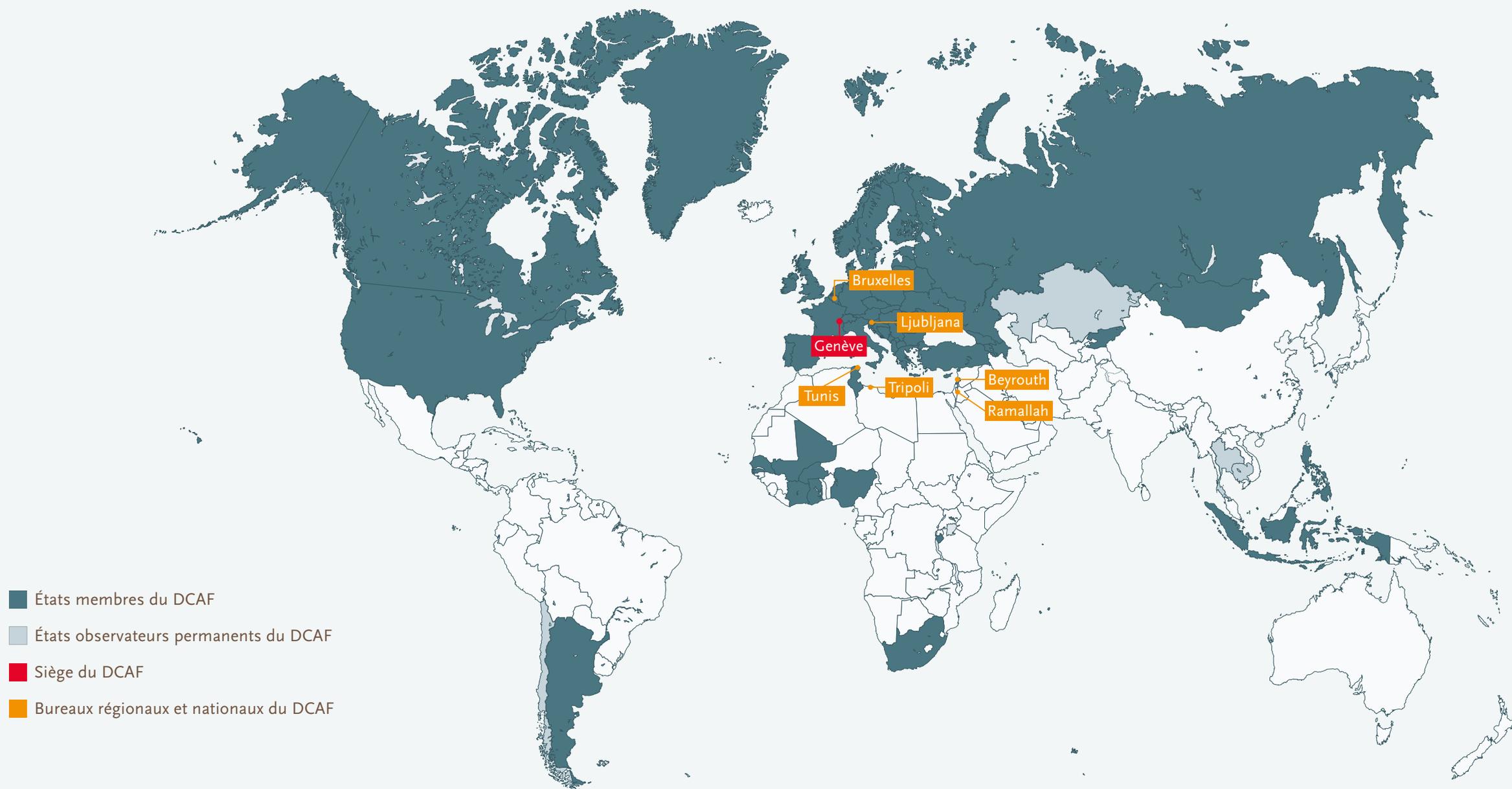
Le DCAF est guidé par les principes de neutralité, d'impartialité, de discrétion, de sensibilisation à la question du genre et d'appropriation locale.

Le Conseil de fondation du Centre, qui est composé d'États membres, comprend 62 gouvernements ainsi que quatre gouvernements et deux organisations internationales ayant le statut d'observateur permanent.

Le DCAF a son siège à Genève (dans les locaux de la Maison de la paix) et des bureaux permanents à Beyrouth, Bruxelles, Ljubljana, Ramallah, Tripoli et Tunis. Le Centre possède une division de la recherche et cinq divisions opérationnelles (Europe du Sud-Est, Moyen-Orient et Afrique du Nord, Afrique subsaharienne et place du genre dans la RSS, Partenariats publics-privés et l'ISSAT – Équipe internationale de conseil au secteur de la sécurité). Le DCAF emploie plus de 150 collaborateurs issus de près de 40 pays.

En 2014, les ressources du DCAF se sont élevées à 35,26 millions de francs suisses – dont 55,3% ont été financés par la Suisse et 44,7% par d'autres États membres et organisations internationales. Toutes les contributions versées au DCAF sont admissibles à l'APD (aide publique au développement).

États membres du DCAF en 2014



Préface du Directeur : Un nouveau départ



La Maison de la paix. © 2015 IHEID/G.Sciboz

En janvier 2015, le DCAF a emménagé dans ses nouveaux locaux à la Maison de la paix, au cœur même de la Genève internationale. Occupant une surface de 3 500 m² sur huit étages, le personnel genevois se trouve à présent regroupé pour la première fois sous un seul et même toit. Les nouveaux locaux offrent d'innombrables possibilités grâce à leur configuration extrêmement fonctionnelle et à la proximité d'autres organisations internationales de premier plan. La collaboration avec des partenaires est maintenant bien plus facile et se fait de manière naturelle. Plus important encore, cette nouvelle étape a été ressentie par les collaborateurs comme une grande avancée et le point de départ d'une aventure riche en promesses.

Ce début d'année 2015 ne s'est pas uniquement résumé en un simple déménagement ; ce fut également l'occasion pour le DCAF de s'affirmer en tant qu'institution et d'aller de l'avant.

Le Conseil de fondation du DCAF réunit désormais 62 États membres et six observateurs permanents. Avec l'arrivée de la France et de la Norvège, le Bureau du conseil est passé de cinq membres à sept. De plus, en 2014, le Mali a succédé au Royaume-Uni au sein du Bureau, devenant ainsi le premier pays africain à se joindre à cet organe exécutif du Conseil de fondation.

La gestion du Centre a été renforcée par la nomination de deux conseillers principaux auprès du Directeur, affectés respectivement à la défense et au développement. D'autres mesures sont envisagées, comme par exemple la création d'un poste de directeur financier. Et en 2014, le DCAF a adopté plusieurs politiques internes concernant la prise en compte des questions liées au genre, la prévention du harcèlement sexuel, la sécurité lors des déplacements et le personnel en détachement.

Conformément à la pratique de révision de la stratégie globale du Centre qui a lieu tous les quatre ans, la direction du DCAF s'est attelée à la rédaction d'une nouvelle stratégie pour la période 2016–2019. Parallèlement, la transition vers la gestion axée sur les résultats se poursuit en étroite collaboration avec la Direction du développement et de la coopération (DDC) ainsi que d'autres parties prenantes. Par ailleurs, les procédures comptables sont en train d'être mises en harmonie avec le système suisse GAAP FER 21 afin de satisfaire les normes les plus exigeantes en vigueur au sein de la communauté internationale.

En 2014, le DCAF a fait l'objet de deux évaluations externes indépendantes, l'une ayant été initiée par la Norvège et l'autre par la Suisse, selon les règles de procédure en vigueur dans les deux pays permettant l'octroi de subventions. Le DCAF a passé ces épreuves avec brio et a été jugé comme un exemple pour la qualité de son travail. Les recommandations formulées à l'issue de ces deux évaluations offrent des conseils précieux pour le processus continu de développement du Centre.

L'amélioration continue de ses résultats, l'adaptation à un environnement international en constant changement et la volonté de conserver une compétence de pointe dans son domaine ont toujours fait partie des principes directeurs du DCAF. Ces efforts ne sont pas passés inaperçus : pour la cinquième année consécutive, le Centre figure aux côtés des groupes de réflexion les plus importants dans la liste *Global Go To Think Tank Index* compilée par le Programme Think Tank and Civil Societies de l'Université de Pennsylvanie. Sur 6 500 groupes de réflexion appartenant à 182 pays, le

DCAF se retrouve en 17^{ème} position dans la catégorie Gouvernance et à la 43^{ème} position dans la catégorie Défense. Comme les années précédentes, il fait partie des six rares institutions à apparaître à la fois dans les deux classements.

En 2014, le nombre de mandats confiés au Centre a continué de croître. L'année s'est terminée sur un résultat financier consolidé de 35,26 millions de francs suisses – dont 55,3% ont été financés par la Suisse et 44,7% par d'autres membres. Les ressources du Centre ont augmenté comme chaque année depuis sa création en 2000 – le taux de croissance s'élevant à 1,3% – chiffre respectable au vu des difficultés économiques éprouvées par les principaux pays donateurs. Un autre événement encourageant a été la recommandation, adoptée en novembre 2014, formulée par le gouvernement suisse à l'intention du parlement de faire passer de 119,9 millions à 129 millions de francs suisses la contribution de base du pays aux trois Centres de Genève (le Centre de politique de sécurité, le Centre international de déminage humanitaire et le DCAF) entre 2016 et 2019. La décision finale du parlement est prévue pour l'automne 2015. Si la recommandation est adoptée, l'allocation de base du DCAF passera de 44,7 millions de francs suisses à 48 millions pour ces quatre années.

Pour résumer, le DCAF est en pleine évolution à maints égards. Loin de se reposer sur ses lauriers, il s'efforce en permanence d'améliorer sa performance, sa légitimité et son efficacité sur le terrain. Ceci est encore plus évident lorsque l'on considère le travail accompli par les différents services en 2014.

Le bureau du directeur adjoint

Le bureau du directeur adjoint est chargé de gérer les programmes de sensibilisation du DCAF dans les nouveaux États indépendants, en Asie centrale et en Amérique latine. Il travaille de concert avec l'Union inter-parlementaire, l'OTAN et l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, et veille à la mise en œuvre de certains programmes de la DDC en Europe du Sud-Est.

En 2014, la collaboration avec des parties prenantes à la GSS en Arménie, en Géorgie, au Kirghizistan, en Mongolie et en Ukraine s'est poursuivie dans les domaines de la gouvernance de la sécurité. Il en est de même pour ce qui est de l'OTAN et de son action pour le renforcement de l'intégrité et de la lutte contre la corruption, avec notamment le Programme pour le développement de l'intégrité conçu tout spécialement pour l'Europe du Sud-Est.

Enfin, le DCAF a poursuivi ses travaux sur la traite des êtres humains (TEH) : il a supervisé trois projets financés par la DDC en Roumanie concernant le droit d'asile et la lutte contre la TEH et deux projets visant à aider les victimes de la traite en Bulgarie.

La division de la recherche

En 2014, la division de la recherche continue de se consacrer à trois programmes thématiques bien établis du DCAF : la gouvernance démocratique, les institutions de sécurité, et « L'ONU et la RSS ». Elle a également soutenu un programme régional et national en Asie du Sud-Est.

Les faits marquants de 2014 ont été les suivants : le détachement exceptionnel de la responsable du programme « L'ONU et la RSS » au bureau de la RSS du DOMP ; le soutien apporté à l'OSCE dans la mise en œuvre de quelques-unes des recommandations issue de l'étude sur le rôle de l'OSCE dans la gouvernance et la réforme du secteur de la sécurité (*The Role of the OSCE in Security Sector Governance and Reform*) ; et le soutien continu du DCAF à la Conférence internationale des institutions de médiation pour les forces armées ainsi que l'organisation de la 6^{ème} conférence qui a réuni pas moins de 37 États à Genève.

Au cours de l'année, la division de la recherche a également étendu la portée des activités régionales et nationales du DCAF en Asie du Sud-Est, notamment aux Philippines, en Thaïlande et au Myanmar. Actuellement, le DCAF met en œuvre le module « responsabilisation de la police et bonne gouvernance » d'un important projet d'assistance à la réforme de la police mené par l'UE notamment en soutenant l'élaboration d'une vision de la police, la révision du cadre juridique, des règlements et des manuels de la police ainsi que le renforcement de la responsabilité de la police devant le parlement.

L'Équipe internationale de conseil au secteur de la sécurité (ISSAT)

Avec 63 missions et programmes entrepris en 2014 pour le compte de 14 membres dispersés sur quatre continents, l'ISSAT – qui fait partie intégrante du DCAF – a étendu sa présence, travaillant pour la première fois au Gabon, en Moldavie, au Pakistan et en Sierra Leone. Elle a d'autre part continué ses activités dans des pays comme l'Albanie, le Burundi et le Honduras.

Sans aucun doute, l'un des faits marquants de 2014 a été le Forum Afrique sur la réforme du secteur de la sécurité, intitulé « La réforme du secteur de la sécurité, élément clé des processus de stabilisation et de consolidation de la paix en Afrique ». Ce colloque, qui s'est tenu à Addis-Abeba en novembre 2014 en partenariat avec les Nations Unies, l'Union européenne et le Réseau africain pour le secteur de la sécurité, a réuni plus de 250 décideurs politiques, analystes et praticiens.

La division opérationnelle Europe du Sud-Est

En Europe du Sud-Est, le DCAF a continué de soutenir l'adoption des normes européennes en matière de gouvernance du secteur de la sécurité (GSS), notamment en renforçant la coopération régionale des polices en

matière de lutte contre le crime grave et organisé ainsi qu'il est stipulé par les meilleures pratiques de l'UE. Le Centre a participé aux processus de réforme nationaux entrepris au sein des ministères de l'Intérieur et de la police, en particulier en Serbie, en dispensant des conseils spécifiques et en fournissant une assistance exhaustive sur des questions telles que la gestion stratégique, la gestion des ressources humaines et l'élaboration de mécanismes pour le renforcement de l'intégrité dans la police.

En 2014, le DCAF a également aidé des parlements de l'Europe du Sud-Est à revoir et modifier la législation concernant la RSS et la GSS. Il a aussi encouragé le développement du savoir-faire local et de la capacité à renforcer les processus de surveillance du secteur de la sécurité ainsi que le dialogue régional entre les parlements. De plus, le Centre a continué à contribuer aux efforts de recherche et de sensibilisation entrepris par la société civile dans toute l'Europe du Sud-Est en faveur d'un secteur de la sécurité plus transparent et plus responsable.

La division opérationnelle Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA)

Le DCAF est très présent dans la région MENA et participe activement aux activités des bureaux régionaux à Ramallah en Palestine, à Beyrouth au Liban, à Tunis en Tunisie et à Tripoli en Libye.

Dans les territoires palestiniens occupés, les efforts de la division MENA se sont concentrés en 2014 sur l'amélioration des mécanismes pour le traitement des plaintes déposées par les citoyens palestiniens envers les forces de sécurité. En Tunisie, le DCAF a assisté les autorités dans leur réforme des services du renseignement afin de les mettre en conformité avec les meilleures pratiques internationales. Un groupe de travail interministériel a été créé, dont la tâche sera d'élaborer une stratégie de GSS pour ces services.

En 2014, en plus des projets déjà prévus par le Centre dans la région, le DCAF a mis en ligne une bibliothèque de documents, notamment les Observatoires du secteur de la sécurité en Égypte, Lybie, Palestine et Tunisie, ainsi que des bases de données consultables dans plusieurs langues sur toute la législation régissant les secteurs de la sécurité en Tunisie et en Lybie.

La division opérationnelle Afrique subsaharienne et place du genre dans la RSS

La division Afrique subsaharienne et place du genre dans la GSS/RSS a été créée en 2012 lorsque le programme du DCAF « Genre et sécurité » et son programme « Afrique subsaharienne » ont fusionné.

Au cours de l'année 2014, cette branche opérationnelle a mené à bien deux grands projets sur le continent africain : 1) elle a accompagné le gouvernement malien dans l'adoption du décret portant création du Conseil National pour la Réforme du Secteur de la Sécurité, chargé de définir les orientations stratégiques, de fixer les priorités nationales en matière de RSS et de définir les rôles des différents ministres, des institutions responsables du contrôle et des partenaires internationaux. Une fois mise en place, le comité permettra aux autorités maliennes de jouer un rôle primordial en matière de coordination et d'adopter un processus de coordination de la RSS inclusif et participatif, ouvert à toutes les composantes de la société ; 2) les révisions de la politique de la police de Sierra Leone (SLP) relative à l'intégration du genre et de sa politique relative à l'exploitation, aux abus et au harcèlement sexuels ont été approuvées par son conseil exécutif en novembre 2014 suite aux recommandations du DCAF à l'intention de la Division du genre de la SLP.

En Europe du Sud-Est, grâce au soutien du DCAF, un groupe de neuf juges bosniens a mis au point et publié le tout premier registre d'audience sur l'évaluation des cas de violence domestique. S'aidant dudit registre, certains d'entre eux ont ensuite dispensé des formations à plus de 130 membres du système judiciaire dans le pays. On espère que l'initiative amènera des améliorations à long terme dans le cours de la pratique judiciaire et une plus grande cohérence dans le traitement des affaires criminelles de violence domestique. De même, s'inspirant des conseils du DCAF, un groupe de travail composé de présidents de tribunaux, de juges et de représentants des institutions concernées, a mis au point la toute première politique destinée à prévenir le harcèlement sexuel et lié au genre dans l'appareil judiciaire de la Bosnie-Herzégovine. Il est à souhaiter que sa mise en œuvre contribue à faire avancer la cause de l'égalité des sexes dans le système judiciaire de la Bosnie-Herzégovine.

La division opérationnelle Partenariats public-privé

La division opérationnelle Partenariats public-privé du DCAF encourage les partenariats qui rassemblent des États, des organisations internationales, la société civile et le secteur privé en vue de traiter les questions de GSS nouvelles ou en cours d'évolution avec plus d'efficacité.

En 2014, le DCAF a continué à remplir son rôle de partenaire d'exécution stratégique de la Suisse concernant la réglementation des entreprises de sécurité privées. La division Partenariats public-privé a favorisé l'établissement de l'Association du Code de conduite international des prestataires privés de services de sécurité (ICoCA) en tant qu'association indépendante, ayant son siège à Genève et chargée de la gouvernance ainsi que de la mise en œuvre dudit code. Le DCAF a d'autre part réaffirmé son engagement

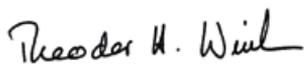
envers le Document de Montreux en acceptant de se charger du secrétariat du forum des participants au Document de Montreux créé récemment.

En 2014, une nouvelle étape a été franchie en matière de relations entre les entreprises privées et le secteur de la sécurité. En partenariat avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), le DCAF a lancé un programme innovant dispensant des conseils pratiques à l'intention des industries extractives dans le monde concernant leurs rapports avec des sociétés de sécurité publiques ou privées. Il s'agit par exemple du pôle de connaissances personnalisé www.securityhumanrightshub.org ou encore de la boîte à outils *Addressing Security and Human Rights Challenges in Complex Environments* publiée conjointement par le DCAF et le CICR sur la façon de traiter les questions de sécurité et de droits humains dans des environnements complexes.

Le DCAF encourage aussi la participation de plusieurs parties prenantes ainsi que les partenariats public-privé dans le domaine élargi de la gouvernance de la sécurité. En 2014, afin d'alimenter le débat sur la gouvernance de la cybersécurité, le Centre a organisé avec la fondation Diplo la première conférence de la série « Geneva Internet Conferences : La gouvernance d'Internet à la croisée des chemins ».

Ainsi, nous pouvons constater qu'en l'espace d'une année, le DCAF a réaffirmé son importance en tant qu'institution ; il a su demeurer proactif, engagé et progressiste. Ses activités très diverses servent la cause des normes les plus exigeantes dans le domaine de la gouvernance et de la réforme du secteur de la sécurité. C'est pourquoi le Centre est toujours considéré comme l'un des principaux experts mondiaux en la matière.

Le DCAF s'engage résolument à poursuivre son effort dans toutes ces directions en 2015, mettant en œuvre à la fois son savoir-faire, les bienfaits de la transition vers la gestion axée sur les résultats et toutes les synergies rendues possibles par la création de la Maison de la paix.



Ambassadeur Theodor H. Winkler
Directeur du DCAF

Vers une gestion axée sur les résultats

En 2014, le DCAF a commencé à intégrer la gestion axée sur les résultats (GAR) en tant qu'outil pour améliorer sa gestion stratégique, renforcer la responsabilité vis-à-vis des partenaires, et encourager l'assimilation du retour d'expérience. La GAR est un mécanisme important, utile au Centre pour l'aider à orienter ses efforts en vue d'obtenir à terme de meilleurs résultats plutôt que de se focaliser sur les activités courantes et les extrants.¹ C'est donc un instrument robuste qui permet de piloter des processus de travail et d'encourager l'adoption de mesures correctives dans les contextes difficiles caractérisant généralement le soutien à la réforme du secteur de la sécurité (RSS). La GAR comprend la totalité du cycle de programmation, depuis la planification et la mise en œuvre jusqu'au suivi et à l'établissement des rapports, sans oublier l'évaluation. Dans la pratique, et notamment en matière de RSS, les acteurs internationaux ont très souvent eu du mal à mettre en place un système fiable pour mesurer les résultats. En effet, les résultats des interventions de RSS sont difficiles à constater car la plupart du temps, de par leur nature, ils sont d'ordre qualitatif. Si les divisions du DCAF ont mis au point diverses méthodes internes afin d'améliorer leurs manières de procéder lors de la supervision et lors de l'évaluation, ce qui manque à l'heure actuelle, c'est une stratégie au niveau institutionnel, capable de regrouper tous les efforts déployés en vue d'un même objectif et d'appliquer une conception commune de la façon d'y parvenir.

Les mérites de la gestion axée sur les résultats

La décision du DCAF d'instaurer un système de gestion axée sur les résultats a été prise pour trois raisons. Premièrement, c'est une façon de renforcer la politique générale du Centre concernant la gestion stratégique. Avoir une idée claire des objectifs à atteindre nous aidera à mieux préparer la planification, qui repose sur une compréhension commune des résultats attendus. Parallèlement, il nous faudra surveiller de plus près les progrès accomplis, de façon à faciliter l'orientation stratégique et pouvoir être réactifs face aux nouveaux défis. Il est évident qu'une prise de décision éclairée implique une bonne connaissance des faits.

¹ Selon le glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et la gestion axée sur les résultats (2002) de l'OCDE-CAD, la GAR est « une stratégie de gestion orientée vers la performance, la réalisation d'extrants et l'accomplissement d'effets directs ».

Deuxièmement, la GAR devrait en principe renforcer la responsabilité vis-à-vis des partenaires. Ce point est essentiel, par exemple dans le contexte de notre collaboration avec la Direction suisse du développement et de la coopération (DDC). L'intégration d'une approche GAR a été l'une des principales recommandations formulées suite à une évaluation externe indépendante des trois Centres de Genève commanditée par la DDC et réalisée en 2014.² Cela pourrait d'ailleurs aussi présenter un intérêt certain pour nos autres donateurs qui auraient ainsi une idée plus précise de la contribution du DCAF aux résultats. D'autre part, l'adoption d'une méthode normalisée pour compiler les informations concernant nos résultats stratégiques (qui peut être adaptée aux besoins des différents partenaires) permettrait de réduire la charge de travail actuelle relative à la rédaction des rapports, renforçant par là même le processus et simplifiant la communication avec les donateurs.

Troisièmement, il est très probable que le processus d'assimilation du retour d'expérience y gagnera en efficacité et que la position du DCAF en tant que chef de file dans le domaine de la RSS s'en trouvera renforcée. Le DCAF se doit de redoubler d'efforts afin de bien comprendre son impact, en tirer des conclusions et partager ses expériences avec d'autres acteurs. La RSS, considérée dans sa dimension politique, est un concept relativement nouveau qui n'a pas fait l'objet de beaucoup d'études de suivi ou d'évaluation. C'est pourquoi il n'existe pas autant de données validées, à la différence d'autres domaines politiques apparentés. Il faut espérer que les efforts déployés par le DCAF finiront par apporter la preuve de l'efficacité de la RSS, au bénéfice d'une communauté élargie. Le rôle du Centre n'en sera que plus légitime tandis qu'il continue de conseiller des acteurs nationaux et internationaux sur les méthodes à adopter pour mettre en œuvre les processus de suivi et d'évaluation en matière de RSS.

Avec l'installation du DCAF à la Maison de la paix, le moment est venu de changer de cap et de souligner l'engagement durable du Centre d'être à la pointe en matière de RSS. Sa décision d'intégrer une approche GAR au niveau de l'institution tout entière est à présent mentionnée explicitement dans le Message au Parlement suisse concernant un crédit-cadre pour la poursuite du soutien aux trois Centres de Genève pour les années 2016 à 2019 ainsi que dans l'accord annuel passé entre la Confédération suisse et le DCAF pour 2015. Elle figurera aussi en bonne place dans le document stratégique 2016–2019 du DCAF, actuellement en cours d'élaboration.

² Évaluation externe des trois Centres de Genève : le Centre de politique de sécurité (GCSP), le Centre international de déminage humanitaire (GICHD) et le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées (DCAF) (2010-2013). Rapport final, présenté par la Fondation InnovaBridge le 16 juin 2014.

L'élaboration de la méthode GAR

L'initiative d'intégrer un système GAR dans une organisation quelle qu'elle soit est une entreprise ambitieuse qui prend du temps car il faut pouvoir rassembler les énergies nécessaires à sa mise en œuvre. Dans le cas du DCAF, le processus a été conçu de façon à s'assurer de la contribution de ses différentes divisions en adoptant simultanément une approche par le bas et par le haut. Chacune d'entre elles a procédé à l'examen de sa propre « théorie du changement » utilisée en interne, avec l'intention d'en faire une des pierres angulaires d'un cadre de résultats au niveau du Centre. Plus précisément, deux ateliers consacrés à la GAR appliquée à l'ensemble du DCAF ont été organisés en 2014 au niveau du Comité directeur, en collaboration avec la DDC, afin de recueillir des retours d'information sur les expériences vécues dans les différents services et de déterminer les points de convergence. Un groupe de travail interne dirigé par la division de la recherche et composé d'experts issus de divers services a été formé en octobre 2014 pour faire avancer les choses. Le modèle ainsi développé est censé fournir des informations pertinentes qui serviront à revoir les théories du changement de chacune des divisions pour les réaligner sur la stratégie globale.

Depuis que le DCAF a entamé sa transition vers la GAR, des progrès considérables ont été enregistrés. Il existe déjà un cadre de résultats qui donne les grandes lignes à suivre concernant les activités et explique de quelle façon celles-ci devraient contribuer à l'objectif global, à savoir la sécurité de l'État et de ses citoyens, tout en respectant les principes de la gouvernance démocratique, de l'État de droit et des droits de l'homme. Le DCAF part de l'hypothèse qu'en renforçant la gouvernance des secteurs de la sécurité au niveau national (tant du point de vue de l'efficacité que de l'obligation de rendre des comptes), on parvient à améliorer la sécurité à l'échelle de l'État et des citoyens. Le cadre de résultats établit une nette distinction entre les deux possibilités qui s'offrent au DCAF pour influencer sur le changement. Dans la première hypothèse, le Centre travaille directement avec des acteurs nationaux afin de les aider à mettre en œuvre/encourager des réformes participatives soucieuses de n'exclure aucun groupe, destinées à renforcer la gouvernance du secteur de la sécurité. Dans la seconde, il passe par le biais d'acteurs internationaux qui apportent efficacité et cohérence dans la mise en place de réformes pilotées au plan national avec la participation des communautés locales, destinées à renforcer la gouvernance du secteur de la sécurité. Les quatre catégories d'activité du DCAF (dispenser des conseils juridiques et stratégiques, renforcer les capacités, promouvoir des normes et des codes de bonnes pratiques et produire des outils didactiques) sont utilisées dans les deux cas.

Aller de l'avant

L'élaboration par le DCAF d'un cadre de résultats au niveau institutionnel est un pas important en soi. Il lui faudra cependant continuer sur sa lancée et mettre en place un mécanisme de suivi des résultats. À cet égard, le Centre a commencé à identifier les domaines d'intérêt et les indicateurs qui iront de pair avec le modèle. Ensuite, il s'agira de mettre au point une stratégie de recueil des données pour faire en sorte que ces domaines d'intérêt soient alimentés par des données de référence pertinentes. Enfin, cela permettra d'expérimenter le système de suivi et de trouver comment améliorer le processus de rédaction des rapports. Même si durant la phase pilote il faudra passer par les inévitables mais nécessaires tâtonnements, il faut espérer qu'au bout du compte, l'orientation et la gestion de la stratégie, la transparence ainsi que l'obligation de rendre des comptes concernant les objectifs du DCAF et les résultats escomptés s'en trouveront renforcées. Plus généralement, cela pourra également avoir un impact positif considérable sur l'amélioration des enseignements tirés en matière de RSS.

La Maison de la paix

Depuis janvier 2015, le DCAF ainsi que deux autres Centres de Genève et plusieurs autres organisations actives dans le domaine de la sécurité et du développement, sont réunis sous le même toit, la Maison de la paix, un ensemble de bâtiments tout neufs situés au cœur même de la Genève internationale, à proximité des Nations Unies. Les bâtiments (appelés « pétales »), construits sur un terrain de 38 000 m² pour un coût de 230 millions de francs suisses, appartiennent à l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID), un établissement universitaire basé à Genève réputé dans le monde entier.

L'ensemble des bâtiments comprend six pétales. Le DCAF occupe les étages 5, 6, 7, 8 et 9 dans le Pétales 5 ainsi que les étages 5, 6 et 7 dans le Pétales 6 voisin. La surface totale s'élève à 3 500 m², abritant quelque 80 bureaux pour un effectif de 150 personnes, 7 salles de conférence, un espace ouvert polyvalent et une cafétéria. Les choses se sont grandement améliorées pour le DCAF : auparavant, le personnel basé à Genève était dispersé dans cinq bâtiments différents ; il est à présent regroupé dans un seul et même édifice moderne, agréable et bien éclairé, offrant non seulement un environnement de travail fonctionnel mais aussi une infrastructure logistique impressionnante, qui faisait défaut jusque-là. Un auditorium de l'IHEID de 600 places est également mis à la disposition du DCAF, ainsi qu'une bibliothèque de 5 000 m², une cafétéria, un restaurant et un grand nombre de salles de conférence et de réunion. L'IHEID organise fréquemment des conférences publiques, animées par des experts genevois ou bien des hommes politiques, des décideurs et d'autres personnalités lors de leur passage annuel dans la ville.

La Maison de la paix est cependant bien plus qu'un ensemble de bâtiments. Non seulement elle concentre une masse critique de connaissances et de savoir-faire, mais elle incarne une vision et offre des possibilités uniques de travailler avec la communauté internationale. Outre l'IHEID et le DCAF, la Maison de la paix abrite le Centre de politique de sécurité (GCSP), le Centre international de déminage humanitaire (GICHD), Interpeace, l'Enquête sur les armes légères (Small Arms Survey), le Programme Genre et action antimines (GMAP), le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable (WBSCSD) et la Right Livelihood Award Foundation.

Un autre groupe d'organisations partenaires est hébergé par le DCAF au second étage du bâtiment de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) qui jouxte la Maison de la paix. Elles sont spécialisées dans des domaines très variés : gouvernance de l'Internet et cybersécurité (la fondation Diplo / la Plateforme genevoise pour la gouvernance de l'Internet), justice et droit international (le Mécanisme d'intervention rapide au service de la justice, l'Institut international de droit humanitaire, l'Initiative mondiale contre le crime organisé transnational), contrôle des armes et désarmement (le Mouvement Pugwash et l'Institut international de recherche pour la paix – Genève), gouvernance de la sécurité privée (l'Association du Code de conduite international des prestataires privés de services de sécurité – ICoCA), gestion des ressources en eau (WaterLex et le Programme global Initiatives eau) ou encore déminage humanitaire (la Fondation suisse de déminage). En outre, ces locaux servent de point de rencontre pour des groupes de réflexion composés de partenaires permanents ou invités, y compris des partenaires venant des pays du Sud.

Par ailleurs, il faut noter les liens de coopération étroits qui sont en train de se nouer entre la Maison de la paix et l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG), la famille élargie des Nations Unies, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), l'Université de Genève ainsi que les ONG qui ont leur siège en ville.

Ainsi donc, la Maison de la paix se veut un lieu de rencontre, de réflexion et d'action. Un « lieu de rencontre » pour la simple raison que les locaux répondent à un besoin au sein de la Genève internationale de par leur taille, leur emplacement et leur infrastructure, venant compléter la liste des locaux mis à disposition par l'ONUG, le Centre international de conférences de Genève et d'autres grands organisateurs de conférences de la ville. Un « lieu de réflexion » non seulement grâce à la forte concentration de connaissances et de savoir-faire réunie sous un seul et même toit, mais surtout en raison de la présence de groupes de travail multidisciplinaires (aussi appelés « plateformes ») qui permettent à des partenaires appartenant ou non à la Maison de la paix de collaborer de diverses manières avec une grande flexibilité. Jusqu'ici, des plateformes de ce type avaient été mises en place pour traiter des sujets comme la consolidation de la paix, la cybersécurité, la santé à l'échelle mondiale, le genre et la diversité. D'autres sont prévues pour réfléchir sur le désarmement et la gouvernance. Enfin, la Maison de la paix est un « lieu d'action » car le DCAF et plusieurs de ses nouveaux voisins gèrent des centaines de projets d'assistance opérationnelle sur le terrain dans le monde entier. La Maison de la paix contribue à renforcer la Genève internationale, mais plus important encore, elle a vraiment la capacité de devenir un prestataire de services unique à l'usage des grands organismes multilatéraux, internationaux et régionaux.



Le chef du Département fédéral suisse des affaires étrangères Didier Burkhalter participe à la plantation d'un chêne, symbole de l'engagement de la Suisse pour la paix et la sécurité. L'inauguration de la Maison de la paix le 3 octobre 2014. © 2014 GCSP

En ce qui concerne les institutions qui font partie de ce réseau, comme le DCAF, les résultats sont très positifs. Tandis que chacun des partenaires reste totalement indépendant, le fait qu'ils soient géographiquement proches les uns des autres encourage leur collaboration et la rend plus facile. Les « plateformes » et les partenariats transversaux conclus à ce jour portant sur des thèmes d'intérêt commun ont prouvé à quel point il était important de promouvoir les synergies et de partager le savoir-faire. Telle est également l'opinion du gouvernement suisse, qui a non seulement proposé une augmentation du financement de base des trois Centres de Genève pour la période 2016–2019, mais a de plus l'intention d'allouer 1,4 million de francs suisses chaque année à partir de 2016 au titre de la coopération institutionnelle entre la Maison de la paix, la Genève internationale et d'autres organismes.

Pour le DCAF, la Maison de la paix est en fait bien davantage qu'un nouveau toit, c'est l'occasion de focaliser les énergies pour la réalisation de grands projets communs dans les années à venir.

La coopération avec les organisations internationales

Les Nations Unies

Dates importantes :

-
- 2003** En collaboration avec l'Office des Nations Unies à Genève, le DCAF organise une série d'événements annuels sur divers thèmes de la gouvernance du secteur de la sécurité.
-
- 2005–2009** Le DCAF et le PNUD travaillent à l'élaboration de trois manuels sur la gouvernance démocratique du secteur de la sécurité : *Democratising Security in Transition States*, *Monitoring and Investigating the Security Sector* et *Public Oversight of the Security Sector* (ce dernier a été traduit en français sous le titre *Contrôle public du secteur de la sécurité*).
-
- 2006–2007** Le DCAF soutient la République slovaque, alors à la présidence du Conseil de sécurité des Nations Unies, dans son initiative pour conduire le premier débat ouvert sur la RSS en février 2007.
-
- 2006–2009** Le DCAF réalise deux études commanditées conjointement par le DOMP et le PNUD. La première, intitulée *La réforme du secteur de la sécurité et les missions intégrées des Nations Unies*, fournit les bases empiriques pour le rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur la RSS, publié en janvier 2008 ; la seconde aboutit à la création d'un module axé sur le lien entre DDR et RSS et qui permettra d'évoluer vers les Normes intégrées des Nations Unies en matière de DDR.
-
- 2007–2008** Le DCAF effectue pour le compte du Haut-commissariat aux droits de l'homme une étude interne sur les droits humains et la RSS.
-
- 2008–2010** Le DCAF et le PNUD réalisent une évaluation complète des besoins en matière de RSS dans la région Pacifique et jouent le rôle de modérateur lors de la première conférence régionale sur le sujet.
-
- 2008–2014** L'ISSAT entreprend plus de 55 missions pour diverses agences et programmes des Nations Unies tant au siège que sur le terrain, notamment pour le Département des affaires politiques, le Département des opérations de maintien de la paix (DOMP), le Bureau d'appui à la consolidation de la paix et le PNUD.
-
- 2009–2010** Sur mandat du Rapporteur spécial des Nations Unies sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste, le DCAF établit un recueil de bonnes pratiques sur le cadre institutionnel et juridique du contrôle du renseignement, lequel a été adopté par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies en 2010 (A/HRC/14/46).

Dates importantes :

2009–2013	Le DCAF apporte son aide au Groupe de travail inter-agences des Nations Unies sur la RSS pour l'élaboration et le lancement de la toute première série de Notes d'orientation techniques intégrées.
2011–2012	Le DCAF aide le Bureau de l'État de droit et des institutions chargées de la sécurité (OROLSI) du DOMP à dresser la liste des méthodologies à utiliser pour évaluer l'impact en ce qui concerne la primauté du droit et les institutions sécuritaires.
2012–2013	Le DCAF initie un dialogue avec des États membres, des organes des Nations Unies et des experts concernant l'élaboration et le lancement du second rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur la RSS, publié en août 2013 (A/67/970–S/2013/480).
2013–2014	La responsable du programme « L'ONU et la RSS » du DCAF est détachée au DOMP afin d'aider le Groupe de travail inter-agences des Nations Unies sur la RSS à formuler des directives sur le suivi et l'évaluation du soutien à la RSS.

En 2014, le DCAF a continué d'apporter son aide aux Nations Unies par le biais d'un accord innovant. En réponse à une demande officielle déposée en 2013 par le Sous-secrétaire général à l'État de droit et aux institutions chargées de la sécurité, M. Dmitry Titov, le Département fédéral suisse des affaires étrangères a accepté de soutenir le bureau de l'ONU chargé des réformes du secteur de la sécurité (RSS) en détachant temporairement la responsable du programme du DCAF « L'ONU et la RSS » au Département des opérations de maintien de la paix (DOMP). Il s'agissait principalement d'aider le Groupe de travail inter-agences des Nations Unies à formuler des directives sur le suivi et l'évaluation du soutien de l'ONU à la RSS. Un projet de Notes d'orientation techniques intégrées sur *Le suivi et l'évaluation de la RSS* a été ébauché, qui fait actuellement l'objet d'une vaste concertation tant au siège que sur le terrain. Ce détachement a eu d'autres conséquences, notamment l'élaboration et l'adoption de la résolution historique du Conseil de sécurité de l'ONU sur la RSS sous la présidence du Nigéria (RCS 2151 du 28 avril 2014) ainsi qu'une aide à la préparation et à la présentation des premiers cours de formation liés à la mise en œuvre de Notes d'orientation techniques intégrées sur la RSS et dispensés au personnel des Nations Unies sur le terrain.

Collaboration avec des bureaux et agences de l'ONU sur le terrain

En 2014, le DCAF a collaboré étroitement avec divers bureaux et agences des Nations Unies sur le plan opérationnel. Le tableau ci-dessous indique les faits marquants de cette collaboration en 2014 :

Commanditaires	Missions
Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)	<ul style="list-style-type: none"> Le DCAF a commencé à revoir le projet du prochain kit pédagogique du HCDH sur les droits de l'homme et le maintien de l'ordre, qui comprend un manuel de formation, un guide de l'enseignant et un fascicule. Il a été conçu pour aider les services de police dans leur travail de formation et d'assistance en matière de droits humains et de maintien de l'ordre, et remplacera le kit publié à l'origine par le HCDH en 1997. Faire en sorte que les services de police inscrivent les droits de l'homme à leur programme est une priorité du HCDH. D'autre part, le Haut-commissariat poursuivra son effort pour renforcer la capacité de la police nationale ainsi qu'il l'a réitéré dans son plan stratégique 2014-2017.
Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)	<ul style="list-style-type: none"> À la demande de la Norvège, le DCAF a assisté l'ONUDC dans sa mission exploratoire pour dresser un tableau (à la fois historique et actuel) du système d'éducation et de formation dans la police au Pendjab et au Pakistan. L'objectif était d'évaluer la pertinence et la faisabilité d'une future étude approfondie sur la question.
Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI)	<ul style="list-style-type: none"> Le DCAF a apporté son soutien technique au bureau de l'ONUCI chargé de la RSS pour mettre sur pied des Journées portes ouvertes organisées par le ministère de la Défense ivoirien sur le recrutement d'effectifs féminins. Un atelier a été consacré à l'intégration des femmes dans l'armée ivoirienne et la gendarmerie. Le DCAF appuyé le bureau de l'ONUCI dans l'animation d'un atelier d'auto-évaluation destiné à l'Assemblée nationale ivoirienne afin de déterminer la meilleure approche pour renforcer les connaissances des parlementaires sur leur rôle et capacité de contrôle à travers les commissions parlementaires en matière de défense et de sécurité.
Organisation internationale pour les migrations (OIM)	<ul style="list-style-type: none"> Le DCAF a continué de travailler avec le bureau de l'OIM en Sierra Leone sur un projet au niveau décentralisé concernant les questions liées au genre et la RSS.
Police des Nations Unies (UNPOL)	<ul style="list-style-type: none"> Le DCAF a aidé la police suédoise à évaluer le nouveau programme d'initiation d'UNPOL. Il s'agissait de déterminer : 1) si grâce à ce programme, les officiers de l'UNPOL sont mieux préparés à la tâche qui les attend à la MINUL, et 2) s'il serait judicieux d'introduire le nouveau programme d'initiation dans le cas d'autres missions.
Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL)	

Commanditaires	Missions
Police des Nations Unies (UNPOL) Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA)	<ul style="list-style-type: none">Le DCAF a travaillé en collaboration avec les points focaux au sein de la MINUSMA de l'UNPOL afin de rédiger une enquête sur l'intégration du genre dans le secteur de la sécurité au Mali.
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	<ul style="list-style-type: none">Le DCAF a soutenu les travaux du PNUD et du Centre de documentation d'Europe du Sud-Est et d'Europe de l'Est sur la lutte contre la prolifération des armes légères (SEESAC) en dispensant des cours de sensibilisation aux personnels des ministères de la Défense de Bosnie-Herzégovine, Macédoine*, Monténégro et Serbie concernés par les questions liées au genre.

Pour de plus amples informations sur la coopération entre le DCAF et les Nations Unies, voir www.dcaf.ch/Partner/United-Nations

Principaux résultats obtenus en 2014 :

➔ Grâce à l'appui du DCAF et en travaillant à l'élaboration d'une note d'orientation sur le suivi et l'évaluation des processus de RSS, l'ONU a commencé à réfléchir à une méthode commune visant à mesurer les progrès accomplis dans le domaine de la RSS. L'objectif est d'améliorer l'efficacité, la coordination et la cohérence de l'assistance apportée par les Nations Unies aux gouvernements nationaux, conformément à la Résolution 2151 du Conseil de sécurité.

➔ Grâce à l'appui du DCAF, l'ONUDC et la police du Pendjab ont entrepris une évaluation complète du système de formation et d'éducation des services du maintien de l'ordre dans la province du Pendjab au Pakistan.

* Désignée à toutes fins utiles au sein de l'UE, de l'OTAN, de l'OSCE et des Nations Unies sous le nom d'« ex-République yougoslave de Macédoine ».

L'Union européenne

Dates importantes :

2004–2006	Le DCAF encourage l'élaboration d'un cadre stratégique global visant à promouvoir la RSS dans l'Union européenne.
2005	Le DCAF ouvre un bureau à Bruxelles.
2007	Le DCAF achève l'étude <i>Parliamentary Oversight of Civilian and Military ESDP Missions : The European and National Levels</i> pour le compte du Parlement européen.
2008	Le DCAF ouvre un bureau à Ljubljana et publie l'étude <i>The European Union and Security Sector Reform</i> .
2009	L'UE rejoint le Comité de direction de l'ISSAT. L'ISSAT se voit confier ses premières missions de formation et de conseil pour les opérations sur le terrain par l'UE. Le bureau du DCAF à Ljubljana héberge le Secrétariat permanent de la Convention de coopération policière pour l'Europe du Sud-Est.
2010–2011	Le DCAF réalise l'étude <i>Parliamentary Oversight of Security and Intelligence Agencies in the European Union</i> pour le compte du Parlement européen.
2011	Le DCAF et FRONTEX signent un accord de collaboration pour assurer la gestion des frontières.
2012	Le DCAF se voit confier ses premières missions pour assister la Cour des comptes européenne ainsi que la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC). Le Parlement européen demande au DCAF de rédiger un ouvrage sur le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité dans les États en transition vers la démocratie.
2013	Sur mandat de la Commission européenne, l'ISSAT réalise une étude approfondie sur le soutien de l'UE à la réforme du secteur de la justice et de la sécurité dans 34 pays d'Amérique latine et des Caraïbes.
2013–2015	Le DCAF met en œuvre la composante sur la bonne gouvernance et l'obligation de rendre des comptes du projet de l'UE « Appui à la réforme des forces de police du Myanmar dans les domaines de la maîtrise des foules et des services de police de proximité ».

Dates importantes :

2014

Le DCAF rejoint le consortium « Addressing Demand in Anti-Trafficking Efforts and Policies » (DemandAT) ; financé par la Commission européenne, ce projet de recherche sur quatre ans (de 2014 à 2017) étudie la problématique de la demande dans les stratégies de lutte contre la traite des êtres humains.

Les modules d'apprentissage en ligne du DCAF sur la coopération policière transfrontalière au sein de l'UE sont intégrés dans le système de formation en ligne du Collège européen de police (CEPOL).

En 2014, la collaboration entre le DCAF et l'UE a comporté quatre grands volets : renforcer les capacités des agents de l'UE dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité (RSS), aider à définir le rôle de l'UE sur le terrain, œuvrer de concert avec l'UE à l'amélioration des services de sécurité et de justice dispensés sur le terrain et contribuer à l'élaboration des politiques et à la réflexion stratégique de l'UE. L'ampleur de cette coopération témoigne du resserrement des liens entre le DCAF et l'UE et les activités entreprises par le Centre pendant toute l'année écoulée ont impliqué un éventail de services, missions, délégations et institutions européennes bien plus large qu'en 2013. En ont fait notamment partie : le Collège européen de sécurité et de défense (CESD), le Collège européen de police (CEPOL), le Service européen pour l'action extérieure (SEAE), la Capacité civile de planification et de conduite (CCPC), la Direction de la planification de la gestion des crises, la Division de la prévention des conflits, de la consolidation de la paix et de la médiation, la Délégation de l'UE à Kinshasa, l'EUCAP Sahel Mali, la Mission d'assistance de l'Union européenne à la frontière entre la Moldavie et l'Ukraine (EUBAM), FRONTEX, la Direction générale de la migration et des affaires intérieures (HOME) de la Commission européenne, y compris le Coordinateur de l'UE contre la traite des êtres humains, la Direction générale du voisinage et des négociations d'élargissement (NEAR), la Direction générale de la coopération internationale et du développement (DEVCO), le Secrétariat général du Conseil, EUROPOL et EUROJUST.

Le renforcement des capacités des agents de l'UE dans le domaine de la RSS

En 2014, l'Équipe internationale de conseil au secteur de la sécurité du DCAF (ISSAT) a dispensé cinq formations en lien avec l'Union européenne : deux séances de formation de base à la RSS dans le cadre du CESD, une formation de niveau supérieur agréée par le CESD en Finlande, une séance d'introduction au programme proposé par le CEPOL et une formation de haut niveau adaptée à un public composé de représentants de l'Union européenne et de différents ministères néerlandais. Des évaluations de suivi sur l'utilité de ces formations dans l'activité quotidienne des participants ont montré la pertinence de l'approche du DCAF en ce

qui concerne l'amélioration de la coordination, l'intégration du genre et l'application des principes fondamentaux de la RSS au processus décisionnel. Le DCAF a également proposé des modules sur la place du genre dans la RSS à l'occasion des formations semestrielles placées sous l'égide de l'Espagne et des Pays-Bas et agréées par le CESD : « A Comprehensive Approach to Gender in Operations ».

En outre, l'ISSAT a apporté son appui à la CPCC dans l'élaboration de lignes directrices opérationnelles à l'intention du personnel de mission de la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC). Suite à cette contribution, le DCAF a été invité à rédiger un chapitre sur la RSS qui sera intégré dans le prochain ouvrage du CESD intitulé *Handbook on Missions and Operations*. Eu égard à sa vaste expérience dans ce domaine, le Centre a également été chargé de rédiger un chapitre sur les entreprises de sécurité privées en missions civiles.

La définition du rôle de l'UE sur le terrain

En 2014, l'Équipe internationale de conseil au secteur de la sécurité du DCAF a renforcé l'équipe conjointe de l'UE et du Royaume-Uni chargée de mener une évaluation en République démocratique du Congo (RDC) pour éclairer la prise de décision relative au futur appui à la réforme de la police de la part de l'Union européenne et du Département pour le développement international (DFID) du Royaume-Uni. Cette équipe s'est plus particulièrement penchée sur les incidences possibles et l'éventuel soutien nécessaire pour permettre une transition efficace au terme de l'appui de l'UE en matière de RSS, compte tenu de l'achèvement prévu des deux missions du CESD en RDC (EUSEC³ et EUPOL⁴) fin 2014.

L'amélioration des services de sécurité et de justice dispensés au niveau régional

En Europe du Sud-Est, le DCAF a poursuivi sa collaboration avec l'UE dans les domaines de la sécurité aux frontières, de la coopération policière transfrontalière et de la lutte contre l'immigration clandestine et la traite des êtres humains.

Plusieurs modules d'apprentissage en ligne ont été élaborés dans le cadre du système de formation en ligne du CEPOL⁵ : « Hot Pursuit », « Mixed Patrols » et « Data and Information Exchange », utilisés comme outils de formation policière harmonisés au niveau de l'UE.

³ Mission de conseil et d'assistance de l'Union européenne en matière de réforme du secteur de la sécurité en République démocratique du Congo dans le domaine de la défense.

⁴ Mission de police de l'Union européenne en faveur de la République démocratique du Congo

⁵ <https://enet.cepol.europa.eu>

En étroite collaboration avec la mission EUBAM Moldavie–Ukraine, le DCAF participe au renforcement des capacités pour le compte du ministère et du service des gardes-frontière de la République de Moldavie. Parallèlement, le Centre et l'EUBAM mettent au point un programme de formation sur mesure axé sur la pratique à l'intention de chefs de niveau intermédiaire des forces de sécurité aux frontières de la Moldavie et de l'Ukraine.

Le DCAF continue d'héberger le Secrétariat permanent de la Convention de coopération policière pour l'Europe du Sud-Est dans son bureau régional de Ljubljana ; il reste également le principal partenaire de la mise en œuvre de cette convention. La coopération entre le DCAF et l'UE dans ce domaine implique la DG HOME et les agences européennes CEPOL, EUROPOL et EUROJUST.

Au titre de l'accord de coopération de la Suisse à l'élargissement de l'UE, le DCAF assure la supervision de sept projets sur l'asile, les migrations et la lutte contre la traite des êtres humains déployés en Roumanie et en Bulgarie. L'objectif est d'aider ces pays à se préparer en vue de leur adhésion à l'espace Schengen et de contribuer à la réduction des disparités économiques et sociales au sein de l'UE élargie pour garantir la stabilité et la sécurité du continent européen.

En Palestine, tout au long de l'année 2014, le DCAF a mis en œuvre un projet financé par l'UE destiné à renforcer la gouvernance civile et démocratique du secteur de la sécurité et prévoyant, entre autres, la mise en place d'un cadre juridique adapté et un renforcement du contrôle financier du secteur de la sécurité. L'appui du DCAF a notamment pris la forme d'une assistance à la création d'un groupe d'experts palestiniens temporaire chargé du contrôle financier du secteur de la sécurité, d'une formation aux meilleures pratiques en la matière à l'intention de responsables administratifs du Conseil législatif palestinien, de fonctionnaires et de représentants de la société civile, et d'un examen juridique des mécanismes de lutte contre la corruption prévus par l'Autorité palestinienne.

En 2014, dans le cadre de l'Instrument pour la stabilité de l'UE, le DCAF a poursuivi la mise en œuvre de la composante sur l'obligation de rendre des comptes du projet « Appui à la réforme des forces de police du Myanmar dans les domaines de la maîtrise des foules et des services de police de proximité ». Ce projet fait partie d'une mission de l'UE menée par le biais du Groupe international de gestion et le DCAF travaille avec des parties prenantes locales sur les trois points suivants : l'énoncé d'une nouvelle vision de la police, l'actualisation du cadre juridique, des codes de fonctionnement et des manuels de la police, et l'élaboration de pratiques visant à rendre la police plus responsable devant le parlement.

La contribution du DCAF à l'élaboration des politiques et à la réflexion stratégique de l'UE

Tout au long de 2014, le DCAF a fourni des orientations lors de plusieurs réunions de haut niveau qui ont contribué à étayer la réflexion stratégique de l'UE, comme le séminaire sur les « Partenariats Union européenne – Nations Unies dans la gestion des crises et les opérations de paix : meilleures pratiques et prochaines étapes » ou le Forum Afrique sur la RSS organisé à Addis-Abeba en novembre 2014.

Le DCAF a également rejoint le consortium « Addressing Demand in Anti-Trafficking Efforts and Policies (DemandAT) » ; financé par la Commission européenne, ce projet de recherche sur quatre ans (de 2014 à 2017) vise à éclairer les décisions politiques aux niveaux européen et national destinées à mettre un terme, ou tout au moins à réduire les souffrances causées par les pires formes d'exploitation liées à la traite des êtres humains. Le DCAF participera à la deuxième phase du projet en menant une étude de cas sur le secteur de la sécurité et l'application de la loi; il se penchera plus particulièrement sur l'application du droit public et du droit pénal par les pouvoirs publics (comme le code de conduite contre la traite des êtres humains ou le code du travail) afin de mieux cerner le rôle et les limites des agents de la force publique chargés de la problématique de la demande dans le cadre de la lutte contre la traite des êtres humains au sein de l'UE. Le DCAF rédigera un document d'orientation pour l'UE sur le résultat des recherches relatives au secteur de la sécurité.

Pour de plus amples informations sur la coopération entre le DCAF et l'UE, voir www.dcaf.ch/Partner/European-Union

Principaux résultats obtenus en 2014 :

→ Grâce à plusieurs formations en lien avec l'UE dispensées par l'ISSAT, les participants à deux séances de formation de base à la RSS dans le cadre du CESD, une formation de niveau supérieur agréée par le CESD en Finlande, une séance d'introduction au programme proposé par le CEPOL et une formation de haut niveau adaptée à un public composé de représentants de l'UE et de différents ministères néerlandais ont acquis des connaissances et des compétences en matière de coordination, d'intégration du genre et d'application des principes fondamentaux de la RSS au processus décisionnel.

Principaux résultats obtenus en 2014 :

→ Sa participation à plusieurs réunions de haut niveau tout au long de l'année 2014 a permis au DCAF de donner des orientations pour étayer la réflexion stratégique de l'UE, à l'image du séminaire sur les « Partenariats Union européenne – Nations Unies dans la gestion des crises et les opérations de paix : meilleures pratiques et prochaines étapes » ou le Forum Afrique sur la RSS organisé à Addis-Abeba en novembre 2014.

→ Grâce au soutien apporté par le DCAF à la Convention de coopération policière pour l'Europe du Sud-Est (en sa qualité d'hôte du Secrétariat et de principal partenaire de la mise en œuvre de la convention), les onze Parties contractantes à la convention se sont davantage conformées aux normes et pratiques juridiques de l'UE s'agissant du maintien de l'ordre de part et d'autre des frontières. D'importantes synergies ont vu le jour en matière de formation, de réalisation d'opérations communes et d'échange d'informations, ce qui a favorisé la confiance mutuelle et renforcé la capacité institutionnelle à traiter des problèmes de sécurité.

→ Les modules d'apprentissage en ligne du DCAF intégrés au système de formation en ligne du CEPOL ont permis une meilleure harmonisation de l'enseignement et de la formation des forces de police de niveau européen en Europe du Sud-Est.

→ Suite aux travaux réalisés par le DCAF dans le domaine de la lutte contre la corruption et du contrôle financier du secteur de la sécurité en Palestine au titre d'un projet financé par l'UE, un pôle de connaissances sur le contrôle financier au niveau opérationnel a été créé. Pour la première fois, les principaux acteurs opérationnels ont ainsi été réunis et amenés à se pencher sur la question du contrôle financier du secteur de la sécurité.

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)

Dates importantes :

- 1994** Les États membres de l'OSCE adoptent le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité.
-
- 2004** Le DCAF et l'OSCE signent un protocole d'accord qui établit un partenariat stratégique.
- L'OSCE participe en tant que commanditaire et partenaire opérationnel à deux programmes du DCAF : le Programme de conseil aux personnels parlementaires et le Programme sur la sécurité des frontières dans les Balkans de l'Ouest.
-
- 2008** Le DCAF et le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE publient le *Manuel sur les droits de l'homme et les libertés fondamentales du personnel des forces armées*.
- Le DCAF, le BIDDH et l'Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme (UN-INSTRAW) publient la boîte à outils *La place du genre dans la réforme du secteur de la sécurité*.
-
- 2012** Le DCAF s'engage dans un partenariat stratégique avec la Suisse afin de préparer la présidence en exercice suisse de l'OSCE prévue pour 2014.
- Le DCAF, la Direction « lutte contre les menaces transnationales » du Secrétariat de l'OSCE et l'École des cadres de l'OSCE pour la gestion des frontières signent un accord de coopération pour mettre en place un cours de formation sur la sécurité et la gestion des frontières.
-
- 2013** L'OSCE rejoint le Comité de direction de l'ISSAT.
- Le DCAF termine son étude sur le rôle de l'OSCE dans la gouvernance et la réforme du secteur de la sécurité.
-
- 2014** Le DCAF soutient la mise en œuvre de plusieurs recommandations issues de l'étude sur *Le rôle de l'OSCE dans la gouvernance et la réforme du secteur de la sécurité*.
- Le DCAF, l'OSCE, le BIDDH et le Secrétariat de l'OSCE publient les *Notes d'orientation sur le genre et le contrôle du secteur de la sécurité*.

Le DCAF ayant été sélectionné comme partenaire stratégique de la présidence suisse de l'OSCE en 2014, il a entrepris au fil de l'année toute une série d'activités en ce sens. Pour ce faire, il a collaboré avec le Groupe de travail OSCE du Département fédéral suisse des affaires étrangères (DFAE) et plusieurs interlocuteurs de la Direction du développement et de la coopération (DDC).

Dans le cadre de son soutien à la présidence en exercice suisse de l'OSCE, le DCAF a notamment réalisé une étude sur *Le rôle de l'OSCE dans la gouvernance et la réforme du secteur de la sécurité*, contribué aux réunions de haut niveau « OSCE Focus », participé à l'organisation d'une session ordinaire de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE en octobre 2014 à Genève et pris part à plusieurs projets de renforcement des capacités en matière de gouvernance du secteur de la sécurité dans les Balkans de l'Ouest. De 2013 à 2015, la DDC a attribué 0,5 million de francs suisses par an aux activités du DCAF en faveur de la présidence en exercice suisse de l'OSCE.

Durant l'année 2014, l'une des contributions majeures du DCAF à l'OSCE a été son appui aux activités de suivi découlant de l'étude sur *Le rôle de l'OSCE dans la gouvernance et la réforme du secteur de la sécurité*, laquelle a été remise à titre de document officiel de la présidence (CIO.GAL/18/14) aux structures exécutives de l'OSCE en janvier 2014. Réalisée par le DCAF, cette étude avait été mandatée par le DFAE avec l'aval du Secrétaire général de l'OSCE ; elle reposait à la fois sur une recherche documentaire approfondie, sur l'expérience tirée de missions sur le terrain en Bosnie-Herzégovine, au Kirghizistan, en Serbie et au Tadjikistan, et sur une série d'entretiens auprès de plus de 170 interlocuteurs tant au siège que sur le terrain. Elle a débouché sur un ensemble de recommandations visant à renforcer l'efficacité de l'approche de l'OSCE en ce qui concerne la gouvernance et la réforme du secteur de la sécurité (GSS/RSS). Le DCAF a contribué à la diffusion des résultats de l'étude, notamment en les présentant au Comité de sécurité et au Secrétariat de l'OSCE en février 2014. En juin 2014, l'OSCE a rédigé une réponse officielle à l'étude qui s'est traduite par la mise en œuvre de plusieurs grandes recommandations. Celles-ci comprenaient notamment la création d'un poste de responsable de la GSS/RSS au sein du Secrétariat pour aider l'organisation à élaborer une approche cohérente, la préparation d'une conférence conjointement avec les Nations Unies dans le but d'échanger des données d'expérience, et l'élaboration de directives internes de l'OSCE sur la GSS/RSS destinées à améliorer la cohérence et l'efficacité du soutien apporté. L'étude a également mené à la création d'un Groupe des Amis de la GSS/RSS destiné à la sensibilisation des États membres de l'OSCE aux questions liées à la GSS/RSS.

Tout au long de l'année écoulée, le DCAF a soutenu l'OSCE dans la mise en œuvre de plusieurs de ces initiatives. Il a notamment contribué à l'organisation de la conférence de haut niveau sur le renforcement de la coopération entre l'OSCE et les Nations Unies en matière de RSS organisée sous l'égide de la Suisse et de la Slovaquie, le 7 juillet 2014 à Vienne. En octobre 2014, le DCAF a également entrepris de soutenir l'OSCE dans l'élaboration de son premier ensemble de directives internes sur la GSS/RSS. Ces directives visent à servir d'outil aux structures exécutives de l'OSCE et à leur personnel de façon à appuyer les processus de GSS/RSS engagés dans différents pays de manière cohérente et coordonnée.

En 2014, le DCAF a continué de travailler au niveau national avec les bureaux de l'OSCE, notamment avec le Centre de l'OSCE à Bichkek où cette coopération s'est traduite par le renforcement de la capacité de gestion des crises du gouvernement kirghize.

Sur le plan thématique, le Centre a poursuivi sa collaboration avec le BIDDH et la Section de l'égalité des sexes de l'OSCE, avec la publication et la promotion de trois *Notes d'orientation sur le genre et le contrôle du secteur de la sécurité*. Ces notes – destinées respectivement à la police, aux forces armées, aux institutions de médiation et aux institutions nationales des droits humains – préconisent aux institutions du secteur de la sécurité d'intégrer le genre non seulement dans leur façon de concevoir leur propre planification et de gérer leur propre personnel mais également dans leur façon de fournir leurs prestations et d'exécuter leurs missions. Ces documents ont également été présentés dans le cadre du Sommet mondial pour mettre fin aux violences sexuelles dans les conflits armés qui s'est tenu à Londres en juin 2014, avec la participation de l'ambassadeur suisse au Royaume-Uni et du conseiller principal pour la question du genre de l'OSCE. Ils ont aussi été soumis aux délégués du Forum de l'OSCE pour la coopération en matière de sécurité en juillet 2014 et ont débouché sur des débats constructifs sur l'importance de la question des femmes, de la paix et de la sécurité dans le travail de la première dimension de l'OSCE. Enfin, ils ont été présentés à l'occasion d'une manifestation en marge de la réunion annuelle de l'OSCE sur la mise en œuvre de la dimension humaine de l'OSCE organisée en septembre 2014.

En octobre, le DCAF a coorganisé pour la quatrième fois la conférence annuelle de haut niveau « OSCE Focus ». Compte tenu de la crise que traverse actuellement l'Ukraine et des efforts déployés par l'OSCE pour y remédier, en 2014 cette conférence a pris un relief particulier. Elle comptait parmi ses participants de hauts responsables de l'OSCE dont le Secrétaire général de l'organisation, des ambassadeurs auprès de

l'OSCE à Vienne, des diplomates, d'éminents experts, des chercheurs, des représentants des Nations Unies et d'autres organisations internationales, des groupes de réflexion et des membres du Groupe de travail OSCE du DFAE.

Le DCAF a également apporté son appui à la délégation suisse auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE lors des préparatifs de la session ordinaire de l'Assemblée organisée en octobre 2014 à Genève. Cette réunion portait sur le thème « Nouveaux défis pour la sécurité : le rôle des parlements », choisi en accord avec le Groupe de travail OSCE du DFAE, la délégation du Parlement suisse auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE et le Secrétariat général de l'OSCE. Les débats se sont ainsi concentrés sur des questions importantes aussi bien pour la présidence suisse de l'OSCE que pour la Genève internationale. La réunion a été ouverte par Monsieur Didier Burkhalter, président de la Confédération, ministre des affaires étrangères de la Suisse et président en exercice de l'OSCE en 2014. Elle a servi de tribune pour la présentation des activités des trois Centres de Genève et de la nouvelle Maison de la paix. Le compte rendu de la réunion sera publié par le DCAF en 2015.

Un ouvrage consacré à l'histoire de l'OSCE de 1993 à 2003, élaboré à partir de documents rédigés par le regretté professeur Victor-Yves Ghebali, a été publié en 2014 sous le titre *Le rôle de l'OSCE en Eurasie, du sommet de Lisbonne au Conseil ministériel de Maastricht (1996–2003)* et diffusée en décembre 2014 à l'occasion du Conseil permanent de l'OSCE à Vienne dans le cadre du « Ghebali Legacy Project ».

Pour de plus amples informations sur la coopération entre le DCAF et l'OSCE, voir www.dcaf.ch/Partner/The-OSCE

Principaux résultats obtenus en 2014 :

→ Suite aux recommandations figurant dans l'étude préparatoire du DCAF sur le rôle de l'OSCE dans la gouvernance et la réforme du secteur de la sécurité, l'OSCE a créé un poste consacré à la RSS/GSS au sein du Secrétariat, entamé un dialogue visant à échanger des données d'expérience sur la RSS avec les Nations Unies et entrepris d'élaborer des orientations à l'intention de son personnel sur le terrain. Ces démarches ont comme objectif de promouvoir une approche cohérente en matière d'appui à la RSS/GSS et d'améliorer l'efficacité de l'appui en la matière.

→ En réponse à la contribution du DCAF, l'OSCE a organisé un débat politique sur les questions liées au genre dans les forces armées et sur l'application de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité.

→ Grâce au soutien du DCAF dans le cadre du programme de collaboration pluriannuel avec le Centre de l'OSCE à Bichkek, le gouvernement français, le gouvernement kirghize et d'autres parties prenantes du Kirghizistan, l'initiative visant à renforcer la capacité de gestion des crises du gouvernement kirghize a été officialisée et un programme coopératif de renforcement des capacités a été mis en place.

L'OTAN et l'Assemblée parlementaire de l'OTAN

Dates importantes :

- 1996** La Suisse rejoint le programme Partenariat pour la paix de l'OTAN.
-
- 2001** Le DCAF commence à mettre ses modules de formation à la disposition du Programme des nouveaux parlementaires de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN.
- Le DCAF préside le groupe de travail du Groupement d'institutions d'études de défense et de sécurité du programme Partenariat pour la paix chargé d'étudier la question de la RSS.
-
- 2003** Le DCAF et l'Assemblée parlementaire de l'OTAN publient l'ouvrage *Oversight and Guidance : The Relevance of Parliamentary Oversight for the Security Sector and its Reform* (Contrôle et orientation – La pertinence du Contrôle parlementaire pour le secteur de la sécurité et sa réforme).
-
- 2005** Le DCAF et la Direction politique et planification de l'OTAN commencent à travailler ensemble sur la programmation de la gouvernance démocratique du secteur de la sécurité en Ukraine.
- Le DCAF soutient l'OTAN dans son initiative pour promouvoir le Plan d'action du partenariat pour l'établissement d'institutions de défense (Partnership Action Plan on Defence Institution Building, PAP-DIB), présenté au sommet de l'OTAN à Istanbul en 2004.
-
- 2006** Le DCAF présente au Comité directeur politico-militaire de l'OTAN les rapports d'étape du Plan d'action PAP-DIB pour les pays du Caucase du Sud, d'Asie centrale et la Moldavie.
-
- 2009** Le DCAF soutient le Programme de l'OTAN pour le développement de l'intégrité et met au point le *Recueil des meilleures pratiques – Renforcer l'intégrité et faire reculer la corruption dans les institutions de défense*.
- Le DCAF entame une collaboration suivie avec le Comité OTAN sur la dimension du genre.

Dates importantes :

2010	Le DCAF publie deux ouvrages, le premier s'intitule <i>Fondamentaux sur l'élaboration de l'institution de défense</i> , le second est une boîte à outils parue sous le titre <i>Defence Institution Building Self-Assessment Kit</i> . Tous deux traitent du Plan d'action PAP-DIB.
2012–2014	Le DCAF est chargé de la promotion des processus d'auto-évaluation sur le renforcement de l'intégrité dans les États signataires du Processus des réunions des ministres de la Défense du Sud-Est de l'Europe (SEDM).

En 2014, la collaboration entre le DCAF et l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) a porté principalement sur le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité, les questions liées au genre et le renforcement de l'intégrité. Le DCAF a notamment continué de travailler avec l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, le Bureau de liaison de l'OTAN en Ukraine et l'équipe du programme Partenariat pour la paix chargée du dossier Développement de l'intégrité.

L'Assemblée parlementaire de l'OTAN

La collaboration avec l'Assemblée parlementaire de l'OTAN (AP-OTAN) s'est poursuivie tout au long de l'année 2014 dans plusieurs domaines.

Le DCAF a participé au 86^{ème} séminaire Rose-Roth de Bakou, en Azerbaïdjan, organisé par l'AP-OTAN sur le thème « Le Caucase du Sud : défis et opportunités ». À cette occasion, des experts du Centre ont animé des débats et présenté des exposés sur la réforme du système de gestion de la défense, le développement de l'intégrité et la gestion des ressources humaines. Parallèlement, la nouvelle traduction en azéri de l'ouvrage du DCAF intitulé *Defence Institution Building – A Sourcebook in Support of the Partnership Action Plan* (Manuel à l'appui du plan d'action du partenariat pour l'établissement d'institutions de défense) a été présentée et distribuée. En octobre, le Centre a également participé au 87^{ème} séminaire Rose-Roth sur « L'Europe de l'Est : les nouveaux défis en matière de politique et de sécurité ». Le séminaire a été consacré à la situation en Ukraine, son incidence sur la capacité de réaction de l'OTAN et d'autres thématiques similaires.

En novembre, le DCAF a également pris part à la 60^{ème} session annuelle de l'AP-OTAN à La Haye, aux Pays-Bas, et poursuivi sa collaboration en faveur du Programme d'orientation de l'AP-OTAN à l'intention des nouveaux parlementaires, lequel constitue une plateforme de coopération de longue date avec l'AP-OTAN. Toujours en 2014, le Centre a contribué à un séminaire sur le renforcement des capacités destiné au Parlement moldave.

Le programme de l'OTAN pour le développement de l'intégrité

En 2014, le DCAF a continué de participer activement aux initiatives pour le développement de l'intégrité et la lutte contre la corruption dans le domaine de la défense.

Dans le cadre de sa collaboration étroite avec l'OTAN et d'un projet financé par le Fonds de l'OTAN pour le renforcement de l'intégrité, le DCAF a contribué en décembre 2012 au lancement du Processus d'auto-évaluation sur le développement de l'intégrité dans les États signataires du Processus des réunions de ministres de la Défense du Sud-Est de l'Europe au siège de l'OTAN. Le Centre a ensuite été mandaté par l'OTAN pour mettre en œuvre un projet de deux ans en organisant une série d'activités de renforcement des capacités destinées aux équipes nationales chargées du processus d'auto-évaluation. Ce programme visait à faire mieux comprendre les risques de corruption auxquels étaient exposées les institutions de défense des pays d'Europe du Sud-Est et les conséquences directes qui pouvaient en découler ; parallèlement, il enseignait aux membres des équipes nationales qui y participaient comment déterminer les priorités et établir une feuille de route commune sur l'action à mener pour renforcer l'intégrité dans le domaine de la défense.

La première phase du « Programme sur mesure pour le développement de l'intégrité en Europe du Sud-Est » qui s'ensuivit a démarré en 2013. En 2014, la deuxième phase prévoyait l'organisation de plusieurs ateliers de perfectionnement professionnel. Ils ont eu lieu en mai à Chisinau sur le thème « Le développement de l'intégrité dans la gestion du personnel de défense », en juin à Belgrade sur « L'intégrité dans l'externalisation et les partenariats public-privé », en octobre à Kiev sur « Les compétences nécessaires et les lacunes dans la conception des programmes sur l'intégrité de la défense nationale » et en novembre à Podgorica sur « L'élaboration d'un programme de formation de référence sur l'intégrité ».

Le DCAF a également participé à la Conférence de l'OTAN sur le développement de l'intégrité consacrée au renforcement des institutions organisée par le Centre norvégien pour l'intégrité dans le secteur de la défense, ainsi qu'au stage sur le développement de l'intégrité destiné aux responsables du secteur de la défense qui s'est tenu à l'École de l'OTAN située à Oberammergau, en Allemagne.

L'OTAN et les questions liées au genre

L'intégration du genre dans les structures et les opérations de l'OTAN a elle aussi été au centre de la collaboration entre le DCAF et l'Organisation en 2014. Le Centre a épaulé la représentante spéciale de l'OTAN pour les femmes, la paix et la sécurité dans l'organisation de consultations auprès de la société civile sur la mise en œuvre par l'Alliance de la Politique

OTAN–Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA) sur les femmes, la paix et la sécurité. Il a également aidé le Comité OTAN sur la dimension de genre à préparer sa Conférence annuelle 2014.

En tant que président du Groupe de travail sur la réforme du secteur de la sécurité du Groupement des institutions d'études de défense et de sécurité du Partenariat pour la paix, le DCAF a conclu une série de quatre ateliers organisés de 2012 à 2014 sur le thème « Teaching Gender to the Military » (La formation des forces armées en matière du genre) en organisant un évènement sur une évaluation de l'instruction militaire prenant en charge les questions liées au genre. Cette série d'ateliers a permis de favoriser l'acquisition de connaissances et de compétences en matière d'éducation et de formation des forces armées aux questions liées au genre, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité et au cadre politique OTAN–CPEA ; sur l'ensemble des trois années, elle a réuni 66 experts de pays membres ou partenaires de l'OTAN. Le DCAF poursuit sa collaboration sur ce thème avec le Groupement ; en décembre 2014, il a entamé un processus visant à rédiger à plusieurs un manuel sur la formation des forces armées aux questions liées au genre qui devrait être publié en 2015.

Le Programme de renforcement de la formation « défense » de l'OTAN

En 2014, le DCAF a contribué au premier séminaire sur la coopération interinstitutionnelle dédié à l'Afghanistan dans le cadre du Programme de renforcement de la formation « défense » de l'OTAN (« Defence Education Enhancement Program » ou DEEP). Organisée par la Direction Intégration, partenariats et coopération de la Division Affaires politiques et politique de sécurité de l'OTAN en coordination avec l'US Army War College, cette rencontre s'est tenue en octobre à Bruxelles. Elle comptait parmi ses participants une délégation de professionnels civils et militaires du ministère de la Défense afghan et de l'armée nationale afghane. Le DCAF a attiré l'attention sur les outils en ligne mis à disposition dans le cadre du DEEP, en particulier sur les ressources en dari et en pachto.⁶

Toujours en 2014, l'ISSAT a apporté son soutien au Corps allié de réaction rapide (« Allied Rapid Reaction Corps » ou ARRC) à l'occasion d'une journée d'étude sur l'assistance aux forces de sécurité. Ce soutien avait notamment pour objectif d'accroître la capacité de l'ARRC en matière d'assistance et de réforme du secteur de la sécurité (y compris en termes de gouvernance, de transparence et d'intégrité) et de soutenir la mise en pratique de la doctrine de l'OTAN sur l'assistance aux forces de sécurité.

⁶ Voir www.dcaf.ch/Project/DCAF-Activities-in-Afghanistan

Pour de plus amples informations sur la coopération entre le DCAF et l'OTAN et l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, voir www.dcaf.ch/Partner/NATO-and-NATO-Parliamentary-Assembly

Principaux résultats obtenus en 2014 :

→ Grâce au soutien apporté par le DCAF au titre d'un mandat de l'OTAN en matière de renforcement des capacités et de conseil stratégique, les États parties au Processus des réunions des ministres de la défense de l'Europe du Sud-Est ont pu accroître les compétences de leurs professionnels civils dans le domaine du développement de l'intégrité et de la lutte contre la corruption, conformément aux normes internationales.

→ Grâce à la collaboration entre le DCAF et le Groupement des institutions d'études de défense et de sécurité du programme Partenariat pour la paix, des spécialistes internationaux des questions liées au genre et de l'instruction militaire ont échangé des connaissances et des compétences sur la formation des forces armées aux questions liées au genre. Réunis dans un manuel, les efforts combinés de cette communauté de pratique offriront un nouvel outil qui permettra de dispenser une formation harmonisée aux forces armées des pays membres et partenaires de l'OTAN.

→ Grâce à l'appui apporté par le DCAF à la représentante spéciale de l'OTAN pour les femmes, la paix et la sécurité, des recommandations émanant d'organisations de la société civile ont été examinées et intégrées dans le Plan d'action OTAN-CPEA relatif à la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies.

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

Dates importantes :

2004	Le DCAF signe un protocole d'accord avec le Parlement de la CEDEAO, qui établit un partenariat stratégique.
2005	Le DCAF et le secrétariat exécutif de la CEDEAO signent le mandat qui énonce les grandes lignes de la coopération.
2006	Le DCAF participe à la rédaction du Code de conduite de la CEDEAO pour les forces armées et les services de sécurité en Afrique de l'Ouest.
2008	Le DCAF publie l'étude de référence <i>Gouvernance du secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest – Les défis à relever</i> , conduite dans le but d'aider la CEDEAO à mettre en place un cadre stratégique cohérent en matière de RSS.
2010	Le DCAF et la Commission de la CEDEAO signent un protocole d'accord en vue de promouvoir la bonne gouvernance du secteur de la sécurité dans les pays membres de la CEDEAO.
2011	Le Conseil des ministres de la CEDEAO adopte le Code de conduite pour les forces armées et les services de sécurité de la CEDEAO.
2012	Le DCAF et le Parlement de la CEDEAO annoncent la publication de l'ouvrage <i>Contrôle parlementaire du secteur de la sécurité – Guide Parlement de la CEDEAO–DCAF à l'usage des parlementaires ouest-africains</i> .
2013	Le DCAF contribue à l'élaboration de la Stratégie régionale de la CEDEAO sur la réforme et la gouvernance du secteur de la sécurité.

En 2014, le DCAF a élargi encore davantage sa coopération stratégique avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) concernant la réforme et la gouvernance démocratique du secteur de la sécurité (RSS/GSS) dans la région.

Le Centre a accompagné, à travers l'appui-conseil, la finalisation du projet de Politique régionale de la CEDEAO en matière de réforme et de gouvernance du secteur de la sécurité, lequel a été validé sur le plan technique en 2014 par des spécialistes régionaux en RSS. Le DCAF a également maintenu son

soutien stratégique à la CEDEAO en publiant une analyse de la dynamique régionale en matière de RSS/GSS en Afrique de l'Ouest.

Tout au long de l'année, le DCAF a poursuivi, à la demande de la CEDEAO, l'élaboration d'une *Boîte à outils sur la gouvernance et la réforme du secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest*. Ce guide pratique s'adressera à la Commission de la CEDEAO, aux autorités nationales, aux organisations de la société civile et à la communauté internationale. Il fournira des directives et des conseils pratiques spécifiquement adaptés au contexte régional, notamment en matière de conception, de mise en œuvre, de suivi et d'accompagnement des programmes et activités de RSS tout en encourageant une dynamique endogène des réformes. *La Boîte à outils* sera publiée en 2015 de façon à contribuer à la mise en œuvre de la Politique régionale de la CEDEAO sur la réforme et la gouvernance du secteur de la sécurité.

Pour de plus amples information sur la collaboration entre le DCAF et la CEDEAO, voir www.dcaf.ch/Partner/ECOWAS

Principaux résultats obtenus en 2014 :

→ Grâce au soutien du DCAF, la CEDEAO a finalisé son projet de Politique sur la réforme et la gouvernance du secteur de la sécurité, lequel a été adopté sur le plan technique. Cette politique devrait contribuer au renforcement à long terme des normes et critères régionaux en matière de RSS/GSS.

L'Union africaine

Dates importantes :

- | | |
|-------------|--|
| 2010 | L'Union africaine rejoint le Comité de direction de l'ISSAT en qualité d'observateur. |
| 2014 | Le DCAF organise le premier Forum Afrique sur la RSS en association avec l'Union africaine, les Nations Unies, l'Union européenne et le Réseau africain du secteur de la sécurité. |
-

En 2014, le DCAF a contribué au processus de revue des projets de Notes d'orientation opérationnelles élaborés par le Réseau africain du secteur de la sécurité (ASSN) pour le compte de l'Union africaine (UA). Ces notes ont pour objet de faciliter la mise en œuvre du Cadre d'orientation sur la réforme du secteur de la sécurité récemment adopté par l'Union africaine ; elles portent spécifiquement sur la formation à la RSS, le suivi et l'évaluation en matière de RSS, l'évaluation des besoins dans le domaine de la RSS, les codes de conduite destinés aux institutions de sécurité africaines et la place du genre dans la RSS.

Sous l'égide de l'UA et de la République de Slovaquie, en partenariat avec les Nations Unies, l'Union européenne et l'ASSN, le DCAF a convoqué le Forum Afrique sur la réforme du secteur de la sécurité avec pour thème « La réforme du secteur de la sécurité, élément clé des processus de stabilisation et de consolidation de la paix en Afrique ». Organisé à Addis-Abeba en novembre 2014, ce forum a réuni plus de 250 représentants d'États membres de l'UA, de communautés économiques régionales, de mécanismes régionaux et du Parlement panafricain, ainsi que des hauts fonctionnaires et des spécialistes participant à la RSS dans toute l'Afrique.

Les discussions ont porté sur les enjeux et les possibilités de promotion d'une programmation durable de la RSS en Afrique et ont aidé à comprendre comment les organisations multilatérales et régionales, ainsi que les donateurs bilatéraux pouvaient continuer à améliorer leur soutien aux processus de RSS.

Pour de plus amples informations sur la collaboration entre le DCAF et l'Union africaine, voir dcaf.ch/Partner/African-Union

Principaux résultats obtenus en 2014 :

→ Grâce à l'appui du DCAF, l'UA a élaboré des Notes d'orientation opérationnelles sur la RSS pour servir d'outils à la mise en place du Cadre stratégique de l'UA sur la RSS.

→ Grâce au soutien du DCAF en faveur de l'organisation du Forum Afrique sur la RSS, des représentants de différents organismes ont entamé un dialogue et échangé des données d'expérience sur la RSS en Afrique, ce qui a permis de compléter et d'exploiter de récentes évolutions sur le plan normatif, notamment l'adoption du Cadre stratégique de l'UA sur la RSS.

L'Organisation internationale de la Francophonie

Dates importantes :

2008	L'OIF obtient le statut d'observateur permanent au Conseil de fondation du DCAF.
2010	L'OIF et le gouvernement français annoncent la publication de la version française de la boîte à outils <i>La place du genre dans la réforme du secteur de la sécurité</i> .
2011	L'OIF entre au Comité de direction de l'ISSAT.
2011–2013	L'OIF soutient le projet de recherche du DCAF sur les institutions de médiation compétentes pour les forces armées dans les pays francophones d'Afrique (Burkina Faso, Burundi et Sénégal).
2014	L'OIF soutient l'étude du DCAF sur les institutions de médiation pour les forces armées en Afrique subsaharienne francophone. L'OIF appuie la participation de huit médiateurs provenant d'États de l'Afrique subsaharienne francophone à la 6 ^{ème} Conférence internationale des institutions de médiation pour les forces armées.

L'Organisation internationale de la francophonie (OIF) a obtenu le statut d'observateur permanent auprès du Conseil de fondation du DCAF en 2008. Depuis cette date, les deux organisations coopèrent dans différents domaines liés à la réforme et à la gouvernance du secteur de la sécurité, notamment en ce qui concerne les questions liées au genre et les institutions de médiation.

En 2014, cette coopération a pris la forme de deux projets relatifs aux institutions de médiation. Dans le cadre du premier projet, l'OIF a appuyé la participation de huit médiateurs provenant d'États de l'Afrique subsaharienne francophone à la 6^{ème} Conférence internationale des institutions de médiation pour les forces armées qui s'est tenue à Genève. Le programme de la conférence comprenait une table ronde sur les défis et opportunités relatifs à la mobilisation d'institutions de médiation auprès

des forces armées d'Afrique francophone. Le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, Madagascar, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo font partie des pays bénéficiant du soutien de l'OIF.

Le second projet a trait au mandat confié par l'OIF au DCAF consistant à réaliser une étude des institutions de médiation pour les forces armées dans tous les États membres de l'OIF de l'Afrique subsaharienne. L'objet de cette étude est d'étudier les difficultés, les missions, le fonctionnement et l'organisation des institutions de médiation pour les forces armées de l'ensemble de la région. Ses résultats seront publiés en 2015 et se traduiront par des recommandations stratégiques destinées à renforcer la capacité de ces institutions en ce qui concerne le dépôt et le traitement des plaintes relatives à des violations des droits de l'homme et à des défaillances administratives au sein des forces armées de la région.

Enfin, le DCAF a participé en tant qu'expert dans le domaine du genre et de la RSS au Forum mondial des femmes francophones qui s'est tenu à Kinshasa, en République démocratique du Congo, ainsi qu'au Village de la Francophonie mis en place à l'occasion du Sommet de la Francophonie organisé à Dakar, au Sénégal.

Pour de plus amples informations sur la collaboration entre le DCAF et l'OIF, voir www.dcaf.ch/Partner/Organisation-Internationale-de-la-Francophonie

Principaux résultats obtenus en 2014 :

➔ Grâce aux initiatives du DCAF, les institutions de médiation de huit pays francophones d'Afrique subsaharienne ont bénéficié du soutien de l'OIF et ont pu participer à un échange de bonnes pratiques et d'enseignements à l'occasion de la 6^{ème} Conférence internationale des institutions de médiation pour les forces armées organisée à Genève. Parmi ces pays figuraient le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, Madagascar, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

➔ Grâce aux efforts conjoints de l'OIF et du DCAF, une étude des institutions de médiation pour les forces armées dans tous les États francophones d'Afrique subsaharienne est en cours de réalisation. Elle permettra à des acteurs locaux et à la communauté internationale de recenser les besoins de chacune de ces institutions en termes de renforcement des capacités.

L'Union interparlementaire

Dates importantes :

- | | |
|-------------|--|
| 2001 | L'UIP et le DCAF entament leur collaboration sur le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité. |
| 2003 | Le DCAF et l'UIP publient le guide Contrôle parlementaire du secteur de la sécurité – Principes, mécanismes et pratiques. Il s'agit d'un ouvrage de référence destiné aux parlementaires chargés des questions de défense et de sécurité. Le guide a été, à ce jour, traduit en 38 langues, et 100 000 exemplaires ont été distribués aux parlements dans le monde entier. |
| 2005 | Le DCAF et l'UIP lancent une série de séminaires régionaux sur le renforcement de la capacité des commissions parlementaires de défense et de sécurité. |
| 2009 | L'UIP obtient le statut d'observateur au Conseil de fondation du DCAF. Parallèlement, le DCAF obtient le statut d'observateur auprès de l'UIP. |

L'Union interparlementaire (UIP) jouit d'un statut d'observateur permanent auprès du Conseil de fondation du DCAF depuis 2009. Comme les années précédentes, en 2014, le DCAF a poursuivi sa coopération de longue date avec l'UIP. Il a participé aux 130^{ème} et 131^{ème} Assemblées générales de l'UIP organisées à Genève, en Suisse. Des publications du DCAF ont par ailleurs été largement diffusées au cours de ces deux réunions et plusieurs délégations parlementaires ont été informées des activités du Centre.

Pour de plus amples informations sur la collaboration entre le DCAF et l'UIP, voir www.dcaf.ch/Partner/Interparliamentary-Union

La coopération régionale

L'Europe du Sud-Est



Dates importantes :

-
- 2000–2006** L'Albanie, la Bulgarie, la Macédoine[‡] et la Roumanie font partie des membres fondateurs du DCAF en 2000. La Bosnie-Herzégovine, la Croatie, la Slovénie et la République fédérale de Yougoslavie rejoignent le DCAF en 2001, suivies par la Moldavie en 2002 et par la Serbie et le Monténégro en 2006.
-
- 2007** Le DCAF devient partenaire d'exécution pour la Convention de coopération policière pour l'Europe du Sud-Est (CCP).
-
- 2008** Le DCAF ouvre un bureau à Ljubljana pour accueillir le Secrétariat de la CCP.
-
- 2011** Le DCAF et FRONTEX signent un accord de coopération dans le domaine de la gestion des frontières.
- La Direction du développement et de la coopération (DDC) confie au DCAF la responsabilité partagée de programmes déployés en Bulgarie et en Roumanie sur l'asile, les migrations et la traite des êtres humains.
-
- 2012** Le DCAF lance le programme « Renforcement de l'intégrité dans la police ».
- Le DCAF lance un Projet-cadre régional pluriannuel pour la promotion du contrôle parlementaire du secteur de la sécurité dans les Balkans de l'Ouest (2012–2015).
- La DDC charge le DCAF de faciliter la mise en œuvre d'un Programme suisse pluriannuel de coopération policière régionale 2012–2016 dans les Balkans de l'Ouest.
-
- 2013** Sous les auspices de la présidence en exercice suisse de l'OSCE, le DCAF lance des programmes d'assistance bilatéraux dans les Balkans de l'Ouest dans le but de renforcer les capacités des commissions parlementaires chargées du contrôle du secteur de la sécurité et d'appuyer la mise en place de mécanismes pour améliorer l'intégrité au sein des services de police.

[‡] Désignée à toutes fins utiles au sein de l'UE, de l'OTAN, de l'OSCE et des Nations Unies sous le nom d'« ex-République yougoslave de Macédoine ».

Dates importantes :

2014

Avec des partenaires des organisations de la société civile d'Albanie, de Bulgarie, de Serbie et du Kosovo*, le DCAF lance un projet régional de recherche sur les entreprises de sécurité privées dans les Balkans de l'Ouest, financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique.

Le bureau régional du DCAF à Ljubljana termine la rédaction de modules d'apprentissage en ligne sur les outils de coopération policière transfrontalière pour la formation des agents de police. Le projet a été financé par le programme de l'UE « Prévenir et combattre la criminalité » (ISEC).

Le DCAF soutient la transition vers la démocratie dans l'Europe du Sud-Est en participant au développement des capacités institutionnelles locales et au renforcement de la coopération régionale dans les domaines de la gouvernance du secteur de la sécurité (GSS) et de la réforme du secteur de la sécurité (RSS). Les travaux du DCAF visent à compléter les efforts déployés dans la région pour se mettre en conformité avec les normes et bonnes pratiques européennes en matière de GSS.

En 2014, les activités du DCAF en Europe du Sud-Est ont essentiellement porté sur les points suivants :

- renforcer la coopération entre les forces de police régionales et la police des frontières ;
- contribuer à la réforme des ministères de l'Intérieur et des services de police ;
- aider les parlements dans leur action pour mettre en place un contrôle efficace du secteur de la sécurité dans les Balkans de l'Ouest ;
- donner davantage de moyens d'action à la société civile (OSC) ; et
- intégrer les questions liées au genre dans la GSS.

Renforcer la coopération entre les forces de police et la police des frontières

L'aide à la mise en œuvre de la Convention de coopération policière pour l'Europe du Sud-Est

En 2014, le DCAF a continué de contribuer à la mise en œuvre de la Convention de coopération policière pour l'Europe du Sud-Est (CCP ESE) en hébergeant le Secrétariat de la Convention dans son bureau régional de Ljubljana. Les activités du Secrétariat de la CPP ont été financées

* L'Assemblée du Kosovo a déclaré l'indépendance du territoire le 17 février 2008. Tandis que 36 États membres du Conseil de fondation du DCAF ont reconnu l'indépendance du Kosovo, à la date de la publication du présent rapport, 25 ne l'ont pas acceptée et continuent, s'agissant du Kosovo, de suivre les directives de la Résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU.

par la Direction du développement et de la coopération (DDC), le fonds ISEC de la Commission européenne, EUROPOL, le Collège européen de police (CEPOL), EUROJUST, le Liechtenstein et les Parties contractantes elles-mêmes, qui comprennent l'Albanie, l'Autriche, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Hongrie, la Macédoine, la Moldavie, le Monténégro, la Roumanie, la Serbie et la Slovaquie.

Au cours de 2014, plusieurs activités ont fait progresser la mise en œuvre de la Convention dans les domaines de l'éducation et de la formation, de la coopération policière et judiciaire, et de la coopération policière transfrontalière : la réunion des directeurs de la police criminelle dans le cadre de la CCP ESE, la rédaction d'un accord multilatéral autorisant l'échange transfrontalier automatique de données ADN, la création par la CCP ESE du Réseau de lutte contre le terrorisme, et la première opération régionale conjointe de surveillance transfrontalière faisant intervenir des services de police des 11 Parties contractantes. De plus, l'échange périodique de données entre des fonctionnaires de police régionaux, leur a permis d'identifier des liens entre certaines enquêtes en cours au niveau national et sur cette base, d'entreprendre deux enquêtes de grande envergure sur le crime organisé transfrontalier.

Le Programme sur la sécurité aux frontières dans les Balkans de l'Ouest

Le Programme du DCAF sur la sécurité aux frontières dans les Balkans de l'Ouest a continué d'apporter son soutien aux autorités de police de l'Albanie, de la Bosnie-Herzégovine, de la Macédoine, du Monténégro et de la Serbie afin d'instaurer un système moderne et efficace de sécurité aux frontières conforme aux normes européennes de gestion intégrée des frontières. Le DCAF a organisé 16 activités axées sur trois grandes thématiques décrites dans le *Plan d'action régional 2012–2015* du programme:

Intégration dans l'espace Schengen – Présentation aux services de police des Balkans de l'Ouest des normes européennes et des meilleures pratiques en matière de police aux frontières

- Mise au point d'un outil d'auto-évaluation en ligne concernant l'application des exigences à satisfaire en vue de l'intégration dans l'espace Schengen.
- Organisation de la première visite conjointe de points de passage et de postes de surveillance pour l'Albanie et le Monténégro. Elle a permis à des experts nationaux de constater comment les évaluations Schengen sont conduites dans chacun des pays.

Éducation et formation – Répondre à des besoins concrets en matière de formation des forces de police

- Troisième édition du Camp annuel de formation des formateurs à Andermatt, en Suisse. Les participants venus de 22 pays d'Europe et d'Asie centrale se sont formés aux pratiques modernes d'enseignement et ont pu échanger des données d'expérience avec leurs collègues.
- Organisation de cours de formation régionaux à l'intention de professionnels de la sécurité aux frontières sur des sujets tels que l'immigration clandestine et certaines méthodes et mesures de contrôle des frontières.
- Lancement de trois modules d'apprentissage en ligne : *Hot Pursuit*, *Mixed Patrols* et *Data and Information Exchange*, mis au point par le DCAF en collaboration avec des autorités de police nationales et l'assistance du CEPOL et d'EUROPOL. Les modules seront accessibles à partir de la plateforme d'apprentissage en ligne du CEPOL (e-Net).

Opérations communes et coordonnées – Mise en place d'activités policières transfrontalières et d'outils de contrôle axés sur le renseignement

- Conduite d'opérations transfrontalières (deux conjointes et deux coordonnées) à 63 points de passage et le long de frontières terrestres dans le but d'améliorer les capacités opérationnelles de lutte contre la criminalité organisée et l'immigration clandestine.

Le Programme suisse de coopération policière régionale dans les Balkans de l'Ouest

Financé par la DDC, le Programme suisse de coopération policière régionale dans les Balkans de l'Ouest (SPCP 2012–16) vise à renforcer la coopération policière régionale pour lutter de manière plus efficace et plus concrète contre la criminalité organisée et les délits graves. Le DCAF a été chargé de la gestion du programme et du suivi des différents projets qui le composent. En 2014, six projets ont été menés à bien par des partenaires internationaux actifs dans la région, y compris l'OSCE, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et l'Office fédéral autrichien de police criminelle. Le DCAF s'est occupé de la soumission et de l'approbation de nouvelles propositions de projets qui avaient été inscrites au programme SPCP.

Soutenir le Centre de formation pour les opérations de maintien de la paix en Bosnie-Herzégovine

En 2014, l'Équipe internationale de conseil au secteur de la sécurité (ISSAT) est entrée dans la troisième phase de son soutien au programme de renforcement de la capacité mis en place par le Département fédéral

suisse de la défense, de la protection civile et des sports (DDPS) au Centre de formation pour les opérations de maintien de la paix en Bosnie-Herzégovine. L'ISSAT a fourni des conseils et un encadrement personnalisé à des instructeurs, qui ont ensuite pris les commandes pour concevoir et mettre au point leur première formation indépendante sur la RSS dans les opérations de maintien de la paix.

Soutenir le processus de réforme des ministères de l'Intérieur et des services de police

Le Plan d'intégrité à l'usage du ministère de l'Intérieur macédonien

Le DCAF continue d'apporter sa contribution pour améliorer les systèmes d'intégrité au sein des forces de police en Europe du Sud-Est dans le cadre du programme « Renforcement de l'intégrité dans la police » (PRIP). En 2014, les activités du PRIP ont été conduites sous les auspices de la présidence en exercice suisse de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et avec l'aide financière de la DDC.

Le DCAF a formulé des recommandations lors de l'élaboration du Plan d'intégrité destiné au ministère de l'Intérieur macédonien et a continué de dispenser son programme de formation à l'intention des fonctionnaires de police (à tous les niveaux) sur la question de l'intégrité. En outre, le Centre a mis au point de nouveaux outils de formation (un manuel et deux cours d'apprentissage en ligne) afin de renforcer son action.

Suite au projet pilote entrepris en Macédoine et à d'autres campagnes de sensibilisation régionales et nationales, la question de l'intégrité dans les rangs de la police a suscité un intérêt considérable tant sur le terrain que parmi les cadres. D'ailleurs, le Kosovo et le Monténégro ont adressé une demande officielle au DCAF pour les aider à augmenter leurs capacités en 2015.

Le soutien au ministère de l'Intérieur serbe

Au cours de 2014, le DCAF a mené à bien deux projets pluriannuels commandités par l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement dans l'objectif d'encourager les efforts déployés par le ministère de l'Intérieur serbe. Ces projets avaient pour objet l'élaboration de pratiques de gestion modernes et la mise en œuvre de la Stratégie de développement du ministère pour la période 2011-2016.

Le premier projet intitulé « Renforcement de la capacité en matière de gestion stratégique à l'usage du ministère de l'Intérieur de la République de Serbie », a permis aux cadres du ministère de l'Intérieur et de la Direction générale de la police d'élargir leurs connaissances, de mieux comprendre les enjeux et d'affiner leurs compétences concernant les

pratiques modernes de gestion stratégique au sein des administrations publiques. Sur une période de trois années, un groupe cible de 60 cadres moyens et supérieurs ainsi qu'un autre groupe de 75 personnes non ciblées ont pu participer à plus de 120 journées de formation (soit 18 sessions). La majorité des participants sont à présent aptes à assister le ministère dans sa planification stratégique et dans ses efforts de réforme entrepris en vue du processus d'adhésion à l'UE.

Le second projet, intitulé « Présentation au ministère de l'Intérieur de la République de Serbie d'un concept moderne pour la gestion des ressources humaines », a donné lieu à une série d'activités très diverses portant sur la sensibilisation et le renforcement des capacités et a permis d'aider à la rédaction de documents stratégiques. S'adressant à quelque 450 employés, il a duré pratiquement trois ans. Le projet a permis de motiver des responsables des ressources humaines en tant qu'ardents défenseurs du changement et leur a donné les moyens d'agir. Ces personnes se sont réellement impliquées dans le projet ainsi que dans le processus de réforme en général et se préparent maintenant à assumer leur nouveau rôle. Les principaux résultats du projet sont la Réforme stratégique de la gestion des ressources humaines (GRH) et la Proposition de cadre organisationnel pour le service chargée de la GRH, éléments clés de la nouvelle loi sur la police et son organisation, dont l'adoption est prévue en 2015.

Afin de garantir la qualité, la pertinence et l'appropriation locale, le DCAF a suivi et évalué en permanence toutes les activités relatives à ces projets par le biais d'un mécanisme de pilotage participatif.

Aide au ministère de l'Intérieur albanais et à la police nationale albanaise

En 2014, l'ambassade de Suède à Tirana a demandé à l'ISSAT du DCAF d'aider la Suède, le ministère de l'Intérieur albanais et la police nationale albanaise en proposant à cette dernière un programme d'assistance supplémentaire qui sera mis en œuvre par la Suède. Le projet devra prendre en compte non seulement les résultats obtenus lors de la phase de coopération en cours, mais aussi les nouveaux besoins du gouvernement albanais ainsi que ses priorités de réforme au sein du secteur de la police et de la sécurité. Il comprendra une mission exploratoire, un travail de conception et une mission de restitution ainsi que la fourniture de conseils lors de la rédaction de la Théorie du changement du prochain programme suédo-albanais de réforme de la police. Il devrait déterminer l'orientation de l'aide suédoise pour les quatre prochaines années.

Encourager le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité dans les Balkans de l'Ouest

En 2014, le DCAF a continué d'aider les institutions parlementaires à renforcer leur capacité à élaborer des lois et des règles, à exercer un contrôle sur l'exécutif et à s'assurer que les politiques de sécurité reflètent les priorités nationales et répondent aux besoins des citoyens. Encourager l'harmonisation des lois, règles et pratiques avec les normes européennes est un objectif prioritaire qui guide le travail du DCAF avec les parlements.

Un total de 13 événements relatifs au renforcement des capacités et huit missions de planification et de coordination ont eu lieu en 2014 avec la participation des parlements de Bosnie-Herzégovine, du Kosovo, de Macédoine, du Monténégro et de Serbie. La plupart des activités ont été organisées dans le cadre du Projet-cadre régional pluriannuel pour la promotion du contrôle parlementaire du secteur de la sécurité dans les Balkans de l'Ouest (2012–2015), financé par le ministère des affaires étrangères norvégien. Les points à retenir sont mentionnés ci-dessous :

Bosnie-Herzégovine

- Organisation d'une table ronde ayant pour thème l'identification des précautions à prendre relativement aux questions soulevées par les reportages sur la défense (« Mapping Current Challenges in Media Reporting on Defence »), qui a réuni des journalistes, des responsables des relations publiques au sein des forces armées et des représentants du parlement dans le but de familiariser les médias avec les institutions de défense, les missions et les objectifs visés, et de chercher comment améliorer la coopération ainsi que l'échange d'informations entre l'institution de défense, le parlement et le public.
- Maintien du soutien au Bureau du commissaire parlementaire aux forces armées en finançant le salaire de l'un de ses conseillers juridiques en 2014.
- Aide technique à la Commission conjointe de défense et de sécurité de Bosnie-Herzégovine pour la rédaction de directives à l'intention des nouveaux membres du parlement, lesquelles codifient les procédures de contrôle de la sécurité et les bonnes pratiques, élaborées par la commission au cours de législatures précédentes. Ces directives permettront de garantir la pérennité des bonnes pratiques appliquées dans la région et leur amélioration continue au cours de la nouvelle législature.

<p>Kosovo*</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'une table ronde ayant pour thème les projets de modification de la loi sur les armes au Kosovo (« Draft amendments to the Kosovo Law on Weapons »), qui a réuni la commission chargée des affaires intérieures et de la sécurité, le gouvernement et des représentants du secteur de la sécurité. Les parlementaires ont pu, grâce à cet événement, mieux comprendre le processus législatif, disposer d'une plateforme permettant d'évaluer la conformité de ladite loi avec les normes internationales, et recevoir le texte amendé par la commission parlementaire. La table ronde a été financée par une subvention octroyée par la DDC sous les auspices de la présidence en exercice suisse de l'OSCE. • Organisation, sous la présidence en exercice suisse de l'OSCE, d'un séminaire à l'intention de représentants du département de recherche juridique et des personnels servant dans les commissions de surveillance de la sécurité et du renseignement. Une plateforme a été mise à la disposition des parlementaires et des chercheurs afin de leur permettre d'échanger des idées sur la façon de renforcer la coopération entre les différents services en matière de législation et de supervision du secteur de la sécurité.
<p>Macédoine‡</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à un projet de recherche sur l'interception des communications en Macédoine (« Interception of Communications in Macedonia »). Il s'agit d'évaluer le cadre législatif actuellement en vigueur pour intercepter les communications, repérer les lacunes qui permettent les violations des droits humains et des libertés, et de formuler des recommandations en vue d'améliorer le contrôle des institutions autorisées à intercepter les informations.
<p>Monténégro</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aide au Conseil pour le contrôle civil de la police en vue de la publication et du lancement de son rapport d'activité pluriannuel <i>Police and Human Rights : Civil Control of the Work of Police in Practice</i>, ce qui contribue à sensibiliser le public aux mécanismes de contrôle démocratique du pays et permet aux citoyens de se tenir facilement informés des travaux du Conseil. • Organisation d'un séminaire national sur les priorités et les responsabilités à prendre en compte concernant la promotion de l'intégrité de la police au Monténégro (« Priorities and responsibilities in fostering police integrity in Montenegro »), favorisant ainsi la participation active et éclairée du parlement dans ce domaine.

* L'Assemblée du Kosovo a déclaré l'indépendance du territoire le 17 février 2008. Tandis que 36 États membres du Conseil de fondation du DCAF ont reconnu l'indépendance du Kosovo, à la date de la publication du présent rapport, 25 ne l'ont pas acceptée et continuent, s'agissant du Kosovo, de suivre les directives de la résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU.

‡ Désignée à toutes fins utiles au sein de l'UE, de l'OTAN, de l'OSCE et des Nations Unies sous le nom d'« ex-République yougoslave de Macédoine ».

- Organisation d'une visite d'étude à Oslo pour des membres élus et des conseillers faisant partie de la Commission de sécurité et de défense, ce qui a permis à des parlementaires monténégrins et diverses parties prenantes norvégiennes d'échanger directement des idées. Les participants ont ainsi pu mutuellement bénéficier de leurs discussions concernant les institutions, règlements et pratiques démocratiques dans les deux pays et trouver des moyens d'améliorer la coopération bilatérale.
- Aide pour l'élaboration et le financement d'une évaluation de l'impact du contrôle parlementaire sur le secteur de la sécurité au Monténégro. Le projet, mené par l'Institut Alternativa, a permis de sensibiliser le public à la raison d'être et à la nécessité d'instituer un contrôle parlementaire ainsi qu'un processus démocratique pour la reddition de comptes s'agissant du secteur de la sécurité.

**Coopération
parlementaire régionale**

- Organisation d'un séminaire régional à l'intention du personnel parlementaire de l'Europe du Sud-Est pour lui permettre de nouer des contacts professionnels et d'échanger des idées, contribuant ainsi au renforcement de la capacité parlementaire en matière de législation et de contrôle de la sécurité.
- Sous les auspices de la présidence en exercice suisse de l'OSCE et en collaboration avec la Commission de contrôle des services de sécurité de l'Assemblée nationale de la République de Serbie, organisation d'une conférence pour les organes parlementaires chargés du contrôle des services du renseignement en Albanie, Croatie, Macédoine et Serbie. Une déclaration officielle a été adoptée, demandant aux parlements de la région de renforcer les processus de supervision des services du renseignement et d'intensifier les échanges entre pairs sur les méthodes et les pratiques utilisées en matière de contrôle des services du renseignement.
- Participation à la réunion annuelle des commissions parlementaires régionales sur la défense et la sécurité, organisée par le RACVIAC. Les participants ont ainsi pu se familiariser d'une part, avec les différentes menaces à la sécurité, communes à tous ces pays, et d'autre part, avec les stratégies et mécanismes de coopération régionale mis en place en Europe du Sud-Est pour lutter contre lesdites menaces.

Donner les moyens d'agir aux organisations de la société civile dans les Balkans de l'Ouest

Le DCAF a continué à travailler avec les organisations de la société civile (OSC) dans les Balkans de l'Ouest sur divers projets de recherche concernant la RSS, les a aidées à renforcer leur capacités et a encouragé certaines activités d'OSC dans le but de garantir la pérennité de la participation de la société civile à la gouvernance démocratique de la sécurité.

En 2014, le DCAF a reçu une subvention octroyée par le Fonds national suisse de la recherche scientifique pour réaliser d'ici à 2017 un projet de recherche régional sur les entreprises de sécurité privées (« Private Security Companies in the Western Balkans »). En collaboration avec quatre OSC (d'Albanie, de Bulgarie, du Kosovo et de Serbie), le DCAF examinera les cadres réglementaires des entreprises de sécurité privées dans ces pays, signalera les questions à régler ainsi que les dysfonctionnements constatés, et formulera des recommandations pratiques en vue d'améliorer la reddition des comptes.

Dans le cadre de son programme annuel « Young Faces » et en collaboration avec la fondation Diplo, le DCAF a créé une université d'hiver sur la cybersécurité. De jeunes chercheurs, universitaires, fonctionnaires et représentants du secteur privé issus de la société civile se sont réunis pour affiner leur compréhension des défis à relever et des questions de gouvernance en matière de cybersécurité.

Le DCAF a également fourni une assistance bilatérale pour des projets de recherche, de formation et de sensibilisation entrepris par des OSC dans les Balkans de l'Ouest.

Albania

- En 2014, maintien du soutien apporté à l'Institut pour la démocratie et la médiation, basé à Tirana, lors d'un projet d'une durée de 12 mois dont l'objectif était de dispenser une formation complète en vue de renforcer le rôle du Parlement albanais dans la supervision du secteur de la sécurité.

Bosnia and Herzegovina

- Aide au Centre d'études sur la sécurité, basé à Sarajevo, pour recenser, publier et démontrer la qualité des données statistiques sur la corruption au sein des services de police du pays.

Macédoine[‡]	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien au groupe de réflexion Analytica pour organiser des ateliers de formation et préparer une boîte à outils à l'intention des journalistes précisant les règles à respecter dans leurs reportages sur la gouvernance et la réforme du secteur de la sécurité. • Maintien de l'aide à Analytica pour évaluer le modèle de police de proximité tel qu'il a été appliqué à Skopje.
Région des Balkans de l'Ouest	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à titre de partenaire stratégique, parrain et donateur au 4^{ème} Forum de Belgrade sur la sécurité, lors de deux sessions organisées conjointement : un groupe de discussion sur l'impact de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU et une session d'orientation sur les stratégies multipartites à déployer afin de renforcer la cybersécurité dans les Balkans de l'Ouest.

Intégrer le genre dans les processus de gouvernance du secteur de la sécurité dans les Balkans de l'Ouest

L'intégration des questions liées au genre dans la GSS/RSS est restée cette année encore une préoccupation prioritaire du DCAF s'agissant de ses activités en Europe de l'Ouest. Au niveau régional, il a poursuivi sa collaboration avec le Centre de documentation d'Europe du Sud-Est et d'Europe de l'Est pour la lutte contre la prolifération des armes légères (SEESAC), basé à Belgrade en Serbie.

De plus, au niveau bilatéral en Bosnie-Herzégovine, le DCAF a travaillé aux côtés de son partenaire local The Atlantic Initiative pour mettre la dernière touche à la mise en œuvre d'un projet de trois ans sur la place du genre dans la réforme de la justice. Le projet avait été conçu à l'origine pour améliorer les procédures et les pratiques judiciaires relatives à la violence domestique et au harcèlement sexuel, afin que les services de justice ne fassent pas preuve de discrimination. Il visait également à renforcer le rôle des femmes dans le secteur de la justice, notamment au niveau décisionnel, et à consolider les capacités de l'association nationale des femmes juges de façon à leur donner les moyens de s'engager pour une réforme viable à long terme du système judiciaire.

Grâce au soutien du DCAF, un groupe de neuf juges bosniens a mis au point et publié le tout premier registre d'audience sur l'évaluation des cas de violence domestique. S'aidant dudit registre, certains d'entre eux ont ensuite dispensé des formations à plus de 130 membres du système judiciaire dans le pays. On espère qu'il amènera des améliorations à long terme dans le cours de la pratique judiciaire et une plus grande

[‡] Désignée à toutes fins utiles au sein de l'UE, de l'OTAN, de l'OSCE et des Nations Unies sous le nom d'« ex-République yougoslave de Macédoine ».

cohérence dans le traitement des affaires de violence domestique. De même, s'inspirant des conseils du DCAF, un groupe de travail composé de présidents de tribunaux, de juges et de représentants des institutions concernées, a mis au point la toute première politique destinée à prévenir le harcèlement sexuel et lié au genre dans l'appareil judiciaire de la Bosnie-Herzégovine. Il est à souhaiter que sa mise en œuvre contribue à faire avancer la cause de l'égalité des sexes dans le système judiciaire de la Bosnie-Herzégovine.

Pour de plus amples informations sur le programme du DCAF en Europe du Sud-Est, voir : www.dcaf.ch/Region/Southeast-Europe et www.pccseesecretariat.si/

Principaux résultats obtenus en 2014 :

→ Grâce aux services de conseil du DCAF auprès du ministère de l'Intérieur serbe concernant l'introduction d'un concept moderne pour la gestion des ressources humaines (GRH), la formulation d'une stratégie de réforme de la GRH par des parties prenantes locales est devenue possible. La stratégie a été officiellement approuvée par le ministère en octobre 2014 et servira de guide pour réformer les processus de GRH au sein du ministère dans les années à venir.

→ Grâce à une formation pluriannuelle mise en place par le DCAF, le ministère de l'Intérieur serbe a pu accroître ses compétences en matière de gestion stratégique. Les bénéficiaires de la formation sont à présent les vecteurs du changement qui interviendra à la suite de la planification des réformes prévues par le ministère dans le cadre du processus d'adhésion à l'UE.

→ Grâce au soutien technique apporté par le DCAF et à son approche conceptuelle, la Commission conjointe de défense et de sécurité de Bosnie-Herzégovine a rédigé des directives à l'intention des nouveaux membres du parlement. Ces directives servent à codifier les procédures de contrôle de la sécurité et les bonnes pratiques, élaborées par la commission au cours de législatures précédentes. Elles permettront de garantir la pérennité des bonnes pratiques appliquées dans la région et leur amélioration continue au cours de la nouvelle législature.

→ Forts des conseils techniques prodigués par le DCAF, quatre groupes de réflexion issus d'Albanie, de Bulgarie, du Kosovo et de Serbie ont mis au point une méthodologie pour entreprendre une étude de recherche appliquée au secteur de la sécurité privée dans leurs pays. Cela leur permet d'acquérir les connaissances qui leur font défaut actuellement et les décideurs pourront ainsi élaborer des réglementations garantissant un meilleur contrôle démocratique du secteur de la sécurité privée.

→ Grâce au soutien technique apporté par le DCAF au Secrétariat de la CCP ESE, les normes et pratiques policières en vigueur dans la région ont pu être mieux appliquées et harmonisées sur le plan légal, et les capacités permettant la mise en œuvre de mesures de coopération policière transfrontalière ont pu être augmentées, renforçant ainsi les réseaux existants et la confiance mutuelle entre la police et les fonctionnaires de justice des onze Parties contractantes. Depuis avril 2014, toutes les Parties contractantes peuvent échanger des informations, y compris des données personnelles, en application de la Convention et en conformité avec les normes européennes pertinentes. Cette mesure devrait favoriser une action commune plus efficace contre la criminalité organisée et les délits graves transfrontaliers.

→ L'aide apportée par le DCAF pour renforcer la capacité d'analyse et les compétences en planification stratégique/formation au sein du ministère de l'Intérieur macédonien en matière d'intégrité de la police a abouti à l'adoption du Plan ministériel d'intégrité qui présente des mesures concrètes à venir. Pour étayer la mise en œuvre de ce plan, le DCAF et le ministère ont mis au point un programme de formation interne et exhaustif à l'usage des cadres et des fonctionnaires, qui sera dispensé par les instructeurs de police du ministère formés à cet effet par le DCAF.

Principaux résultats obtenus en 2014 :

→ Par le biais de son Programme sur la sécurité aux frontières, le DCAF a fourni des conseils techniques et stratégiques aux services de la police des frontières dans les Balkans de l'Ouest en vue d'exécuter des missions régionales et de transformer les obligations découlant du traité ainsi que les engagements politiques en mesures concrètes de lutte contre la criminalité organisée et les délits graves. Les opérations ont respecté les normes et les codes de meilleures pratiques en vigueur en Europe.

→ Grâce au soutien du DCAF, un groupe de neuf juges bosniens a mis au point et publié le tout premier registre d'audience sur l'évaluation des cas de violence domestique. S'aidant dudit registre, certains d'entre eux ont ensuite dispensé des formations à plus de 130 membres du système judiciaire dans le pays. On espère qu'il amènera des améliorations à long terme dans le cours de la pratique judiciaire et une plus grande cohérence dans le traitement des affaires de violence domestique.

→ Un groupe de travail composé de présidents de tribunaux, de juges et de représentants des institutions concernées, a mis au point la toute première politique destinée à prévenir le harcèlement sexuel et lié au genre dans l'appareil judiciaire de la Bosnie-Herzégovine. Il est à souhaiter que sa mise en œuvre contribue à faire avancer la cause de l'égalité des sexes dans le système judiciaire de la Bosnie-Herzégovine.

Les nouveaux États indépendants



Dates importantes :

-
- 2000** La Russie et l'Ukraine font partie des membres fondateurs du DCAF.
-
- 2001** La Géorgie rejoint le DCAF.
- Le DCAF soutient l'Assemblée interparlementaire de la Communauté des États indépendants (CEI) dans la rédaction d'une législation type sur le contrôle parlementaire des opérations militaires et de maintien de la paix.
-
- 2002** L'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Bélarus et la Moldavie rejoignent le DCAF.
- Le DCAF publie un recueil d'instruments juridiques intitulé *Russian Federation Legal Acts on Civil-Military Relations : Collection of Documents*.
-
- 2004–2009** Collaboration étroite avec la Commission de la sécurité et de la défense de la Verkhovna Rada (le Parlement ukrainien).
-
- 2005** Organisation d'une conférence parlementaire régionale pour les parlementaires de la CEI, en collaboration avec le PNUD.
- Première Conférence régionale sur les questions relatives au renforcement des institutions de défense du Caucase.
- Le DCAF publie un recueil d'instruments juridiques intitulé *The Security Sector Legislation of Ukraine*, contenant quelque 30 lois que le DCAF a aidé à rédiger.
-
- 2006** Première Table ronde régionale pour les médiateurs de la CEI, en collaboration avec le PNUD.
-
- 2006–2009** Collaboration étroite avec les Services de sécurité ukrainiens sur le contrôle et la réforme des services du renseignement.
-
- 2006–2012** Le DCAF gère le « Programme de jumelage d'experts » pour les fonctionnaires du ministère de la Défense ukrainien.

Dates importantes :

2009–2012	Organisation des premières tables rondes nationales sur les droits de l'homme dans les forces armées avec les gouvernements de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan, de la Géorgie, du Tadjikistan et du Turkménistan, en collaboration avec l'OSCE / BIDDH.
2011	Le Kirghizistan rejoint le DCAF.
2012	Le Kazakhstan rejoint le DCAF avec le statut d'observateur permanent. Des institutions de médiation du Kirghizistan et du Tadjikistan participent pour la première fois à la Conférence internationale des institutions de médiation pour les forces armées.
2013	Le DCAF établit les bases d'une coopération avec les services nationaux de sécurité aux frontières de pays d'Asie centrale.

Comme les années précédentes, la plupart des activités du DCAF dans la région des nouveaux États indépendants au-delà du cadre de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), de l'Organisation du traité de sécurité collective (OTSC) ou de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) ont été menées sur une base bilatérale. La majorité de ces projets ont été mises en œuvre en Arménie, en Géorgie, au Kirghizistan et en Ukraine.

 **Arménie**

En 2014, le DCAF a poursuivi son étroite collaboration avec le bureau de l'OSCE à Erevan concernant toute une série de questions relatives à la gouvernance de la sécurité :

Réforme de la police

- Organisation d'un voyage d'étude dans les bureaux du DCAF, de l'Office fédéral suisse de la police, de la police du Chablais et de l'académie de police de Savatan pour les hauts fonctionnaires venus d'Arménie qui ont ainsi pu se familiariser avec l'organisation de la police suisse, avec les méthodes utilisées par la police de proximité et avec les méthodes de formation des policiers.
- Organisation par le bureau du DCAF à Ljubljana et le bureau de l'OSCE à Erevan d'une mission d'information pour le compte de la police de la République d'Arménie à Ljubljana en Slovénie.
- En coopération avec la police de la République d'Arménie, l'Institut international de formation policière, l'Université métropolitaine de Londres et le Bureau de l'OSCE à Erevan, organisation de deux séminaires pour le compte de l'Institut de formation de la police de la République d'Arménie. Le premier, qui s'adressait aux étudiants et au personnel de

cet institut, était principalement centré sur la gestion des scènes de crime ainsi que sur la prévention de la criminalité juvénile et de la violence domestique. Le second, destiné au personnel des services médico-légaux de la police arménienne, était consacré à l'analyse des scènes de crime.

Assistance parlementaire

- Conjointement avec la Commission chargée de la défense, de la sécurité nationale et des affaires intérieures de l'Assemblée nationale de la République d'Arménie, et en collaboration avec le Bureau de l'OSCE à Erevan, organisation : 1) d'un séminaire international à l'intention des représentants d'institutions policières et d'organisations de la société civile sur le contrôle parlementaire ainsi que d'une audience ultérieure sur l'obligation de rendre des comptes, la transparence et le contrôle parlementaire ; 2) d'un séminaire international et d'une audience établissant les principes de base du volet parlementaire de la gouvernance du secteur de la sécurité, notamment « le contrôle par le parlement de la budgétisation et de la passation des marchés en matière de défense ». Les sujets abordés ont porté, entre autres, sur le mode de gestion, les procédures de marchés publics et le budget.
- Action en faveur du renforcement interparlementaire des capacités pour le compte de la Commission de la sécurité et de la défense de l'Assemblée nationale arménienne à Podgorica au Monténégro dans le cadre de la collaboration entre le DCAF et le bureau de l'OSCE à Erevan.
- Rédaction de commentaires sur un projet de loi relatif aux activités des gardes travaillant dans les entreprises de sécurité privées à l'attention de la Commission de la défense.

Aide à la publication en arménien des documents suivants :

- Manuel du DCAF *Renforcer le contrôle financier dans le secteur de la sécurité* ;⁷
- Une évaluation du contrôle parlementaire du secteur de la sécurité ; et
- *Parliamentary Powers in Security Sector Governance*.⁸

⁷ www.dcaf.ch/Publications/Guidebook-Strengthening-Financial-Oversight-in-the-Security-Sector

⁸ www.dcaf.ch/Publications/Parliamentary-Powers-in-Security-Sector-Governance

Autres activités en partenariat avec l'OSCE

- Participation à un atelier organisé par le ministère de la Défense arménien et le Bureau de l'OSCE à Erevan à l'occasion du vingtième anniversaire du Code de conduite de l'OSCE afin d'améliorer la compréhension du code parmi les agences gouvernementales arméniennes et la société civile, de discuter des meilleures pratiques de mise en œuvre, d'étudier les liens existant entre son application et les résultats de la réforme de la défense, et de familiariser les représentants du gouvernement arménien ainsi que la société civile aux nouveaux éléments contenus dans le code, en particulier le rôle des entreprises de sécurité privées.



Azerbaïdjan

- Participation au 86^{ème} séminaire Rose-Roth sur « Le Caucase du Sud : défis et opportunités », au cours duquel des experts du DCAF sont intervenus sur la réforme de la gestion, le renforcement de l'intégrité et la gestion des ressources humaines en matière de défense.
- Publication en azéri et diffusion de l'ouvrage du DCAF intitulé *Defence Institution Building – A Sourcebook in Support of the Partnership Action Plan*.



Géorgie

- Publication d'une enquête sur les pouvoirs des parlementaires dans le domaine du contrôle du secteur de la sécurité en Géorgie intitulée *Parliamentary Powers related to Security Sector Oversight in Georgia*⁹ et révision des recommandations formulées à l'intention du ministère de la Défense sur la coopération avec le Parlement géorgien (*Recommendations for the Ministry of Defence on Cooperation with the Georgian Parliament*) à la demande du parlement, du ministère de la Défense, de plusieurs ONG et autres parties prenantes.
- Publication d'une étude sur le cadre juridique de la gouvernance du secteur de la sécurité en Géorgie, intitulée *Legal Framework of Security Sector Governance in Georgia*.¹⁰
- Organisation, conjointement avec le bureau du défenseur public de Géorgie, d'une séance d'initiation sur la surveillance du secteur de la sécurité pour traiter des défis auxquels sont confrontées les institutions de médiation lors de leur surveillance des institutions du secteur de la sécurité.
- Organisation, avec la Commission de la sécurité et de la défense du Parlement de Géorgie, d'une table ronde parlementaire sur l'accès à l'information, le parlement et le secteur de la sécurité (« Access to Information – Parliament and Security Sector »), portant sur les aspects juridiques de la classification de l'information et des différentes façons d'améliorer l'échange des stratégies et procédures, la transparence et l'obligation de rendre des comptes.

⁹ www.dcaf.ch/Publications/Evaluation-of-Parliamentary-Powers-Related-to-Oversight-of-the-Defence-Sector-in-Georgia

¹⁰ www.dcaf.ch/Publications/The-Legal-Framework-of-Security-Sector-Governance-in-Georgia

- Participation à une table ronde avec le Bureau de liaison de l'OTAN et la Commission de la sécurité et de la défense sur le contrôle du secteur de la sécurité (« Security Sector Oversight ») avec en préambule une présentation des normes en vigueur dans ce domaine.
- Présentation des premières impressions sur le projet de loi du Parlement de Géorgie sur le secret d'État à l'intention de la Commission de la sécurité et de la défense du parlement, et examen dudit projet de loi à la lumière des meilleures pratiques et normes européennes.
- Brève présentation de la place du genre dans l'armée à l'intention des chefs de section des forces armées géorgiennes et formation de 36 conseillers en la matière.
- Publication de la version en langue géorgienne du manuel *Ombuds Institutions for the Armed Forces : A Handbook*.¹¹

 **Kazakhstan**

- Lancement d'une étude multidisciplinaire axée sur deux sujets : 1) le plan d'urgence de l'OTSC : aspects géographiques et 2) son fondement en droit international.

 **Kirghizistan**

- Participation à Bichkek, avec le Centre de l'OSCE, à une cérémonie de signature à l'occasion de la création d'une cellule de gestion des crises au sein du bureau du Premier ministre du Kirghizistan.
- Organisation avec des partenaires locaux de la société civile d'une table ronde sur la gestion des crises dans la République kirghize.
- Élaboration avec des partenaires de la société civile d'une feuille de route sur la gestion des crises intitulée *Crisis Response in Kyrgyzstan's Recent Experience : Lessons for the Future*.¹²
- Avec le Centre de l'OSCE à Bichkek, accompagnement d'une délégation lors d'un voyage d'étude à Paris consacré à la gestion des crises dans le cadre d'un protocole d'accord entre le DCAF, le bureau de l'OSCE au Kirghizistan, le ministère de l'Intérieur français et le bureau du Premier ministre de la République kirghize sur la création d'une cellule de crise permettant au gouvernement kirghize de prévenir et de traiter les situations de crise.
- Organisation de conférences sur le renforcement de l'intégrité dans la gestion des effectifs de police et de défense en collaboration avec le Conseil national de défense de la République kirghize.

¹¹ www.dcaf.ch/Publications/Ombuds-Institutions-for-the-Armed-Forces-A-Handbook

¹² www.dcaf.ch/Publications/Almanac-2-Crises-Response-in-Kyrgyzstan-s-Recent-Experience-Lessons-for-the-Future-Russian



Moldavie

- Organisation, en collaboration avec l'OTAN et le ministère de la Défense de la République de Moldavie, d'une conférence sur le renforcement de l'intégrité en matière de gestion du personnel des forces armées à l'intention des participants à la réunion des ministres de la Défense des pays d'Europe du Sud-Est.
- Soutien à la mission NORLAM (conseillers norvégiens en matière de primauté du droit) lors d'un examen de l'efficacité du projet bilatéral moldave/NORLAM sur la réforme de la justice dans le pays. Il s'agissait principalement d'aider les responsables du programme NORLAM, le ministère des affaires étrangères norvégien et le ministère de la justice norvégien à décider d'une part, si l'aide devrait être reconduite au-delà de 2016 et d'autre part, quelle en serait la portée.
- Soutien à la Suède pour aider le ministère des affaires intérieures moldave à entreprendre une évaluation de base de ses capacités en gestion stratégique et pour formuler des recommandations en vue de l'élaboration d'un programme d'appui.



Tadjikistan

- Organisation, par le Bureau des libertés civiles (une ONG), de visites de suivi dans des bases militaires au Tadjikistan, en collaboration avec le Bureau du médiateur au Tadjikistan, en vue de surveiller le respect des normes nationales et internationales relatives aux droits et libertés des personnels dans les installations militaires.
- Publication de la version en langue russe de l'ouvrage : *Security Sector Legislation in the Republic of Tadjikistan – A Review*.¹³



Ukraine

- Participation à une audience parlementaire à la Verkhovna Rada (parlement ukrainien) sur « La défense de l'Ukraine au 21^{ème} siècle : défis, menaces, solutions ».
- Organisation et participation avec le Bureau de liaison de l'OTAN à une table ronde sur le cadre de surveillance de la Garde nationale ukrainienne.
- Participation à un séminaire sur « Les nouvelles tendances et les défis à relever concernant la sécurité sur le plan international » organisé par le Bureau de liaison de l'OTAN.
- Organisation, en collaboration avec le ministère de la Défense, d'un séminaire de renforcement de la capacité sur « les compétences requises pour l'élaboration de programmes nationaux visant à améliorer l'intégrité dans le secteur de la défense et pour combler les lacunes existantes ».
- Participation, en coopération avec l'OTAN, à un séminaire sur « Expériences de la communauté internationale dans la mise en place d'un système durable pour la gestion des changements de carrière et l'adaptation sociale des militaires servant dans les forces armées ».

¹³ www.dcaf.ch/Publications/Security-Sector-Legislation-in-the-Republic-of-Tadjikistan-a-Review

- Participation à un atelier sur « l'égalité des sexes et l'égalité de traitement dans le secteur de la sécurité et de la défense en Ukraine – hier et aujourd'hui », organisé par le Bureau de liaison de l'OTAN à Kiev, l'ambassade de Pologne et l'administration ukrainienne chargée de la fonction publique.
- Participation à une conférence sur « Défis dans l'architecture européenne de sécurité : la situation en Ukraine » à l'Académie diplomatique d'Ukraine.
- Présentation de commentaires sur la version préliminaire du *Livre vert*, élaboré par l'Institut national d'études stratégiques ukrainien.
- Participation à une réunion initiale d'experts internationaux sur l'élaboration d'un livre vert sur la protection des infrastructures sensibles en Ukraine.
- Organisation d'un séminaire avec l'OTAN sur « Les expériences de la communauté internationale dans la mise en place d'un système durable pour la gestion des changements de carrière et l'adaptation sociale des militaires servant dans les forces armées », axé sur les meilleures pratiques de l'OTAN relatives à un protocole de réinstallation applicable à l'ensemble des forces armées suivant le principe des 4R : recrutement, rétention, réinstallation et réservistes.

Pour de plus amples informations sur les programmes du DCAF dans les nouveaux États indépendants, voir www.dcaf.ch/Region/Eastern-Europe-and-Central-Asia

Principaux résultats obtenus en 2014 :



Grâce au soutien du DCAF, dans le cadre d'une coopération pluriannuelle avec le Centre de l'OSCE à Bichkek, le gouvernement français, le gouvernement kirghize et d'autres parties prenantes kirghizes, le projet de créer une cellule de gestion des crises plus efficace a vu le jour et les programmes relatifs au renforcement des capacités collectives ont été mis en œuvre.

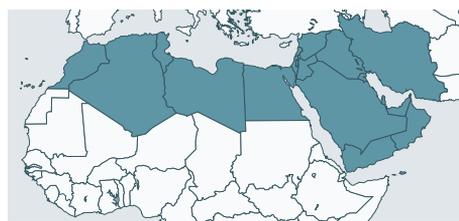
→ Grâce au soutien du DCAF, des activités liées à la surveillance du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales parmi le personnel des forces armées ont été entreprises au Tadjikistan.

Principaux résultats obtenus en 2014 :

→ Suite aux recommandations formulées dans le rapport du DCAF concernant l'évaluation de base des capacités du ministère des affaires intérieures moldave en matière de gestion stratégique, un plan-cadre a été présenté, qui donne les grandes lignes d'un nouveau programme d'appui à la gestion stratégique au sein du ministère. Sa mise en œuvre sera assurée par le DCAF.

→ Grâce aux conseils techniques et stratégiques du DCAF, le ministère de la Défense géorgien a entamé la révision de sa réglementation et de ses procédures relatives aux questions liées au genre dans les forces armées en se basant sur les meilleures pratiques internationales. Cette initiative devrait contribuer à accélérer l'intégration efficace des femmes dans les forces armées géorgiennes et à la mise en œuvre des mesures visant à renforcer la capacité des forces armées du pays en vue de permettre une planification et des opérations sensibles aux questions liées au genre.

Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord



Dates importantes :

- 2005** Création par le DCAF du Programme Moyen-Orient et Afrique du Nord.
Lancement d'un programme global sur la gouvernance du secteur de la sécurité dans le territoire palestinien occupé et ouverture d'un bureau du DCAF à Ramallah.
-
- 2006** Début de la coopération entre le DCAF et les autorités marocaines sur la mise en œuvre des recommandations formulées par l'instance marocaine Équité et réconciliation.
-
- 2007** Le Liban rejoint le DCAF.
-
- 2009** Ouverture d'un bureau du DCAF à Beyrouth.
-
- 2011** Des révoltes populaires entraînent des changements politiques en Tunisie, en Égypte, en Libye et au Yémen, faisant de la réforme du secteur de la sécurité une priorité.
La Tunisie rejoint le DCAF. Le Centre ouvre un bureau à Tunis et noue une relation stratégique avec les ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Défense tunisiens. Parallèlement, il lance au niveau national un programme complet d'assistance sur la gouvernance du secteur de la sécurité.
-
- 2012** Le DCAF propose ses services au gouvernement libyen et établit une présence à Tripoli.
Création par le DCAF d'un Fonds d'affectation pour l'aide au développement du secteur de la sécurité en Afrique du Nord. Les gouvernements du Luxembourg, des Pays-Bas, de la République slovaque, de la Suède et de la Suisse sont les premiers à soutenir cette initiative.
-
- 2013** Le DCAF ouvre un bureau à Tripoli, en Libye.

Des défis toujours croissants dans la région MENA

L’année 2014 a été particulièrement difficile au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MENA), marquée par un contexte sécuritaire qui n’a fait qu’empirer dans toute la région. Les gouvernements ont dû faire face à une multitude de problèmes, car l’instabilité et la violence de part et d’autre des frontières menaçaient de se propager, alimentées par les flux de combattants, de réfugiés et d’armes illégales. Ils ont donc décidé de consacrer leurs efforts et ressources à la normalisation de cette situation. Parfois, les principes liés aux droits humains, à la légitimité et à l’obligation de rendre des comptes se sont trouvés relégués à l’arrière-plan. Dans certains pays, les processus de réforme à plus long terme, notamment la très nécessaire réforme du secteur de la sécurité (RSS), ont été retardés. Une vision tronquée et à court terme des questions sécuritaires critiques ne peut qu’engendrer radicalisation, révolte et conflit.

L’année 2014 a été le témoin de la montée en puissance de l’État islamique, qui est arrivé à affirmer son autorité dans des territoires de l’ouest de l’Irak et de l’est de la Syrie, conquis au début de 2014. Un grand nombre de jeunes de toute la région et aussi d’Europe sont venus rejoindre les rangs de ce groupe, ce qui a amené les pays d’origine à s’inquiéter de l’influence déstabilisatrice que les combattants pourraient avoir à leur retour. Le flux de réfugiés syriens a atteint un point critique dans les pays avoisinants, ajoutant d’énormes pressions sociales, politiques et économiques à un contexte déjà fragile.

En Palestine, la situation politique ne s’est pas améliorée malgré un accord conclu en juin 2014 entre le Fatah et le Hamas pour établir un gouvernement d’unité nationale après des années de discorde. En juillet, la guerre entre Israël et Gaza a causé d’immenses souffrances humaines ainsi que d’importants dégâts matériels.

En Égypte, la répression des opposants politiques, de la société civile et des médias s’est accrue, tandis que le Président Abdel Fatah el-Sisi et l’armée accentuaient encore davantage leur emprise sur le pays. L’Indice Ibrahim de la gouvernance africaine cite l’Égypte comme étant le pays dans lequel la gouvernance s’est le plus détériorée ces cinq dernières années. Dans le même temps, la Libye voisine a sombré dans la violence et le chaos, divers groupes armés se battant les uns contre les autres pour le contrôle d’alliances sans cesse changeantes.

Le peuple tunisien a voté lors d’élections parlementaires paisibles et démocratiques en octobre 2014, puis d’élections présidentielles le mois suivant. Le nouveau gouvernement a déclaré sa volonté de poursuivre la transition vers la démocratie et d’entreprendre les réformes nécessaires, y compris celle du secteur de la sécurité. Le Maroc a connu la stabilité tout au long de l’année et a lentement poursuivi son programme de réforme.

L’approche du DCAF

En 2014, le DCAF a continué à travailler avec des gouvernements, des parlements, des prestataires de services de sécurité et de défense, la société civile et les médias sur le terrain. En Palestine, le Centre a aidé à renforcer le contrôle financier dans le secteur de la sécurité et à mettre en place un système pour le traitement des plaintes dans ce même secteur. Il a soutenu plusieurs processus de réforme législative et d'élaboration des lois, a aidé des communautés à traiter elles-mêmes leurs problèmes de sécurité, a sensibilisé le secteur de la sécurité palestinien à la question du genre, et a encouragé la société civile à exercer un contrôle sur le secteur de la sécurité.

En Afrique du Nord, les activités du DCAF sont pilotées par l'entremise du Fonds d'affectation pour l'aide au développement du secteur de la sécurité en Afrique du Nord, qui permet à plusieurs États membres de coordonner et de financer leur assistance en matière de RSS. En Tunisie, l'an dernier, le DCAF a continué d'encourager les débats publics sur la sécurité et a renforcé les compétences des principaux ministères du secteur de la sécurité en communication et en gestion stratégique. Le Centre a coordonné et amélioré des mécanismes de contrôle de l'administration pénitentiaire, contribuant ainsi à garantir le respect des droits humains des détenus. Il a également mené des enquêtes auprès de citoyens au niveau des gouvernorats afin de cerner les préoccupations les plus importantes et d'aider les communautés à formuler des solutions concrètes. De plus, bien avant les élections parlementaires d'octobre, le DCAF avait déjà engagé le dialogue avec des partis politiques sur la méthode à adopter pour que le Parlement tunisien puisse remplir son rôle concernant la surveillance du secteur de la sécurité.

Le DCAF a contribué à un débat éclairé sur les relations entre les civils et les militaires en Égypte en créant un réseau d'experts internationaux et égyptiens. Outre ses activités dans la région, le Centre a mis en ligne une série d'outils : il propose à présent des Observatoires du secteur de la sécurité (appelés *Marsad*) pour l'Égypte, la Libye, la Palestine et la Tunisie, qui fournissent des informations et des analyses actualisées des derniers événements concernant le secteur de la sécurité. De plus, le DCAF propose des bases de données en ligne multilingues et consultables sur toute la législation régissant les secteurs de la sécurité en Libye et en Tunisie.

Le DCAF a d'autre part travaillé avec des gouvernements, des parlements et des organisations de la société civile pour alimenter des débats locaux et régionaux sur la gouvernance du secteur de la sécurité (GSS) parmi des États membres du Conseil de coopération du Golfe et dans la région élargie du golfe Persique.

Les activités du DCAF

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des activités les plus importantes par pays au Moyen-Orient et en Afrique du Nord en 2014 :

 Égypte	<ul style="list-style-type: none">• Création d'un réseau d'experts internationaux et égyptiens, chargés d'observer les relations entre les forces armées et les autorités civiles dans le pays.• Lancement de l'Observatoire égyptien du secteur de la sécurité (<i>Marsad</i> pour l'Égypte) afin d'alimenter le débat national sur la gouvernance et la réforme de la sécurité.¹⁴ <i>Marsad</i> est un site internet très fréquenté qui traite de l'actualité et présente les dernières études réalisées sur le secteur de la sécurité.
 Libye	<ul style="list-style-type: none">• Consultations régulières, à partir des bureaux du DCAF à Tripoli et à Genève, avec les autorités libyennes, les forces de sécurité et la société civile sur des questions relatives à la gouvernance et la réforme du secteur de la sécurité dans le pays.• Mise en ligne de la base de données sur la législation libyenne du secteur de la sécurité.¹⁵• Lancement de l'Observatoire libyen du secteur de la sécurité (<i>Marsad</i> pour la Libye) afin d'alimenter le débat national sur la gouvernance et la réforme de la sécurité.¹⁶ <i>Marsad</i> est un site internet très fréquenté (par quelque 131 000 personnes) qui traite de l'actualité et présente les dernières études réalisées sur le secteur de la sécurité.
 Maroc	<ul style="list-style-type: none">• Poursuite des discussions stratégiques avec le gouvernement marocain, le parlement et la société civile sur l'application des recommandations formulées par la Commission marocaine pour la vérité et la réconciliation.
 Territoire palestinien occupé	<ul style="list-style-type: none">• Soutien aux membres du Conseil des ministres de l'Autorité nationale palestinienne (ANP) pour la publication du tout premier rapport annuel sur les mécanismes de traitement des plaintes.• Collaboration avec le Bureau du président de l'ANP pour aider les gouvernorats et les organisations de la société civile de la région à élaborer des plans de sécurité communautaires à Jénine et Hébron.• Renforcement des compétences des principales institutions de surveillance chargées de vérifier les dépenses et de superviser les processus de budgétisation et de passation des marchés dans le secteur de la sécurité palestinien.• Renforcement des capacités organisationnelles de cinq organisations de la société civile palestiniennes, leur permettant d'être plus efficaces dans leur fonction de contrôle du secteur de la sécurité.

¹⁴ www.marsad.eg

¹⁵ www.security-legislation.ly

¹⁶ www.marsad.ly

- Examen de plusieurs lois palestiniennes en vue d'évaluer leur conformité avec la Convention de l'ONU sur la corruption et avec les meilleures pratiques en vigueur. Aide à des partenaires locaux pour proposer des modifications.
- Aide aux forces de sécurité palestiniennes pour rendre leurs stratégies, procédures et prestations plus attentives à la question du genre.
- Amélioration de l'Observatoire palestinien du secteur de la sécurité¹⁷ (*Marsad* pour la Palestine) afin d'alimenter le débat national sur la gouvernance et la réforme de la sécurité. *Marsad* est un site internet qui traite de l'actualité et présente les dernières études réalisées sur le secteur de la sécurité.
- Encouragement d'échanges entre les organisations de la société civile du territoire palestinien occupé et celles des Balkans de l'Ouest sur le rôle de la société civile en matière de gouvernance et de contrôle du secteur de la sécurité.
- Poursuite de la mise en œuvre d'un projet financé par l'UE pour renforcer la gouvernance démocratique du secteur de la sécurité, comprenant l'élaboration d'un cadre légal approprié et le renforcement de la surveillance des comptes dans ce secteur. Un groupe de travail provisoire, composé d'experts palestiniens, a été créé pour contrôler les comptes ; des responsables administratifs du Conseil législatif palestinien, des fonctionnaires du gouvernement et des représentants de la société civile ont reçu une formation sur les meilleures pratiques en vigueur en matière de contrôle des comptes ; un examen juridique des mécanismes de lutte contre la corruption de l'ANP a été réalisé.

Tunisie

- Aide au ministère de l'Intérieur pour mettre au point une stratégie de communication à l'usage du ministère et des forces de sécurité.
- Création d'un groupe de travail interministériel sur la loi tunisienne relative à l'accès à l'information, afin d'encourager une plus grande transparence et de renforcer l'obligation de rendre des comptes.
- Collaboration avec les autorités pour renforcer la transparence en améliorant les processus de collationnement, d'analyse et de diffusion des statistiques relatives aux délits et aux détenus.
- Renforcement de la capacité des institutions chargées de contrôler l'administration pénitentiaire et les organisations de la société civile pour repérer, dénoncer et traiter les cas de violation des droits de l'homme dans les prisons tunisiennes.
- Aide à la création, au niveau des gouvernorats, de plateformes publiques pour débattre de questions locales de sécurité et publication d'un rapport sur la difficulté à garantir la sécurité humaine dans le nord-est de la Tunisie.
- Achèvement d'une étude sur la place du genre dans la sécurité en Tunisie.

¹⁷ www.marsad.info

Pour de plus amples informations sur les programmes du DCAF au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, voir www.dcaf.ch/Region/Middle-East-and-North-Africa



Grâce au soutien du DCAF en **Palestine** :

- Le Conseil des ministres palestinien a publié son tout premier rapport annuel sur les mécanismes de traitement des plaintes. Suite à cela, les ministères de l'Intérieur et de la Justice ont annoncé la création de leurs propres services de traitement des plaintes. De tels mécanismes sont essentiels si l'on veut rendre les forces de police palestiniennes plus responsables.
- Les forces de police palestiniennes ont créé des services spécialement dédiés à la question du genre, lesquels ont à leur tour établi un Comité consultatif pour coordonner et renforcer les réformes sur la question du genre dans le secteur de la sécurité palestinien.
- L'Autorité nationale palestinienne a élaboré un projet de loi sur l'accès à l'information. La loi a fait l'objet d'un débat au Conseil des ministres et pose des jalons pour un secteur de la sécurité plus ouvert et plus responsable.
- Grâce aux travaux du DCAF sur la lutte contre la corruption et le contrôle des comptes dans le secteur de la sécurité palestinien, un pôle de connaissances relatives à la supervision financière a été mis en place.

Principaux résultats obtenus en 2014 :



Grâce au soutien du DCAF en **Tunisie** :

- Le Parlement tunisien a créé deux commissions parlementaires pour contrôler le secteur de la sécurité.
- Le gouvernement tunisien a commencé à harmoniser ses méthodes de recueil de statistiques sur la criminalité avec les normes internationales.
- Les autorités ont amélioré les processus de collationnement, d'analyse et de diffusion des statistiques relatives aux détenus, et ont commencé à partager davantage ces informations avec le public.
- Le ministère de l'Intérieur a commencé à publier sur son site internet les documents juridiques régissant le ministère et les forces de sécurité intérieures, s'inspirant directement de la base de données en ligne du DCAF concernant la législation tunisienne du secteur de la sécurité.¹⁸

¹⁸ www.legislation-securite.tn

L'Afrique subsaharienne



Dates importantes :

- 2000** Le Nigéria figure parmi les membres fondateurs du DCAF.
-
- 2001** L'Afrique du Sud et la Côte d'Ivoire rejoignent le DCAF.
-
- 2004** Signature d'un protocole d'accord instaurant un partenariat stratégique entre le DCAF le Parlement de la CEDEAO.
- Organisation d'une réunion régionale du Conseil de fondation du DCAF au Nigéria.
-
- 2009** Le Burkina Faso rejoint le DCAF.
- Signature d'un protocole d'accord entre le DCAF et le Réseau pour la défense et la gestion de la sécurité en Afrique australe (SADSEM) ainsi qu'avec le Réseau africain pour le secteur de la sécurité afin de faciliter la collaboration au niveau opérationnel.
- Signature entre le DCAF et le ministère de la Défense sud-africain d'un accord commun sur la réforme et la gouvernance du secteur de la sécurité.
- Organisation d'une réunion régionale du Conseil de fondation du DCAF en Afrique du Sud.
-
- 2010** Signature entre le DCAF et la Commission de la CEDEAO d'un protocole d'accord visant à encourager la bonne gouvernance du secteur de la sécurité au sein des États membres de la CEDEAO.
- Le Burundi rejoint le DCAF ; participation de l'Union africaine avec le statut d'observateur à une réunion du Comité de direction de l'Équipe internationale de conseil au secteur de la sécurité du DCAF (ISSAT).
-
- 2011** Le Ghana, le Mali et le Sénégal rejoignent le DCAF ; participation de la Banque africaine de développement avec le statut d'observateur à une réunion du Comité de direction de l'ISSAT.
- Le Conseil des ministres de la CEDEAO adopte le Code de conduite pour les forces armées et les services de sécurité de la CEDEAO.

Dates importantes :

- 2012** Le DCAF et le Parlement de la CEDEAO annoncent la publication de l'ouvrage : *Contrôle parlementaire du secteur de la sécurité – Guide Parlement de la CEDEAO–DCAF à l'usage des parlementaires ouest-africains.*
- Première participation des institutions de médiation du Burkina Faso, du Burundi et du Sénégal à la Conférence Internationale des institutions de médiation pour les forces armées.
- Le DCAF signe un protocole d'accord avec le Centre international Kofi Annan de formation au maintien de la paix dans le but de faciliter la collaboration sur le plan opérationnel.
-
- 2013** Le DCAF lance un projet sur trois ans en vue de formuler des orientations sur la mise en œuvre en Afrique de l'Ouest des cadres politiques de la CEDEAO relatifs à la GSS/RSS.
-
- 2014** Le DCAF commence à accompagner le gouvernement malien dans la mise en place de son processus de réforme du secteur de la sécurité.
- Le DCAF lance un programme de renforcement du contrôle démocratique du secteur de la sécurité au Burkina Faso, au Mali et au Niger.

L'Afrique sub-saharienne reste au premier plan des priorités du DCAF en termes d'activités sur le terrain. Depuis sa création, le Centre a apporté son soutien dans le domaine de la gouvernance du secteur de la sécurité et de la réforme du secteur de la sécurité (GSS/RSS) à 20 pays de la région (Afrique du Sud, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Libéria, Mali, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan du Sud et Zimbabwe). Le DCAF mène des activités aux niveaux continental, régional et bilatéral.

Au niveau continental, en 2014, le DCAF a fait partie du groupe d'experts qui a examiné les ébauches des premières Notes d'orientation techniques élaborées par le Réseau africain pour le secteur de la sécurité (ASSN) à la demande de l'Union africaine. Ces notes rendent opérationnelle la politique relative à la réforme du secteur de la sécurité adoptée par l'Union africaine.

Au niveau régional, le DCAF a élargi encore davantage sa coopération stratégique avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) concernant la gouvernance démocratique du secteur de la sécurité dans la région. En février 2014, le Centre a publié un document d'orientation intitulé *Gouvernance et réforme du secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest : du concept à la réalité* dans les trois langues officielles

de la CEDEAO en tant qu'outil d'analyse et d'élaboration. Il a également soutenu le processus de validation technique de la version préliminaire de la politique régionale de la CEDEAO sur la réforme et la gouvernance du secteur de la sécurité. La politique devrait être adoptée en 2015, et le DCAF apportera également son appui à l'élaboration du plan de mise en œuvre.

À la demande de la CEDEAO et dans le cadre de son soutien à l'opérationnalisation prochaine de la politique, le DCAF a continué de travailler à l'élaboration de la *Boîte à outils pour la réforme et la gouvernance du secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest*. Ce guide fournira aux autorités nationales, aux organisations de la société civile, aux partenaires extérieurs et à la Commission de la CEDEAO des directives spécifiques au contexte régional et conseils pratiques quant à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à l'accompagnement des programmes, projets et activités de RSS, en mettant l'accent sur l'appropriation nationale. Il sera publié en 2015.

En juillet 2014, le DCAF et l'Institut national démocratique (IND) ont entamé la mise en œuvre d'un programme de 18 mois visant à renforcer le contrôle et la surveillance démocratiques du secteur de la sécurité au Burkina Faso, au Mali et au Niger. Le programme, entrepris avec l'appui financier du ministère des affaires étrangères danois, s'inscrit dans le cadre du Programme danois pour la stabilisation et la paix au Sahel. Il vise principalement à renforcer les processus démocratiques en encourageant un contrôle et une surveillance plus stricts du secteur de la sécurité de la part des parlements, de la société civile et de l'exécutif, mais aussi en apportant des améliorations au cadre institutionnel régissant le secteur de la sécurité. La première phase du programme, qui consistait à identifier les points d'ancrage sur la base des priorités du partenaire, a été menée à bien.

En 2014, comme les années précédentes, de nombreuses activités régionales du DCAF sur le continent africain ont été consacrées à la place du genre dans la GSS. Le Centre a accompagné le Réseau pour la défense et la gestion de la sécurité en Afrique australe (SADSEM) dans la rédaction et la diffusion des rapports de trois ateliers sur l'intégration du genre dans les processus de révision des programmes d'études sur la sécurité et la défense. Les rapports ont été distribués aux institutions membres du réseau en Afrique du Sud, en Angola, au Botswana, au Lesotho, au Malawi, au Mozambique, en Namibie, en Tanzanie, en Zambie et au Zimbabwe. Ils ont été mis en ligne et sont disponibles gratuitement. Le DCAF a aussi soutenu le Centre international Kofi Annan de formation au maintien de la paix (KA IPTC) dans la promotion la prise en compte du genre en lui apportant son savoir-faire ainsi qu'un appui financier pour la réalisation prochaine de trois études de cas sur le genre et la sécurité, à inclure dans les modules des cours de troisième cycle du KA IPTC sur la paix et la sécurité.

D’autre part, le DCAF a continué à apporter son soutien à l’élaboration de deux éditions d’un cours dispensé au Centre international de formation pour les opérations de maintien de la paix de Nairobi sur la façon d’aborder les questions liées au genre dans les opérations sur le terrain (« Gender in Operations : A Comprehensive Approach ») à l’intention de policiers et de fonctionnaires civils et militaires de niveau intermédiaire venus de plusieurs pays d’Afrique, en collaboration avec les ministères de la défense et des affaires étrangères espagnols et néerlandais et le Commandement des États-Unis pour l’Afrique.

En 2014, plusieurs pays ouest-africains ont été touchés par l’épidémie d’Ébola. Même si les voyages vers ces pays ont été interrompus la majeure partie de l’année, le DCAF a continué d’appuyer ses partenaires au Libéria et en Sierra Leone. Les principaux projets réalisés par le DCAF en 2014 en Afrique sub-saharienne sont présentés dans le tableau ci-dessous :

 Afrique du Sud	<ul style="list-style-type: none"> • Transfert réussi au Centre de formation de la mission de la paix (PMCT) de la Force de défense nationale sud-africaine (SANDF) du cours sur les questions liées au genre à l’usage des instructeurs (« Gender for Instructors »). À la demande de la SANDF, le DCAF a aidé à élaborer et dispenser ce cours semestriel d’une durée de deux semaines entre 2012 et 2014. À partir de 2015, il sera entièrement géré par le PMCT. Cette activité faisait à l’origine partie du programme du DCAF sur le renforcement des capacités en matière de genre dans les pays du Sud et a créé le cadre permettant aux instructeurs du PMCT/de la SANDF d’acquérir le savoir et les compétences nécessaires pour mettre en place un environnement de formation non discriminatoire et intégrer le genre dans les sessions de formation militaire.
 Banque africaine de développement (BAfD)	<ul style="list-style-type: none"> • Contribution aux évaluations de la fragilité des pays, notamment concernant les questions de réforme de la justice et de la sécurité au Cameroun, au Libéria, à Madagascar et dans l’Union du fleuve Mano.
 Burkina Faso	<ul style="list-style-type: none"> • Des missions d’évaluation préalable ont été conduites dans le cadre du programme Sahel conjoint entre le NDI et le DCAF afin d’identifier des points d’entrées alliant aux priorités des partenaires, les objectifs du programme et les capacités technique du NDI et du DCAF, afin de promouvoir la gouvernance démocratique du secteur de la sécurité au Burkina Faso. • Organisation d’un atelier avec l’Assemblée nationale du Burkina Faso en collaboration avec l’ASSN pour permettre aux membres de la commission des affaires étrangères et de la défense de se familiariser avec les institutions du secteur de la sécurité et les outils de contrôle.

- Analyse de l'actuelle stratégie nationale de sécurité intérieure et propositions concrètes d'une méthodologie pour sa révision suivant les principes RSS.
- Facilitation d'un atelier d'introduction au contrôle démocratique du secteur de la sécurité à l'intention des organisations de la société civile, des médias, de partenaires internationaux et d'un représentant du ministère de la Sécurité. L'atelier a été organisé en collaboration avec le Centre pour la gouvernance démocratique au Burkina Faso.

 **Burundi**

- Soutien aux Pays-Bas en vue d'aider le gouvernement du Burundi à examiner le processus de RSS du pays, y compris les réformes au niveau des forces armées, des services de police, du système judiciaire et de la gouvernance – ainsi que le dispositif national de sécurité et le secteur du renseignement. Le DCAF s'est également employé à recenser les lacunes, entraves et insuffisances actuelles du processus de réforme du secteur de la justice et de la sécurité.
- Soutien à la réalisation d'un audit de l'Inspection générale de la sécurité publique du Burundi, demandée par les Pays-Bas et menée en collaboration avec la Police fédérale belge. Cette évaluation a porté sur l'organisation et le fonctionnement de l'Inspection générale, a formulé des propositions d'améliorations et a contribué à la prise de décisions relatives aux activités prévues pour la troisième phase à venir du Programme de développement du secteur de la sécurité parrainé par les Pays-Bas.
- Soutien aux Pays-Bas pour effectuer une évaluation de la seconde phase du Programme de développement du secteur de la sécurité et formulation de recommandations pour la préparation des prochaines phases.

 **Côte d'Ivoire**

- Soutien à la Police nationale de Côte d'Ivoire pour la soumission d'un rapport final accompagné de recommandations du Directeur général de la police relatives aux résultats de l'auto-évaluation sur l'égalité des sexes au sein de l'institution.
- Assistance technique à la Mission de l'ONU en Côte d'Ivoire (ONUCI) pour l'organisation d'une manifestation « Portes ouvertes et marché du travail » par le ministère de la Défense ivoirien, proposant notamment un atelier sur l'intégration des femmes dans l'armée et la gendarmerie du pays.
- Organisation avec l'Assemblée nationale ivoirienne d'un atelier d'auto-évaluation expliquant l'évolution de la capacité de contrôle des commissions parlementaires en matière de défense et de sécurité.

 **République démocratique du Congo (RDC)**

- Soutien au Royaume-Uni dans le cadre de l'évaluation de son programme de cinq ans sur la responsabilisation du secteur de la sécurité et sur les forces de police en RDC.

 Gabon	<ul style="list-style-type: none">• Aide au Royaume-Uni et à l'Union européenne pour réaliser une évaluation visant à déterminer les possibilités d'entreprendre une action commune de soutien à la réforme de la police.
 République de Guinée	<ul style="list-style-type: none">• Organisation d'une session de formation sur la réforme du secteur de la sécurité pour des diplomates guinéens en collaboration avec le Centre de politique de sécurité de Genève (GCSP), dans le cadre des efforts déployés par le DCAF pour sensibiliser les parties prenantes ouest-africaines de haut niveau aux normes en vigueur garantissant la bonne gouvernance du secteur de la sécurité.
 Libéria	<ul style="list-style-type: none">• Lancement d'un projet d'une durée de deux ans dans deux régions frontalières, en collaboration avec le Réseau des femmes du fleuve Mano pour la paix, afin de renforcer la participation des femmes dans les discussions sur la sécurité à un échelon local. Le projet a démarré avec l'annonce officielle de la publication par le DCAF du <i>Guide pour les femmes sur la réforme du secteur de la sécurité</i>.
 Mali	<ul style="list-style-type: none">• Des missions d'évaluation préalable ont été conduites dans le cadre de programme Sahel conjoint entre le NDI et le DCAF afin d'identifier des points d'entrées alliant aux priorités des partenaires, les objectifs du programme et les capacités technique du NDI et du DCAF, afin de promouvoir la gouvernance démocratique du secteur de la sécurité au Mali.• Organisation, avec l'Assemblée nationale du Mali et le NDI, d'un atelier d'auto-évaluation afin de définir un plan de développement des capacités de contrôle de la commission parlementaire en charge des questions en matière de défense et de sécurité.• Cours de formation, en collaboration avec Freedom House au Mali, à l'usage des personnels de l'Institution de médiation du Mali et de la Commission nationale pour les droits de l'homme sur l'intégration des questions liées au genre dans les processus de contrôle externe du secteur de la sécurité.• Création d'une équipe composée de représentants des forces armées, de la police nationale et de la protection civile du Mali, du secteur de la justice ainsi que des correspondants chargés des questions liées au genre à l'UNPOL membres de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, en vue de réaliser une enquête sur l'intégration du genre au sein du secteur de la sécurité malien.

- Lancement de l'ouvrage du DCAF *Guide pour les femmes sur la réforme du secteur de la sécurité*, en collaboration avec le Réseau Paix et Sécurité des Femmes de l'Espace CEDEAO (REPSFECO), Mali. Ce lancement a également été l'occasion de rassembler des membres d'organisations de la société civile et des institutions de sécurité et de défense pour débattre de questions liées au genre et à la bonne gouvernance dans le secteur de la sécurité.
- Aide au Département fédéral suisse des affaires étrangères pour la dispense d'une formation de RSS d'une semaine à l'École de Maintien de la Paix (EMP). Les objectifs étaient de soutenir l'EMP dans l'élaboration et l'offre de formations en matière de RSS, de formuler des propositions d'amélioration, et d'examiner les possibilités d'éventuels projets de RSS au Mali.

 **Niger**

- Réalisation d'une mission de formulation de projet d'une évaluation préalable dans le cadre du Programme Sahel mis en œuvre conjointement par le NDI et le DCAF au Sahel et identification de plusieurs points d'ancrage dans lesquels les priorités des partenaires, les objectifs du programme et les compétences techniques de l'équipe IND-DCAF se recoupent, dans l'objectif de promouvoir la gouvernance démocratique du secteur de la sécurité au Niger.

 **Sénégal**

- Cette année encore, soutien au ministère des Forces armées dans la mise en œuvre de sa stratégie relative à la prise en compte du genre dans les troupes, en renforçant les capacités des instructeurs militaires.
- Organisation de séances de renforcement des capacités et de sensibilisation concernant le Plan d'action national pour la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité et pour la mise en place d'un processus de GSS sensible au genre à l'intention des autorités locales et des organisations de la société civile de la région de Fatick ; cette initiative a été réalisée en partenariat avec l'Alliance pour la migration, le leadership et le développement (AMLD).
- Organisation, en collaboration avec le Département fédéral suisse des affaires étrangères, le CICR, le gouvernement du Sénégal et le Centre pour les hautes études de défense et de sécurité, d'une conférence régionale à Dakar en vue de promouvoir le Document de Montreux. La conférence, la première de ce genre en Afrique, a réuni 16 États africains francophones et lusophones afin d'examiner la question de la réglementation des entreprises de sécurité privées dans la région.



Sierra Leone

- Malgré l'impact de l'épidémie d'Ébola, maintien du soutien à la Division du genre de la police de Sierra Leone (SLP) pour revoir sa politique d'intégration du genre et celle relative à l'exploitation, aux abus et au harcèlement sexuels, adoptées par le conseil exécutif de la SLP en novembre 2014.
- Fourniture à l'association des Femmes dans le secteur de la sécurité en Sierra Leone d'une troisième micro-subvention et d'une assistance technique pour la mise en œuvre de la seconde phase d'un projet sur 12 mois destiné à favoriser la participation et la promotion des femmes dans toutes les institutions du secteur de la sécurité du pays. L'objectif était de sensibiliser les étudiants à l'intégration des effectifs féminins dans les institutions du secteur de la sécurité. En raison de l'épidémie d'Ébola, ces activités n'ont pu avoir lieu mais elles reprendront dès que la situation le permettra.
- En partenariat avec l'Organisation internationale pour les migrations, maintien de la coopération avec le ministère sierra-léonais de l'Aide sociale, de la Condition féminine et de l'Enfance en faveur de la mise en œuvre d'un projet communautaire sur 12 mois visant à faire participer les communautés rurales à la gouvernance de la sécurité dans les régions frontalières et à promouvoir le dialogue avec les agents locaux de sécurité. Ce projet a notamment abouti à l'élaboration d'un manuel de formation sur les questions liées au genre et la gouvernance du secteur de la sécurité à l'intention des femmes des différentes communautés.
- Participation aux côtés du Royaume-Uni à l'examen annuel du programme « Accès à la sécurité et à la justice en Sierra Leone » du Département britannique du développement international (DFID).



**Union africaine
(UA)**

- Soutien à l'Union africaine et à la République slovaque, en partenariat avec les Nations Unies, l'Union européenne et l'ASSN pour l'animation du Forum Afrique sur la RSS intitulé « La réforme du secteur de la sécurité, élément clé des processus de stabilisation et de consolidation de la paix en Afrique ».

Pour de plus amples informations sur les programmes du DCAF en Afrique subsaharienne, voir www.dcaf.ch/Region/Africa

Principaux résultats obtenus en 2014:

→ Grâce aux recommandations formulées par le DCAF et à son assistance, les autorités maliennes ont pu élaborer et adopter un décret portant création du Conseil National de la RSS chargé de définir les rôles des différents ministères, des institutions responsables du contrôle et des partenaires internationaux dans le processus de RSS. Une fois mise en place, le comité permettra aux autorités maliennes de jouer un rôle primordial en matière de coordination et d'adopter un processus de RSS participatif, ouvert à toutes les composantes de la société.

→ Grâce aux conseils stratégiques dispensés par le DCAF à la Division du genre de la police de Sierra Leone (SLP), la politique d'intégration du genre ainsi que celle relative à l'exploitation, aux abus et au harcèlement sexuels ont été adoptées par le conseil exécutif de la SLP en novembre 2014.

→ Grâce à l'aide apportée par le DCAF à la Force de défense nationale sud-africaine (SANDF) en matière d'assistance technique et de renforcement des capacités, le Centre de formation de la mission de la paix (PMCT) de la SANDF dispense désormais deux fois par an un cours sur les questions liées au genre à l'usage des instructeurs (« Gender for Instructors »), habilitant chaque année une centaine de personnes à dispenser des cours de formation et d'éducation sur le genre. Il est à espérer que de nombreux autres cours analogues seront mis en place, garantissant la pérennité de cette vision dans la SANDF tant en interne que sur le terrain.

L'Asie



Dates importantes :

- 2006** Le DCAF facilite la création du Forum interparlementaire sur la gouvernance du secteur de la sécurité en Asie du Sud-Est.
-
- 2007** L'Indonésie rejoint le DCAF.
-
- 2007–2010** Le DCAF met en place un programme complet de réforme du secteur de la sécurité et de renforcement des capacités de la société civile en Indonésie.
-
- 2008** Le DCAF appuie la création du Groupe d'étude multipartite des Philippines sur la réforme du secteur de la sécurité, placé sous la présidence du Centre international pour l'innovation, la transformation et l'excellence en matière de gouvernance (INCITEGov).
- Le DCAF débute la série d'ateliers de formation conjointe à l'intention du personnel de sécurité des Philippines, en coopération avec le Collège de la défense nationale philippin et la FES Philippines.
- Le DCAF, en collaboration avec la FES Philippines, entame des activités avec le Quartier général de la police royale thaïlandaise et l'Institut des études de défense nationale des Forces armées royales thaïlandaises sur le renforcement des capacités en matière de GSS à l'intention des services de la défense et du maintien de l'ordre thaïlandais.
-
- 2009** Première étude et première table ronde régionale sur les besoins en gouvernance du secteur de la sécurité dans la région Pacifique en collaboration avec le PNUD.
- Le Cambodge, la Thaïlande et les Philippines rejoignent le DCAF avec le statut d'observateurs permanents.

Dates importantes :

	Le DCAF soutient l'instauration d'un dialogue sur la RSS en Thaïlande sous les auspices, dans un premier temps, du Comité sénatorial permanent des forces armées thaïlandais puis, dans un second temps, sous l'égide de l'Institut du roi Prajadhipok.
2009–2011	Le DCAF met en place un programme de renforcement de la capacité pour le contrôle du secteur de la sécurité au Népal.
2011	Les Philippines rejoignent le DCAF en qualité d'État membre.
2012	Le DCAF appuie l'instauration d'un dialogue sur la RSS et la GSS au Cambodge.
2013	Le DCAF débute une collaboration avec le Myanmar et est chargé par l'UE de soutenir la réforme de la police dans ce pays.
2013–2015	Le DCAF met en œuvre le module « responsabilisation de la police et bonne gouvernance » du projet de l'UE intitulé « Appui à la réforme des forces de police du Myanmar », en étroite collaboration avec la police birmane et le parlement, notamment la Commission pour l'État de droit présidée par Aung San Suu Kyi.
2014	La Mongolie rejoint le DCAF. Le DCAF soutient la création du Groupe de travail cambodgien sur la GSS et la RSS.

Depuis le début de son activité en Asie du Sud-Est en 2006, le DCAF a mis en place un programme entièrement dédié à la région. Sous les auspices du département de la recherche du DCAF, ce programme œuvre en faveur de la bonne gouvernance du secteur de la sécurité (GSS) et de la réforme du secteur de la sécurité (RSS) en encourageant le dialogue multipartite, la recherche axée sur les politiques et le renforcement des capacités. Le programme est mis en œuvre aussi bien au niveau régional qu'au niveau national, et plus particulièrement au Cambodge, en Indonésie, au Myanmar, aux Philippines et en Thaïlande.

Au niveau régional, les activités du DCAF en 2014 ont eu pour thème principal le soutien au Forum interparlementaire sur la gouvernance du secteur de la sécurité en Asie du Sud-Est (FIP-GSS).¹⁹ Le FIP-GSS cherche à promouvoir le dialogue entre les parlementaires du Sud-Est asiatique en vue de renforcer le contrôle civil, la responsabilité publique et la participation des parlements à la gouvernance du secteur de la sécurité. Le forum prévoit des débats, des publications et des ateliers sur des questions d'actualité ou plus générales en lien avec le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité en Asie du Sud-Est. Le DCAF lui apporte son soutien

¹⁹ <http://ipf-ssg-sea.net>

en collaboration avec la Fondation Friedrich Ebert (FES) et, en 2014, les deux fondations ont organisé conjointement le 12^{ème} atelier du FIP-GSS à Manille aux Philippines. Plus de 40 députés, conseillers parlementaires, représentants de ministères, des forces armées, des services de police, de groupes de réflexion et d'organisations non gouvernementales du Cambodge, d'Indonésie, de Malaisie, du Myanmar, des Philippines et de Thaïlande ont participé à cet atelier consacré à la façon dont différents pays d'Asie du Sud-Est conçoivent la RSS dans le cadre de la démocratisation des institutions, avec un accent particulier sur le rôle des parlements. Il est à noter qu'en 2014, et pour la première fois, une délégation de députés venus du Myanmar a participé au forum, ce qui démontre l'engagement croissant du DCAF pour soutenir le processus de réforme au Myanmar, notamment en ce qui concerne la police et le parlement.

Soutien à la bonne gouvernance de la police au Myanmar

Au niveau national, en 2014, les activités prévues au titre du Programme du DCAF pour l'Asie du Sud-Est ont surtout concerné le Myanmar. Après un début prometteur fin 2013, le Centre a mis en œuvre tout au long de 2014 le module « responsabilisation de la police et bonne gouvernance » du projet de l'UE intitulé « Appui à la réforme des forces de police du Myanmar », concernant la police de proximité et la gestion des foules. Dans le cadre de sa contribution, financée par l'Instrument pour la stabilité de l'UE pour une période de 24 mois, le DCAF travaille avec des parties prenantes locales sur les trois points suivants : 1) l'énoncé d'une nouvelle vision de la police, 2) l'examen du cadre juridique et l'actualisation des manuels et des codes de fonctionnement, et 3) l'élaboration de pratiques visant à rendre la police plus responsable devant le parlement.

En ce qui concerne l'énoncé d'une nouvelle vision de la police, le DCAF a entrepris une série d'études de cas nationales et a formulé des recommandations en vue de rédiger une feuille de route définissant la nouvelle orientation. Les résultats, présentés lors d'une série d'ateliers auxquels ont participé la police birmane et des parties prenantes locales, ont fait l'objet de discussions. De plus, des hauts représentants de la police birmane et des commandants régionaux se sont rendus sur le terrain dans des postes et des académies de police en Belgique, aux Pays-Bas, en Inde et en Indonésie, où ils ont pu rencontrer leurs homologues et échanger des idées.

Après avoir déterminé les priorités concernant les amendements et l'introduction d'une nouvelle législation afin d'orienter le travail de la police birmane, le DCAF s'est attelé à d'autres tâches : l'élaboration d'une nouvelle politique de gestion des foules et la rédaction d'un nouveau code de déontologie et de conduite. Des experts du DCAF ont réalisé des études non seulement sur les normes et principes juridiques, mais aussi sur des situations rencontrées en Europe de l'Ouest, en Amérique du Nord

et en Asie du Sud-Est. En collaboration avec un groupe de hauts fonctionnaires de la police birmane, et après avoir consulté des experts locaux et des organisations de la société civile, ils ont mis au point un nouveau manuel pour la gestion des foules ainsi qu'un code de déontologie conciliant la réalité locale, la nécessité d'adhérer à des normes internationales modernes et le respect des droits humains et des libertés fondamentales. Bien qu'acceptés en principe et déjà appliqués dans les cours de formation ainsi que dans les situations réelles de gestion des foules et de maintien de l'ordre public, l'adoption et la mise au point des directives opérationnelles ainsi que les efforts déployés pour provoquer un changement législatif urgent sont devenus les préoccupations principales du DCAF pour 2015.

En ce qui concerne le renforcement de la capacité du parlement, le DCAF a réalisé une étude du contrôle parlementaire de la police dans huit pays d'Europe et d'Asie, laquelle a abouti à la publication d'un recueil de bonnes pratiques, de plans-cadres institutionnels et de procédures de contrôle. D'autre part, des experts faisant partie du DCAF ont organisé des douzaines d'entrevues et d'ateliers sur le renforcement de la supervision de la police avec des députés, des conseillers parlementaires et les forces de police birmanes. Plus précisément, en réponse à la demande de Daw Aung San Suu Kyi en sa qualité de présidente de la Commission parlementaire pour l'État de droit, le DCAF a animé une série d'ateliers de renforcement des capacités sur le rôle du parlement dans la gouvernance de la police. Il en est ressorti plusieurs recommandations visant à renforcer la responsabilité de la police.

Enfin, et pour la seconde année consécutive, le DCAF a aidé le Centre de politique de sécurité de Genève (GCSP) à organiser un cours de formation de trois semaines, destiné à 24 jeunes professionnels appartenant à des organisations de la société civile, à des partis politiques, au parlement et à des ministères gouvernementaux au Myanmar. Il avait pour thème « les relations internationales, la gouvernance et la participation du public ». Étant donné le succès rencontré par deux cours, l'un en 2013 et l'autre en 2014, le Département fédéral suisse des affaires étrangères a demandé au GCSP et au DCAF de le maintenir pour trois années supplémentaires (de 2015 à 2017).

Parallèlement aux activités du DCAF au Myanmar, les autres projets du DCAF réalisés en Asie en 2014 sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Cambodge

- Aide à l'Institut cambodgien pour la coopération et la paix afin de créer le tout premier Groupe de travail cambodgien sur la GSS et la RSS. Le groupe est composé de 30 représentants de parties prenantes clés appartenant à divers ministères, au parlement, aux forces de police ainsi qu'à la société civile, aux milieux universitaires et aux médias.

 Japon	<ul style="list-style-type: none"> • Assistance à l'Irlande pour dispenser une série de cours de formation et l'organisation de campagnes de sensibilisation et de mobilisation, en collaboration avec le gouvernement japonais et des organisations non gouvernementales sur le renforcement des capacités en matière de RSS dans le but de familiariser les différentes parties prenantes aux enjeux de la RSS.
 Mongolie	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien de la coopération avec le Grand Khoural d'État (le Parlement mongol), des ministères et l'« Open Society Forum » lors de deux semaines de formations et de conférences avec le parlement, le secteur de la sécurité et des représentants d'ONG, y compris un séminaire sur la réforme de la police et la gestion du changement destiné à des organisations de la société civile ; un atelier d'une durée de deux jours sur la réforme de la police et la gestion du changement destiné à des cadres de l'administration policière de niveau supérieur et intermédiaire ; un atelier sur le contrôle interne et les procédures d'enquête dans le domaine de la justice et des affaires intérieures ; enfin, un atelier destiné à l'Académie de police afin d'évaluer l'état d'avancement du programme des cours qui y seront proposés.
 Myanmar	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du module « responsabilisation de la police et bonne gouvernance » du projet de l'UE intitulé « Appui à la réforme des forces de police du Myanmar concernant la police de proximité et la gestion des foules ». Dans le cadre de sa contribution, financée par l'Instrument pour la stabilité de l'UE pour une période de 24 mois, le DCAF a travaillé avec des parties prenantes locales sur les trois points suivants : <ol style="list-style-type: none"> 1) l'énoncé d'une nouvelle vision de la police, 2) l'examen du cadre juridique et l'actualisation des manuels et des codes de fonctionnement, et 3) l'élaboration de pratiques visant à rendre la police plus responsable devant le parlement : <ul style="list-style-type: none"> • 1) En ce qui concerne l'énoncé d'une nouvelle vision de la police, le DCAF a entrepris une série d'études de cas nationales et a formulé des recommandations pour la nouvelle orientation. Les résultats ont fait l'objet de discussions lors d'ateliers auxquels ont participé la police birmane et des parties prenantes locales. En outre, des hauts représentants de la police birmane et des commandants régionaux se sont rendus sur le terrain dans des postes et des académies de police en Belgique, aux Pays-Bas, en Inde et en Indonésie, où ils ont pu rencontrer leurs homologues et échanger des idées. • 2) Le DCAF a concentré ses efforts sur l'élaboration d'une nouvelle politique de gestion des foules et la rédaction d'un nouveau code de déontologie et de conduite. À cet effet, avec l'aide d'un groupe de hauts fonctionnaires de la police birmane et après avoir consulté des spécialistes locaux et des organisations de la société civile de la région, les experts du DCAF se sont inspirés d'études sur les normes et principes juridiques et d'expériences vécues en Europe de l'Ouest, Amérique du Nord et Asie du Sud-Est pour

mettre au point un nouveau manuel de gestion des foules ainsi qu'un code de déontologie, dont les enseignements sont déjà partiellement appliqués dans des cours de formation ou dans des situations réelles.

- 3) Le DCAF a réalisé une étude du contrôle parlementaire de la police dans huit pays d'Europe et d'Asie, laquelle a abouti à la publication d'un recueil de bonnes pratiques, de plans-cadres institutionnels et de procédures de contrôle. De plus, à la demande de Daw Aung San Suu Kyi, présidente de la Commission parlementaire pour l'État de droit, les experts du DCAF se sont entretenus avec des députés, des conseillers parlementaires et les forces de police birmanes, et ont organisé une série d'ateliers de renforcement des capacités sur le rôle du parlement dans la gouvernance de la police.
- Soutien au Centre de politique de sécurité de Genève (GCSP) pour organiser un cours de formation destiné à de jeunes professionnels appartenant à des organisations de la société civile, à des partis politiques, au parlement et à des ministères gouvernementaux au Myanmar sur « les relations internationales, la gouvernance et la participation du public ». Étant donné le succès rencontré par deux cours, l'un en 2013 et l'autre en 2014, le Département fédéral suisse des affaires étrangères a demandé au GCSP et au DCAF de continuer à le proposer pour trois années supplémentaires.



Népal

- Entretiens avec des personnalités politiques et administratives au Népal sur les conséquences de la fédéralisation pour le secteur de la sécurité, afin de préparer un projet d'une durée de deux ans financé par le Département fédéral suisse des affaires étrangères et géré par l'Institut d'études politiques népalais.



Pakistan

- Aide à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) pour le compte de la Norvège afin de réaliser une mission exploratoire en vue de déterminer la faisabilité d'une évaluation prochaine et complète du système de formation et d'éducation de la police dans la province du Pendjab au Pakistan.



Philippines

- En collaboration avec le Philippine Safety College et l'Académie nationale de police, organisation conjointe d'un atelier sur la réforme du secteur de la sécurité et la gouvernance de la police et sur les enseignements tirés des expériences à l'étranger (« Security Sector Reform and Police Governance : Learning from International Experience ») à l'intention de 240 hauts fonctionnaires de la police au camp Général Mariano Castaneda à Silang, le premier d'une série planifiée par le DCAF avec les institutions de police philippines. Il a été décidé que la RSS ferait désormais partie intégrante des cours de niveau supérieur dispensés aux cadres.

 **Thaïlande**

- Organisation et animation d'un atelier de renforcement des capacités sur les processus de paix, la gouvernance du secteur de la sécurité et les médias (« Peace Processes, Security Sector Governance and the Media »), mettant l'accent sur l'examen des concepts de la décentralisation et de l'autonomie ainsi que sur la possibilité pour les stations de radio communautaires de participer activement à des solutions locales d'autonomie dans une société élargie et diverse. L'atelier faisait partie d'un cours sur les questions politiques et sociales actuelles, organisé par la Commission thaïlandaise de radiodiffusion et des télécommunications à l'intention d'une centaine de présentateurs radio venus de stations locales situées dans les trois provinces du Sud.
- Organisation avec la Commission thaïlandaise de radiodiffusion et des télécommunications et l'Université de Passau d'une conférence sur l'avenir de la gouvernance stratégique et de la gouvernance du secteur de la sécurité dans le sud de la Thaïlande. Des experts thaïlandais et internationaux ont examiné les possibilités d'instaurer la décentralisation et de conclure des accords d'autonomie de portée limitée concernant les trois provinces frontalières du Sud, sans oublier les effets de la gouvernance du secteur de la sécurité. Les 70 participants étaient des journalistes et des universitaires venus de Bangkok et des provinces du Sud mais aussi des hauts fonctionnaires (appartenant aux ministères de la défense, de la justice et des affaires étrangères).

Pour de plus amples informations sur les programmes du DCAF en Asie du Sud-Est, voir www.dcaf.ch/Region/Asia

→ Après un bilan de coopération positif, la Mongolie a rejoint le DCAF en qualité d'État membre.

→ Grâce au 12^{ème} FIP-GSS sur la RSS et les processus de paix, des députés, des conseillers parlementaires et des hauts fonctionnaires du gouvernement et du secteur de la sécurité venus de divers pays de l'Asie du Sud-Est ont pu comprendre quels enseignements et meilleures pratiques ils pouvaient tirer de la participation au niveau parlementaire dans les processus de RSS et les processus de paix. En outre, le soutien continu depuis 2006 du DCAF au FIP-GSS a permis de créer un vaste réseau de plus de 300 anciens participants représentant les secteurs de la sécurité de leur pays et d'entreprendre plusieurs projets de RSS/GSS multipartites au niveau national dans des pays d'Asie du Sud-Est.

Principaux résultats obtenus en 2014 :

→ Grâce à des visites, organisées avec l'aide du DCAF, en Belgique, aux Pays- Bas, en Inde et en Indonésie, des responsables de haut niveau de la police birmane ont pu se familiariser avec les concepts adoptés par l'Europe et les pays voisins concernant le maintien démocratique de l'ordre et mieux comprendre ce que signifie passer – parfois douloureusement – d'un régime colonial et/ou autoritaire à un service de police moderne. Cette expérience a manifestement renforcé leur enthousiasme et les incite à s'impliquer encore davantage dans les reformes en cours.

→ Grâce à l'aide technique et stratégique du DCAF pour l'élaboration de nouveaux manuels et codes de fonctionnement internes, la police birmane a rédigé le tout premier guide consacré à la gestion des foules en conformité avec les normes internationales actuelles relatives au maintien de l'ordre. De plus, et toujours avec le soutien du DCAF, une version préliminaire du code de déontologie de la police a été mise au point. Avec les activités de formation dispensées par les partenaires du DCAF dans le cadre du projet de l'UE au Myanmar, ces nouveaux schémas réglementaires ont permis la gestion non violente de plusieurs situations qui auraient pu dégénérer dans tout le pays, y compris la gestion pacifique de manifestations liées à la présidence de l'Association des nations de l'Asie du Sud- Est (ANASE) par le Myanmar en 2014.

→ Grâce à l'assistance apportée par le DCAF en matière de renforcement de la capacité parlementaire, plus de 150 députés et conseillers parlementaires ont pu se familiariser avec les bonnes pratiques internationales concernant le rôle du parlement dans la gouvernance de la police. Lors des ateliers, les députés ont pu donner leur opinion et formuler des recommandations visant à améliorer la responsabilité de la police envers le parlement au Myanmar.

L'Amérique latine et les Caraïbes



Dates importantes :

-
- 2002** Le DCAF entame une coopération avec des institutions démocratiques, des prestataires de services de sécurité et des acteurs de la société civile en Amérique latine et aux Caraïbes sur des questions relatives à la gouvernance du secteur de la sécurité.
-
- 2009** L'Argentine rejoint le DCAF.
-
- 2011** Le Chili rejoint le DCAF avec le statut d'observateur permanent.
Le DCAF publie l'ouvrage intitulé *Política de Defensa en América Latina* (La politique de défense en Amérique latine).
-
- 2013** Le DCAF contribue aux travaux de la Commission européenne dans le but d'élaborer le prochain programme de soutien (2014–2020) en Amérique latine et dans les Caraïbes en réalisant une étude sur l'appui de l'UE à la réforme du secteur de la justice et de la sécurité en Amérique latine et dans les Caraïbes (*EU Support to Justice and Security Sector Reform in Latin America and the Caribbean*).

Le DCAF mène des projets en Amérique latine et aux Caraïbes depuis 2002. Deux pays de la région sont représentés au Conseil de fondation du DCAF, à savoir l'Argentine en qualité de membre du conseil et le Chili avec le statut d'observateur permanent.

En 2014, l'Équipe internationale de conseil au secteur de la sécurité (ISSAT) du DCAF a pour la seconde fois apporté son aide au bureau du Honduras

de la Direction du développement et de la coopération (DDC) dans la mise en œuvre de la nouvelle Stratégie de coopération de la Suisse pour l'Amérique centrale 2013–2017. Il s'agit d'un « filet de sécurité » qui veille au bon déroulement de la RSS et de l'analyse des conflits, et qui garantit la prise en compte desdits conflits. L'ISSAT a notamment accompagné la DDC ainsi que ses partenaires – l'Alliance pour la paix et la justice et la Banque interaméricaine de développement – dans leur planification stratégique de la justice et de la RSS en vue d'améliorer l'intégrité et la capacité au sein des institutions. Elle les a également aidées à formuler une stratégie de croissance économique attentive aux conflits.

Pour de plus amples informations sur les programmes du DCAF en Amérique latine et aux Caraïbes, voir www.dcaf.ch/Region/Latin-America-and-the-Caribbean

Principaux résultats obtenus en 2014 :

➔ Grâce au soutien du DCAF en matière d'assistance technique et de renforcement des capacités, les moyens d'action de l'Alliance pour la paix et la justice se sont considérablement accrus, notamment en ce qui concerne la planification stratégique et institutionnelle, la sensibilisation au risque, et sa faculté à orienter ses efforts vers l'obtention de résultats durables.

➔ Avec l'aide du DCAF dans le domaine du renforcement des capacités, la République du Honduras a progressé dans son appropriation du processus de planification en liaison avec la Banque interaméricaine de développement, lequel est désormais bien mieux aligné avec les priorités nationales.

Les grands thèmes de la GSS en 2014

Le Programme de conseil aux parlements

Dates importantes :

- 2001** Le DCAF commence à travailler avec l'UIP et l'Assemblée parlementaire de l'OTAN sur le renforcement du rôle des parlements dans le contrôle du secteur de la sécurité.
-
- 2003** Le DCAF et l'UIP publient le guide *Contrôle parlementaire du secteur de la sécurité – Principes, mécanismes et pratiques*. Il s'agit d'un outil majeur destiné aux parlementaires chargés des questions de défense et de sécurité. Le guide a été, à ce jour, traduit en 38 langues, et 100 000 exemplaires ont été distribués aux parlements dans le monde entier.
-
- 2004** Le DCAF lance le Programme de conseil aux personnels parlementaires en Europe du Sud-Est.
-
- 2005** Le DCAF et le Parlement norvégien publient *Making Intelligence Accountable : Legal Standards and Best Practice for Oversight of Intelligence Agencies*.
-
- 2006** Le DCAF participe à la création du Forum interparlementaire sur la gouvernance du secteur de la sécurité en Asie du Sud-Est.
-
- 2007** Le DCAF achève son étude sur le contrôle parlementaire des missions de la PESD intitulé *Parliamentary Oversight of Civilian and Military ESDP Missions : The European and National Levels* pour le Parlement européen.
-
- 2011** Le DCAF et la CEDEAO publient l'ouvrage *Contrôle parlementaire du secteur de la sécurité – Guide Parlement de la CEDEAO–DCAF à l'usage des parlementaires ouest-africains*.
- Le DCAF termine son étude, commanditée par le Parlement européen, sur le contrôle parlementaire des agences de renseignement dans l'UE, intitulée *Parliamentary Oversight of Security and Intelligence Agencies in the European Union*.
-
- 2012** Le DCAF lance son projet-cadre régional sur le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité dans les Balkans de l'Ouest.
- Le DCAF publie la boîte à outils *Overseeing Intelligence Services*.

Dates importantes :

- 2013** Le DCAF entame un processus de coopération pluriannuel avec le Parlement de Mongolie et l'Assemblée nationale arménienne.
- Le DCAF et le Parlement européen publient l'ouvrage *Contrôle parlementaire du secteur de la sécurité*.
-
- 2014** Le DCAF entame un programme de soutien pluriannuel au Parlement tunisien.
- Le DCAF inaugure sa base de données en ligne sur la législation libyenne relative au secteur de la sécurité.

Les parlements sont indispensables pour garantir la transparence des institutions de sécurité et leur responsabilité devant les citoyens. Dans le cadre de sa mission de renforcement de la démocratie parlementaire, le DCAF mène toute une série d'activités pour aider les parlements à s'acquitter de leur rôle constitutionnel en tant qu'organes législatifs, représentatifs et de contrôle dans le domaine de la sécurité et de la défense. Les programmes parlementaires du DCAF ont été conçus pour informer, conseiller et travailler sur différents aspects de la gouvernance du secteur de la sécurité en collaboration avec des parlements nationaux et régionaux, des assemblées interparlementaires et des organes exécutifs. Ils prévoient des services de renforcement des capacités qui s'articulent autour des trois grands axes suivants :

- l'élaboration de produits du savoir auxquels les parlements et leur personnel peuvent se référer dans l'exercice de leurs fonctions législatives et de contrôle (manuels, documents de travail, supports pédagogiques, études comparatives, etc.) ;
- le développement organisationnel fondé sur la mise au point de structures, processus et procédures au sein même des institutions parlementaires ;
- l'élaboration de cadres juridiques et institutionnels visant à favoriser la gouvernance démocratique du secteur de la sécurité.

Produits du savoir et publications

En plus de dix ans, le DCAF a publié de nombreux ouvrages de référence sur le conseil aux parlements, notamment :

- Le manuel UIP–DCAF *Contrôle parlementaire du secteur de la sécurité : principes, mécanismes et pratiques*, 2003 (disponible en 38 langues) ;
- *Making Intelligence Accountable : Legal Standards and Best Practices for Oversight of Intelligence Agencies*, 2005 (disponible en 15 langues) ;
- *La place du genre dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité*, 2008 ;

- *Contrôle et orientation : la pertinence du contrôle parlementaire pour le secteur de la sécurité*, 2010 ;
- *Parliamentary Oversight of Security and Intelligence Agencies in the European Union*, 2011 ;
- *Contrôle parlementaire du secteur de la sécurité : Guide Parlement de la CEDEAO–DCAF à l’usage des parlementaires ouest-africains*, 2011 ;
- *Parliamentary Powers in Security Sector Governance*, 2011 ;
- *Overseeing Intelligence Services : A Toolkit*, 2012 ;
- *Training Toolkit for Parliamentary Staffers*, 2012 ;
- *Controles Democráticos del Sistema de Seguridad en el Ámbito Legislativo*, 2014 ;
- *Contrôle parlementaire du secteur de la sécurité*, 2013 ;
- *Evaluation of Parliamentary Powers Related to Oversight of the Defence Sector in Georgia*, 2014.

En 2014, le DCAF a poursuivi sa collaboration avec de nombreuses instances interparlementaires multilatérales, à savoir l’Assemblée parlementaire de l’OSCE, l’Assemblée parlementaire de l’OTAN et l’Union interparlementaire. Ses activités sont décrites dans le tableau ci-dessous :

Partenaire	Mission
 Assemblée parlementaire de l’Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à l’organisation par la délégation du Parlement suisse auprès de l’Assemblée parlementaire de l’OSCE de la session d’automne de l’Assemblée à Genève, en octobre 2014, dans le cadre de la contribution à la présidence en exercice suisse de l’OSCE.
 Assemblée parlementaire de l’OTAN (AP-OTAN)	<ul style="list-style-type: none"> • Publication conjointe du DCAF et de l’AP-OTAN de l’ouvrage <i>Contrôle et orientation – La pertinence du contrôle parlementaire pour le secteur de la sécurité</i>.²⁰ • Participation au 86^{ème} séminaire Rose-Roth de l’Assemblée parlementaire de l’OTAN organisé à Bakou, en Azerbaïdjan, sur le thème « Le Caucase du Sud : défis et opportunités », au 87^{ème} séminaire intitulé « Europe de l’Est : les nouveaux défis en matière de politique et de sécurité » consacré à la situation en Ukraine, et à la 60^{ème} session annuelle de l’AP-OTAN organisée à La Haye, aux Pays-Bas. • Poursuite de la collaboration en faveur du Programme d’orientation de l’AP-OTAN destiné aux nouveaux parlementaires.

²⁰ www.dcaf.ch/Publications/Controle-et-Orientation-La-Pertinence-du-Controle-Parlementaire-pour-le-Secteur-de-la-Securite

Partenaire



**Union Inter-
parlementaire (UIP)**

Mission

- Participation aux 130^{ème} et 131^{ème} réunions de l'Assemblée générale de l'UIP organisées à Genève, en Suisse.

Le DCAF a également participé à diverses activités de conseil aux parlements dans pratiquement toutes les régions où il est présent. Ces activités se déroulaient aussi bien au niveau national, où elles traitaient de priorités nationales précises, qu'au niveau régional, où elles mettaient l'accent sur la coopération et le partage de données d'expérience et de bonnes pratiques entre parlements :

- En Europe du Sud-Est, le DCAF a continué d'aider les parlements à assumer un rôle de premier plan en matière de contrôle et de gouvernance du secteur de la sécurité et à mettre en adéquation leurs législations, procédures et pratiques nationales avec les normes européennes. Au total, 13 séances de renforcement des capacités ont été organisées en 2014 et le DCAF a donné des avis personnalisés aux commissions parlementaires ayant compétence dans le secteur de la sécurité, contribuant ainsi à étayer leur indépendance en matière d'examen des politiques, de promulgation de lois appropriées et de mise en place d'un contrôle efficace. Deux manifestations régionales ont été organisées en 2014, offrant une tribune pour le partage de données d'expérience, de pratiques et d'enseignements relatifs à la RSS et à la GSS dans les Balkans de l'Ouest, l'objectif étant de promouvoir la coopération et la confiance dans l'ensemble de la région.
- Dans les nouveaux États indépendants, le DCAF a appuyé la tenue d'auditions parlementaires sur la GSS/RSS et l'organisation de séminaires de formation destinés à des parlementaires en Arménie, en Géorgie, au Kirghizistan et en Ukraine.
- En Asie, le DCAF a poursuivi sa collaboration avec le Grand Khoural d'État (Parlement de Mongolie), des ministères et l'organisation Open Society Forum à l'occasion de deux semaines d'activités, de formations et d'auditions auprès du parlement, du secteur de la sécurité et de représentants d'ONG. Le Centre a continué de mettre en œuvre le module « responsabilisation de la police et bonne gouvernance » du projet de l'UE intitulé « Appui à la réforme des forces de police du Myanmar ». Au Myanmar, le DCAF s'emploie aux côtés de parties prenantes locales à élaborer des méthodes visant à rendre la police plus responsable devant le parlement. Ses activités auprès du Parlement birman comprennent des réunions de consultation, des ateliers destinés à renforcer les capacités des parlementaires et l'étude de principes directeurs.
- Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, le bureau du DCAF à Tunis a entamé la mise en œuvre de son programme de soutien pluriannuel au

nouveau Parlement tunisien, ce qui a débouché sur l'instauration par ce dernier de deux commissions parlementaires chargées du contrôle du secteur de la sécurité. Le Centre a également présenté un aperçu des changements juridiques indispensables en matière de GSS/RSS qu'implique la nouvelle Constitution tunisienne. En Libye, le DCAF a inauguré sa base de données en ligne sur la législation relative au secteur de la sécurité national.²¹ Elle servira de centre de ressources pour les décideurs libyens, les chercheurs, le grand public et la communauté internationale ; elle vise à aider le plus grand nombre à avoir une conception commune du cadre juridique actuel dont relève le secteur de la sécurité libyen.

- En Afrique subsaharienne, le DCAF a poursuivi ses activités d'appui à l'Assemblée nationale du Burkina Faso, publié le document *Projet d'appui : atelier d'auto-évaluation des capacités parlementaires et des besoins législatifs* et s'est rendu dans le pays pour assurer le suivi des recommandations figurant dans cette publication. Le DCAF a également contribué financièrement à la création d'un poste d'assistant/conseiller technique national du responsable de la Commission des affaires étrangères et de la défense ; il a en outre animé un atelier sur le rôle du parlement dans le secteur de la sécurité concernant les questions liées au genre et de législation. Au Mali, le DCAF a mené une mission d'enquête dans le cadre d'un programme régional sur les travaux du parlement, de l'administration et de l'exécutif. En collaboration avec la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest, le Centre est en train de mettre au point une boîte à outils sur la RSS qui comprendra une section sur le conseil aux parlements.

Pour de plus amples informations sur le Programme de conseil aux parlements du DCAF, voir www.dcaf.ch/Programmes/Parliamentary-Oversight

²¹ www.security-legislation.ly

Principaux résultats obtenus en 2014 :

→ Suite au protocole d'accord conclu entre le DCAF, le Parlement arménien et l'OSCE, une évaluation du contrôle parlementaire du secteur de la sécurité a été publiée en arménien et communiquée aux parties prenantes.

→ Grâce aux activités menées par le DCAF en Libye, les acteurs du secteur de la sécurité, notamment les rédacteurs de la Constitution et les législateurs, ont désormais accès à une base de données en ligne complète sur la législation libyenne relative au secteur de la sécurité.

La gouvernance des services de sécurité privés

Dates importantes :

-
- 2006** Dans le cadre de sa série d'études annuelles « Yearly Books », le DCAF publie *Private Actors and Security Governance*.
-
- 2008** Le DCAF aide le gouvernement suisse et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à rédiger le *Document de Montreux sur les obligations juridiques pertinentes et les bonnes pratiques pour les États en ce qui concerne les opérations des entreprises militaires et de sécurité privées opérant pendant les conflits armés* (le « Document de Montreux »). Dix-sept États adoptent le document.
-
- 2010** Le Code de conduite international des prestataires privés de services de sécurité (ICoC) est signé par 58 sociétés de sécurité privées de 15 pays. Il a été élaboré par le DCAF à la demande du gouvernement suisse. Le Centre appuie ce processus complémentaire dans le cadre de l'initiative de la Suisse relative à la réglementation des entreprises de sécurité privée.
-
- 2011–2013** Le DCAF apporte un soutien au gouvernement suisse et au CICR en organisant des conférences régionales et internationales pour promouvoir le Document de Montreux. Des rencontres de ce type ont d'ores et déjà eu lieu en Amérique latine, en Asie du Nord-Est, en Océanie, en Asie du Sud-Est et dans des pays d'Afrique francophones et lusophones.
- Le DCAF appuie l'institutionnalisation de l'ICoC avec la mise en place d'un mécanisme de contrôle (l'Association de l'ICoC).
-
- 2013** Le DCAF crée la division Opérations IV pour servir de centre de gravité institutionnel aux travaux du Centre relatifs à la promotion des partenariats public-privé en matière de GSS. La gouvernance des services de sécurité privée fait partie des principaux thèmes de travail de la division.
- En association avec le Département fédéral suisse des affaires étrangères et le CICR, le DCAF organise la Conférence Montreux +5, qui dresse un état des lieux des progrès réalisés et recense les difficultés rencontrées par les participants dans la mise en œuvre du Document de Montreux.
- En février 2013, les statuts de l'Association de l'ICoC (ICoCA) sont officiellement adoptés ; hébergée dans les locaux du DCAF, l'ICoCA est créée en septembre 2013 en tant qu'organisation établie en Suisse.

Dates importantes :

2014

Pour faire suite à la Conférence Montreux +5, un forum des États signataires du Document de Montreux est créé en décembre 2014 à Genève. Le DCAF est désigné pour servir de Secrétariat à cette nouvelle plateforme d'échange connue sous le nom de Forum du Document de Montreux.

Le DCAF continue d'apporter son appui à l'entrée en fonction de l'ICoCA en fournissant un soutien administratif et des conseils techniques et, notamment, en contribuant à l'élaboration des procédures de contrôle et de certification de l'Association.

Au titre de l'approche globale du DCAF en matière de RSS/GSS, le programme sur la gouvernance des services de sécurité privés s'articule autour de trois grands axes étroitement liés :

- promouvoir la mise en place d'un cadre juridique et politique efficace pour réglementer les activités d'entreprises de sécurité privée aux niveaux national et international ;
- appuyer l'instauration de mécanismes de contrôle novateurs pour le secteur des services de sécurité privée aussi bien au niveau national qu'international ;
- renforcer les capacités pour améliorer la gestion et le contrôle du secteur de la sécurité privée.

En 2014, le DCAF a continué de soutenir activement la réglementation effective du secteur des services de sécurité privée à l'échelle internationale. Il a notamment œuvré en faveur de deux instruments complémentaires : le Document de Montreux sur les entreprises militaires et de sécurité privées et le Code de conduite international des prestataires privés de services de sécurité (l'« ICoC »). Parallèlement, le DCAF a encouragé la mise en place d'initiatives sur le terrain ; il a notamment prodigué des conseils au Groupe de travail des Nations Unies sur l'utilisation de mercenaires et est intervenu à l'occasion de la session du Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée, organisée en juillet 2014, consacrée à la mise en place d'un cadre international sur la réglementation, le suivi et le contrôle des activités des entreprises militaires et de sécurité privées (EMSP).

Promouvoir une réglementation et une gouvernance efficaces du secteur de la sécurité privée à l'échelon national est devenue l'une des priorités du DCAF. En juin 2014, le Centre a entamé un programme novateur qui réunit des chercheurs du DCAF et quatre organisations partenaires des Balkans de l'Ouest et d'Europe de l'Est dans le but de mener des recherches sur les difficultés auxquelles se heurte la réglementation du secteur de la

sécurité privée en Albanie, en Bulgarie, au Kosovo* et en Serbie. Le DCAF a également poursuivi sa collaboration avec le Centre pour la coopération en matière de sécurité (RACVIAC), situé en Croatie, afin d'organiser en avril 2014 un atelier régional sur les EMSP et le secteur de la sécurité nationale en Europe du Sud-Est. Enfin, le programme du DCAF sur la gouvernance des services de sécurité privés a permis de fournir des conseils techniques au siège de l'OSCE et à ses bureaux extérieurs sur la réglementation des services de sécurité privés, notamment en Arménie.

Le Code de conduite international des prestataires privés de services de sécurité

Suite à l'adoption des statuts de l'Association de l'ICoC (ICoCA) en février 2013 et à sa création en septembre de la même année en tant qu'organisation de droit suisse, les priorités du DCAF en 2014 ont porté sur deux grands thèmes :

- appuyer la mise sur pied d'un mécanisme de contrôle efficace en fournissant un soutien administratif et des conseils techniques à l'ICoCA, notamment en ce qui concerne l'élaboration des procédures de contrôle et de certification de l'Association ;
- œuvrer en faveur du projet ICoC et de sa mise en œuvre grâce à l'organisation d'activités de sensibilisation, l'élaboration d'outils et l'appui à différentes parties prenantes pour faciliter leur participation à ce processus multipartite.

Toute une série d'activités ont été menées à cet effet, comme indiqué ci-après.

En juillet 2014, le DCAF, en collaboration avec le Département fédéral suisse des affaires étrangères (DFAE), a organisé la toute première rencontre consacrée aux possibilités offertes aux États en matière de réglementation du secteur de la sécurité maritime privée. Des représentants de gouvernements et du secteur ont examiné les avantages et les inconvénients des différentes solutions proposées et expliqué comment leurs autorités nationales respectives avaient abordé la question, y compris la façon dont l'ICoC était appliqué dans ce contexte. La manifestation a réuni 26 participants de 20 pays de l'Union européenne et a débouché sur la publication d'un rapport d'experts.

Le DCAF a innové en allant à la rencontre d'organisations locales de la société civile de pays d'Afrique francophone et d'Amérique latine pour

* L'Assemblée du Kosovo a déclaré l'indépendance du territoire le 17 février 2008. Tandis que 36 États membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont reconnu l'indépendance du Kosovo, à la date de la publication du présent rapport, 25 ne l'ont pas acceptée et continuent, s'agissant du Kosovo, de suivre les directives de la résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU.

leur présenter l'ICoC et leur faire connaître la toute nouvelle Association de l'ICoC, et pour recenser les difficultés liées aux opérations de sécurité privée dans ces régions.

Il est de plus en plus largement admis que l'ICoC représente la troisième génération d'initiatives multipartites dans le domaine des entreprises et des droits de l'homme. En faisant fond sur les liens entre ce projet et les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, le DCAF a participé à deux consultations régionales organisées par la coalition International Corporate Accountability Roundtable ; l'objectif était de concevoir une boîte à outils pour les plans d'action nationaux afin d'aider à l'élaboration et à l'évaluation de mesures nationales destinées à mettre en pratique les Principes directeurs. Le DCAF s'est employé à promouvoir l'ICoC auprès de gouvernements, d'organisations de la société civile, d'institutions nationales de défense des droits de l'homme et de communautés concernées en Asie (Inde, mai 2014) et en Amérique latine (Colombie, février 2014).

Enfin, dans le cadre de son soutien constant à l'ICoCA, le DCAF a créé un nouveau site Internet consacré à l'association. Accessible en français et en anglais, le site donne des informations sur l'ICoCA, l'évolution de ses principales procédures et ses activités. L'historique de l'association est également présenté et des renseignements sont fournis sur la façon d'adhérer à l'ICoCA.²²

Le Document de Montreux

En 2014, le DCAF a continué d'apporter son concours au DFAE et au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en lançant une campagne de sensibilisation sur les obligations juridiques internationales des États vis-à-vis des activités des EMSP en période de conflit armé, tel que stipulé dans le Document de Montreux. En 2014, ce dernier a franchi une nouvelle étape en affichant un nombre de signataires trois fois plus élevé qu'au moment de l'adoption du texte : il compte aujourd'hui 51 États et trois organisations internationales, l'Irlande étant le dernier pays à avoir adhéré à l'initiative en novembre 2014.

La Conférence Montreux +5 organisée en 2013 avait mis en exergue la nécessité d'accroître le soutien en faveur du Document de Montreux, de renforcer le dialogue entre participants et de soutenir la mise en œuvre des règles et bonnes pratiques énoncées dans le document. Par conséquent, en 2014, le DCAF s'est conformé à ces priorités dans le cadre de ses travaux. L'année a été marquée par le lancement en décembre, à Genève, du Forum

²² <http://www.icoca.ch/>

du Document de Montreux, un espace d'échange privilégié pour tous les participants à l'initiative. La Suisse et le CICR en assurent actuellement la coprésidence.

Le DCAF a poursuivi la mise en œuvre du programme pluriannuel de conférences régionales visant à faire mieux connaître le Document de Montreux, en appui au DFAE et au CICR. Pour la première fois, la Conférence régionale s'est tenue en Afrique, en présence de 16 pays francophones et lusophones et de spécialistes régionaux et internationaux. Organisée par le DCAF, le DFAE, le CICR, le gouvernement sénégalais et le Centre pour les hautes études de défense et de sécurité, la rencontre a eu lieu à Dakar, au Sénégal, en juin 2014. Elle a débouché sur une véritable prise de conscience de la part de l'ensemble des pays africains : tous les participants ont convenu de la nécessité d'instaurer un dialogue sur le recours aux EMSP et leur réglementation au niveau régional et de le situer dans le contexte des difficultés particulières que la plupart des États rencontrent en la matière.

Le DCAF a également présenté le Document de Montreux lors du Forum régional africain sur les entreprises et les droits de l'homme organisé par le Groupe de travail des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme en Éthiopie en septembre 2014. Cette présentation – la première en son genre dans le cadre d'un tel forum – a suscité un vif intérêt parmi les participants provenant d'organisations de la société civile, du secteur privé et du secteur public.

Pour de plus amples informations sur le programme du DCAF sur la gouvernance des services de sécurité privés, voir www.dcaf.ch/Programmes/Private-Security-Governance et www.icoca.ch

Principaux résultats obtenus en 2014 :

→ Grâce au soutien du DCAF en faveur de la création de l'Association du Code de conduite international des prestataires privés de services de sécurité, celle-ci a pu démarrer ses activités à Genève et élaborer ses procédures de base, ce qui devrait favoriser une plus large adhésion et permettre à l'association de mettre en oeuvre son mandat en matière de contrôle.

→ Grâce à l'appui apporté par le DCAF au DFAE et au CICR, le Forum du Document de Montreux a été créé. Destiné aux signataires du texte, il devrait favoriser un renforcement du dialogue entre États et organisations internationales sur la réglementation des entreprises militaires et de sécurité privées, ce qui débouchera sur un contrôle plus efficace et une plus grande responsabilisation du secteur de la sécurité privée.

Les entreprises et la réforme du secteur de la sécurité

Dates importantes :

2012 Le DCAF adhère aux Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme (PV) en qualité d'observateur officiel ; il instaure un partenariat avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en vue de promouvoir les bonnes pratiques en matière de RSS au titre des PV.

2013 Le DCAF crée la division Opérations IV pour servir de centre de gravité institutionnel aux travaux du Centre sur la promotion des partenariats public-privé relatifs à la gouvernance de la sécurité. La question des entreprises et de la réforme du secteur de la sécurité constitue l'un des principaux thèmes de travail de la division.

Au titre de leur contribution à la présidence suisse des PV, le DCAF et le CICR entament un projet commun visant à élaborer des orientations pour les entreprises signataires des PV collaborant avec des services de sécurité publics et privés dans des environnements complexes.

2014 Le DCAF et le CICR créent un pôle de connaissances qui rassemble les ressources disponibles sur les questions relatives à la sécurité et aux droits de l'homme ainsi qu'une boîte à outils pratique pour appuyer la mise en œuvre des PV.

Le DCAF instaure un partenariat avec l'APIECA, l'association internationale de l'industrie pétrolière et gazière chargée des questions environnementales et sociales, dans l'objectif de concevoir des outils pratiques pour favoriser des comportements responsables. De manière analogue, un partenariat est établi avec l'ONG péruvienne *Socios Perú* pour encourager le respect des PV au niveau local.

Les entreprises aux environnements de travail complexes se heurtent à de nombreuses difficultés relatives à la sécurité dans leurs domaines d'activité. Ces problèmes peuvent compromettre la sécurité et la sûreté de leurs opérations et de leur personnel, voire porter atteinte aux droits de l'homme au sein des communautés locales. La façon dont les entreprises procèdent en termes de sécurité publique et privée, de même que les organes de gestion et de contrôle auxquels elles font appel, revêt par conséquent une

importance cruciale en ce qui concerne la réforme et la gouvernance du secteur de la sécurité. Le DCAF soutient l'adoption d'approches globales pour relever les défis complexes que pose la gouvernance du secteur de la sécurité. Pour ce faire, il s'emploie notamment à promouvoir des partenariats public-privé novateurs réunissant secteur privé, pouvoirs publics, organisations internationales et organisations de la société civile pour œuvrer en faveur de la sécurité, du développement et de la protection des droits de l'homme. Dans ce contexte, le Centre jouit du statut d'observateur officiel vis-à-vis des Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme (PV). Cette initiative multipartite rassemble des gouvernements, des entreprises du secteur de l'extraction et des ONG dans le but de donner des orientations aux entreprises minières et pétrolières pour sécuriser leurs activités en prenant des mesures qui garantissent le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

En partenariat avec le CICR, lui aussi bénéficiant du statut d'observateur vis-à-vis des PV, et avec le concours du Département fédéral suisse des affaires étrangères, le DCAF propose des orientations et des outils pratiques destinés aux entreprises ayant adhéré aux PV qui travaillent avec des forces de sécurité privées ou publiques dans des environnements complexes. Deux instruments ont ainsi vu le jour en 2014 : un pôle de connaissances²³ et une boîte à outils²⁴ sur les bonnes pratiques.

Le pôle de connaissances : une plateforme en ligne novatrice

Le pôle de connaissances est une plateforme en ligne novatrice qui rassemble des documents d'orientation, des outils et des études de cas traitant de questions relatives à la sécurité et aux droits de l'homme dans le cadre d'activités menées par des entreprises dans des environnements complexes. Grâce à une organisation conviviale des sources, cette plateforme facilite l'accès à l'information et favorise l'échange de connaissances. Elle est régulièrement mise à jour et enrichie de nouvelles publications et sources.

Une boîte à outils sur les bonnes pratiques dans le domaine de la sécurité et des droits de l'homme

Lancée en 2014, la boîte à outils *Addressing Security and Human Rights Challenges in Complex Environments* est un guide qui traite des problèmes concrets dans le domaine de la sécurité et des droits de l'homme rencontrés par les entreprises dans le cadre de leur collaboration avec les gouvernements hôtes et les forces de sécurité publique. Étayées par des recherches documentaires approfondies, des consultations avec un large

²³ Le pôle de connaissances est accessible à l'adresse : www.securityhumanrightshub.org

²⁴ La boîte à outils peut être consultée à l'adresse : www.securityhumanrightshub.org/content/toolkit

éventail d'acteurs et des recherches sur le terrain menées en Afrique du Sud, en Colombie, au Pérou et en République démocratique du Congo, l'ouvrage présente les bonnes pratiques et les recommandations sur la façon de résoudre ces problèmes, le tout complété par des outils pratiques et des études de cas.

De nouvelles orientations destinées aux entreprises travaillant avec des prestataires de services de sécurité privés sont en cours d'élaboration et seront publiées en 2015 dans le cadre d'une nouvelle version de la boîte à outils.

Les nouveaux partenariats

Suite à la création du pôle de connaissances et à la publication de la boîte à outils en 2014, plusieurs parties prenantes ont pris contact avec le DCAF pour collaborer dans le cadre de son programme sur les entreprises et la réforme du secteur de la sécurité. L'IPIECA²⁵ s'est ainsi associée au DCAF et au CICR pour mettre au point des outils capables de favoriser des bonnes pratiques et des comportements responsables du point de vue de la sécurité. De même, l'ONG péruvienne *Socios Perú* a établi un partenariat avec le DCAF et le CICR en vue d'encourager les entreprises à appliquer les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme au Pérou et de concevoir des outils et des procédures adaptés à des contextes particuliers. Tous les outils conçus dans le cadre de ces nouveaux partenariats seront mis gratuitement à disposition sur le pôle de connaissances.

En 2014, le programme du DCAF sur les entreprises et la RSS a participé à un projet de trois ans au titre d'un nouveau partenariat public-privé conclu entre le Centre for International and Defence Policy de l'Université Queen's, le Centre d'études sur la paix et la sécurité internationale de l'Université de Montréal–McGill University, le Centre for Security Governance, Rio Tinto et le CICR. Ce projet conjoint vise à créer un cadre pour l'élaboration de normes en matière de prévention sécuritaire et de responsabilité sociale des entreprises à l'intention de l'industrie extractive.

Pour de plus amples informations sur le programme du DCAF relatif aux entreprises et à la réforme du secteur de la sécurité, voir www.dcaf.ch/Programmes/Business-and-Security-Sector-Reform

²⁵ Association internationale de l'industrie pétrolière pour la protection de l'environnement, connue depuis 2002 sous le nom d'IPIECA, l'association internationale de l'industrie pétrolière et gazière chargée des questions environnementales et sociales.

Principaux résultats obtenus en 2014 :

→ Suite au partenariat stratégique établi entre le DCAF et le CICR, un pôle de connaissances a été créé qui rassemble des ressources fondamentales sur les entreprises et la réforme du secteur de la sécurité. Cette initiative a favorisé l'adoption d'approches multipartites entre membres de l'industrie, des pouvoirs publics et de la société civile, ce qui a permis de trouver des solutions concrètes et pratiques pour remédier aux problèmes liés à la sécurité et aux droits de l'homme dans des environnements complexes.

→ Suite à l'élaboration et à la diffusion de la boîte à outils *Addressing Security and Human Rights Challenges in Complex Environments*, plusieurs entreprises de l'industrie extractive ont été sensibilisées aux bonnes pratiques relatives à la réforme du secteur de la sécurité. Cela a débouché sur de nouvelles dispositions et pratiques en matière de sécurité aussi bien au siège des entreprises que sur le terrain.

La cybersécurité, la politique numérique et la gouvernance de l'Internet

Dates importantes :

- 2010** Le DCAF publie *Trends and Challenges in International Security : An Inventory*, une étude qui fait de la cybersécurité un élément fondamental de la gouvernance du secteur de la sécurité d'aujourd'hui.
-
- 2010–2012** Le DCAF publie une série d'études sur les enjeux de la cybersécurité et sur ses liens avec la GSS/RSS intitulées *Democratic Governance Challenges and Cyber Security*, *Cyber Security : The Road Ahead* et *On Cyberwarfare*.
-
- 2013** Le DCAF crée la division Opérations IV pour servir de centre de gravité institutionnel aux travaux du Centre relatifs à la promotion des partenariats public-privé en matière de GSS. La gouvernance du secteur de la cybersécurité fait partie des principaux thèmes de travail de la division.
- Le DCAF achève une étude pour le compte du Département fédéral suisse des affaires étrangères qui décrit les défis les plus urgents à relever en matière de cybersécurité et présente les options de politique numérique qui s'offrent à la Suisse.
- La Plateforme genevoise pour la gouvernance de l'Internet est inaugurée en octobre 2013. Cette plateforme vise à favoriser la coopération entre tous les centres d'excellence sur la politique numérique et la cybersécurité en Suisse, l'industrie et la société civile et à servir d'instrument pour encourager d'éventuelles initiatives de politique numérique.
-
- 2014** La Plateforme genevoise pour la gouvernance de l'Internet et plusieurs autres partenaires œuvrant dans le domaine de la cybersécurité sont hébergés dans de nouveaux locaux à proximité de la Maison de la paix.
- Le DCAF participe au Forum sur la gouvernance de l'Internet organisé à Istanbul, en Turquie, en septembre 2014.

Dates importantes :

2014 La Plateforme genevoise pour la gouvernance de l'Internet organise sa conférence multipartite sur le thème « La gouvernance d'Internet à la croisée des chemins » en novembre 2014. Le DCAF publie l'ouvrage *Multi-stakeholder Approaches to Governance : Opportunities and Challenges*, qui présente les enseignements tirés d'autres initiatives multipartites qui pourraient contribuer à définir de nouvelles approches en ce qui concerne la gouvernance de l'Internet.

En collaboration avec la fondation Diplo et au titre du programme « Young Faces », le DCAF organise l'Université d'hiver sur la cybersécurité à l'intention des Balkans de l'Ouest.

2015 Le DCAF devient membre fondateur du Comité directeur de la Plateforme genevoise pour la gouvernance de l'Internet pour la période 2015–2018.

Ces cinq dernières années, le DCAF a consacré des efforts considérables au recensement des liens entre la cybersécurité et la réforme/gouvernance du secteur de la sécurité (RSS/GSS). Dans le cadre du projet « Horizon 2015 » lancé en 2010, il a dressé une analyse et un inventaire précis des problèmes et questions à traiter en priorité dans les cinq prochaines années, au premier rang desquels figure la cybersécurité. Cinq études ont été réalisées sur la gouvernance de l'Internet et la cybersécurité ; toutes font la distinction entre cyberguerre (le fait de transformer des outils virtuels en armes dans le cadre de conflits entre États), la cybercriminalité et le vandalisme (l'utilisation criminelle de fragilités informatiques par des individus et/ou des organisations terroristes ou criminelles) et la cybergouvernance (la définition des « règles du jeu » régissant la prise de décisions, les mécanismes de contrôle et la transparence). Fort de son expérience, le DCAF considère que sa mission consiste à remédier aux problèmes relevant de la troisième catégorie : la gouvernance.

La nécessité d'établir des « règles du jeu » communes est l'une des conditions préalables essentielles pour assurer une gouvernance efficace de l'Internet. Les gouvernements, l'industrie de l'Internet et la société civile sont tous confrontés à la question de savoir quelles règles appliquer et quelles responsabilités assumer dans ce contexte. Tous posent une multitude de questions en lien direct avec la GSS/RSS, à savoir : Comment garantir le contrôle politique et parlementaire de la cybersphère ? Comment maintenir l'équilibre entre sécurité nationale et sécurité des personnes ? Comment aboutir à un consensus international sur des sujets caractérisés par des divergences fondamentales sur le droit d'ingérence de l'État et le contrôle par les pouvoirs publics ? Et enfin, comment garantir une gouvernance adéquate dans un espace où l'évolution constante de la technologie rend rapidement obsolète toute tentative de réglementation ? En s'inspirant

du modèle du Code de conduite international des prestataires privés de services de sécurité et du Processus de Montreux, lesquels ont permis d'attirer l'attention des États sur une partie des obligations juridiques internationales qui leur incombent et ont réussi à résoudre la question complexe de la réglementation du secteur privé de la sécurité, le DCAF est partisan d'une approche pluripartite en ce qui concerne les multiples problèmes liés à la gouvernance de l'Internet.

En 2014, le DCAF a vivement soutenu la nouvelle Plateforme genevoise pour la gouvernance de l'Internet, une initiative du Département fédéral suisse des affaires étrangères en collaboration avec la fondation Diplo. La plateforme est désormais hébergée dans de nouveaux locaux modernes adjacent à la Maison de la paix et devrait rapidement être appelée à jouer un rôle de chef de file dans la gouvernance de l'Internet. Des négociations sont en cours avec des membres du secteur en vue d'installer un laboratoire sur le dialogue numérique dans ces mêmes locaux.

Au cours de l'année écoulée, le DCAF et la Plateforme genevoise pour la gouvernance de l'Internet ont étroitement collaboré à l'organisation de la conférence intitulée « La gouvernance d'Internet à la croisée des chemins » qui s'est tenue à Genève en novembre 2014. De grands thèmes y ont été abordés, notamment l'élaboration de nouveaux modes de coopération pour résoudre les problèmes complexes liés à la gouvernance de l'Internet et la façon de mobiliser efficacement différentes parties prenantes. Les participants à la conférence ont également étudié d'autres cas de gouvernance multipartite pour déterminer quels enseignements et meilleures pratiques pourraient être utiles dans le cadre de la gouvernance de l'Internet.

Dans l'objectif de renforcer les capacités des dirigeants de demain, la DCAF a organisé en décembre 2014 à Petnica, en Serbie, une Université d'hiver sur la cybersécurité et la gouvernance de l'Internet au titre du programme « Young Faces ». Elle a été mise en place en collaboration avec la fondation Diplo et avec le soutien financier du gouvernement suisse. La formation traitait de plusieurs volets essentiels de la cybersécurité et de la gouvernance de l'Internet, notamment la cyberguerre, le cyberterrorisme et la cybercriminalité, ainsi que d'autres thèmes propres à la gouvernance de l'Internet. Elle a également permis, au niveau régional, de dresser un aperçu des problèmes de cybersécurité/gouvernance de l'Internet rencontrés par la Serbie.

Fort de sa collaboration avec l'Institut de hautes études internationales et du développement, le Centre de politique de sécurité, le Centre international de déminage humanitaire et d'autres organisations réunies au sein de la nouvelle Maison de la paix, le DCAF devrait rapidement prendre de

nouvelles mesures concrètes et renforcer ses activités dans le domaine de la gouvernance de l'Internet et de la cybersécurité. La Maison de la paix concentre en effet sous un même toit une masse de connaissances sans précédent dans tous les domaines liés à la bonne gouvernance, la sécurité, la cybersécurité, le désarmement, le développement durable et le règlement des conflits. Dans ce contexte, en 2015, le DCAF poursuivra avec énergie son action en faveur de la gouvernance de l'Internet, avec notamment la mise en œuvre de projets destinés à encourager le contrôle parlementaire de l'Internet/la cybersécurité.

Principaux résultats obtenus en 2014 :

→ Grâce à ses activités de recherche en matière de cybersécurité et de gouvernance de l'Internet, le DCAF a fourni l'élan nécessaire à la mise sur pied de la Plateforme genevoise pour la gouvernance de l'Internet ; il a notamment contribué à sa création dans le cadre de la Maison de la paix, ce qui renforcera l'assise de la Genève internationale en tant que pôle de connaissances mondial dans le domaine de la gouvernance de l'Internet.

→ Grâce à l'Université d'hiver sur la cybersécurité et la gouvernance de l'Internet organisée par le DCAF au titre du programme « Young Faces », de jeunes professionnels provenant des Balkans de l'Ouest ont pu aborder plusieurs éléments fondamentaux dont la cyberguerre, le cyberterrorisme et la cybercriminalité, ainsi que d'autres thèmes propres à la gouvernance de l'Internet, ce qui renforcera durablement la capacité des différents pays à améliorer la cybersécurité.

Les institutions de médiation pour les forces armées

Dates importantes :

- 2007** Le DCAF et le PNUD publient le recueil de recommandations *Monitoring and Investigating the Security Sector : Recommendations for Ombudsman Institutions to Promote and Protect Human Rights for Public Security*.
-
- 2008** Le DCAF et le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE publient le *Manuel sur les droits de l'homme et les libertés fondamentales du personnel des forces armées*.
-
- 2009** La première Conférence internationale des institutions de médiation pour les forces armées a lieu au Bundestag allemand à Berlin, organisée conjointement par le Commissaire parlementaire allemand aux forces armées et le DCAF.
-
- 2010** La deuxième Conférence internationale des institutions de médiation pour les forces armées a lieu au sein du Parlement autrichien à Vienne, organisée conjointement par le Commissaire parlementaire autrichien aux forces armées et le DCAF.
-
- 2011** La troisième Conférence internationale des institutions de médiation pour les forces armées a lieu au Palais du peuple de Belgrade, organisée conjointement par le médiateur national de la Serbie et le DCAF.
- Le DCAF lance ICOAF.org, un site Internet destiné à promouvoir la diffusion et le partage d'informations sur les institutions de médiation pour les forces armées.
-
- 2012** Le DCAF publie le manuel *Ombuds Institutions for the Armed Forces : A Handbook*.
- La quatrième Conférence internationale des institutions de médiation pour les forces armées a lieu à Ottawa, organisée conjointement par le médiateur du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes et le DCAF.
-
- 2013** Avec le concours de l'Organisation internationale de la Francophonie, le DCAF publie *Les institutions de médiation pour les forces armées en Afrique francophone*, une compilation de trois études de cas nationales sur le Burkina Faso, le Burundi et le Sénégal.
- La cinquième Conférence internationale des institutions de médiation pour les forces armées a lieu à Oslo, organisée conjointement par l'ombudsman parlementaire norvégien pour les forces armées et le DCAF.

Dates importantes :

2014

La sixième Conférence internationale des institutions de médiation pour les forces armées a lieu à Genève, organisée par le DCAF.

L'OTAN et le ministère de la défense norvégien appuient l'élaboration d'un guide sur la prévention et le traitement des plaintes relatives à des questions liées au genre dans les forces armées.

À ce jour, la Conférence internationale des institutions de médiation pour les forces armées réunit des représentants de 49 pays ainsi que des représentants de l'UE, d'EUROMIL, de l'OTAN, de l'OSCE et des Nations Unies.

Depuis 2009, le DCAF apporte son soutien à la Conférence internationale des institutions de médiation pour les forces armées. Cette association informelle rassemble des représentants d'institutions de médiation du monde entier venus échanger les expériences, meilleures pratiques et enseignements tirés de leurs missions sur les capacités et le fonctionnement des institutions de médiation ayant compétence sur les forces armées.

À ce jour, des représentants d'institutions de médiation des 49 pays suivants participent à la conférence : l'Afrique du Sud, l'Albanie, l'Allemagne, l'Argentine, l'Arménie, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, la Bosnie-Herzégovine, le Burkina Faso, le Burundi, le Canada, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Géorgie, le Honduras, la Hongrie, l'Irlande, le Japon, le Kirghizistan, le Kosovo*, la Lettonie, la Lituanie, le Mali, la Mongolie, le Monténégro, le Népal, le Niger, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Russie, le Sénégal, la Serbie, la Slovaquie, la Slovénie, la Suède, la Suisse, le Tadjikistan, le Togo, la Tunisie et l'Ukraine. De plus, l'Organisation européenne des associations militaires (EUROMIL), l'OTAN, l'Union européenne, l'OSCE et les Nations Unies participent aux réunions de la conférence en qualité d'observateurs.

Dans le cadre de sa contribution à l'organisation de la Conférence internationale des institutions de médiation pour les forces armées, le DCAF a créé son site web et en assure la gestion. Celui-ci sert de centre de documentation pour les besoins de la conférence et met à la disposition des institutions de médiation pour les forces armées existantes et des États

* L'Assemblée du Kosovo a déclaré l'indépendance du territoire le 17 février 2008. Tandis que 36 États membres du Conseil de fondation du DCAF ont reconnu l'indépendance du Kosovo, à la date de la publication du présent rapport, 25 ne l'ont pas acceptée et continuent, s'agissant du Kosovo, de suivre les directives de la Résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU.

désireux d'établir de telles institutions une plateforme d'échange d'informations ainsi qu'une base de données centralisée.²⁶

En 2014, les activités de la conférence ont essentiellement porté sur le rôle des institutions de médiation en ce qui concerne la réception et l'instruction de plaintes portant sur l'emploi et l'utilisation abusive des médias sociaux, l'image que se fait la société des forces armées et le renforcement des capacités. Par le biais de plateformes et d'activités apparentées à la conférence, le DCAF a atteint les objectifs suivants :

- poursuite des réunions de la Conférence internationale des institutions de médiation pour les forces armées, laquelle sert de tribune propice à l'échange de bonnes pratiques et au dialogue entre institutions de médiation du Caucase, d'Asie centrale, d'Europe, du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord, de l'ensemble des Amériques et d'Afrique subsaharienne ;
- aide au transfert de connaissances et à l'échange de bonnes pratiques, grâce notamment à la réalisation de travaux de recherche sur différents thèmes liés aux anciens combattants, à la parité entre les sexes et au renforcement des capacités ;
- appui à l'établissement d'institutions de médiation pour les forces armées en Côte d'Ivoire, en Géorgie, au Kosovo, au Népal et en Tunisie.

En 2014, les travaux du DCAF relatifs aux institutions de médiation pour les forces armées auront notamment été marqués par :

- L'organisation de la 6^{ème} réunion de la Conférence internationale des institutions de médiation pour les forces armées à Genève, en octobre 2014. Cette rencontre avait pour objectif : 1) d'améliorer la capacité des institutions de médiation à faire appel aux médias sociaux dans le cadre de leurs propres activités et à instruire les plaintes relatives à l'utilisation abusive de ces médias au sein des forces armées ; 2) de préparer les institutions de médiation à traiter de manière efficace les plaintes relatives à la réforme du secteur de la défense et 3) d'appuyer les institutions de médiation dans les efforts qu'elles déploient pour améliorer les systèmes de traitement des plaintes ainsi que leurs relations avec les forces armées. Parallèlement, les conclusions préliminaires de deux études exploratoires du DCAF sur les défis et solutions possibles pour améliorer le fonctionnement des institutions de médiation dans la région de l'OSCE d'une part et dans les pays francophones d'Afrique subsaharienne d'autre part ont été présentés. La conférence a réuni 66 médiateurs de la société civile et du secteur de la défense, des commissaires parlementaires et des inspecteurs généraux de 37 pays

²⁶ www.icoaf.org

d’Afrique, d’Amérique, d’Asie et d’Europe. Dans la déclaration finale de la conférence, les participants ont demandé au DCAF d’élaborer un guide sur les institutions de médiation et les médias sociaux dans le secteur de la défense. La conférence a eu lieu avec l’appui de l’Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et du Département fédéral suisse de la défense, de la protection de la population et des sports.

- La tenue d’une table ronde réunissant des représentants d’institutions de médiation venus d’Arménie, de Géorgie, du Tadjikistan et d’Ukraine à Genève, en octobre 2014. Cette réunion a eu lieu en marge de la 6^{ème} Conférence internationale des institutions de médiation pour les forces armées ; elle avait pour objectif de cerner les défis communs ou partagés, de déterminer les besoins en matière de renforcement des capacités et d’évaluer le niveau de soutien apporté à ces institutions.
- L’organisation d’une table ronde destinée aux pays francophones d’Afrique subsaharienne, du Nord et de l’Ouest dans le but de réunir des représentants d’institutions de médiation (du Burkina Faso, de Madagascar, du Mali, du Niger et du Sénégal), des représentants de commissions nationales des droits de l’homme (du Cameroun et du Togo) et des représentants de ministères de la Défense (de Côte d’Ivoire et de Tunisie) en vue de renforcer la coopération régionale entre ces institutions. Les discussions ont essentiellement porté sur les difficultés rencontrées par les institutions de médiation, les ressources (financières et humaines) à leur disposition, leur rôle, leur mission, ainsi que les solutions qu’elles mettaient en œuvre en accordant une attention particulière à l’intégration des questions liées au genre dans le contrôle du secteur de la sécurité et à la participation d’acteurs extérieurs.
- La publication de deux ouvrages thématiques sur les institutions d’ombudsman, *Capacity Development and Ombuds Institutions for the Armed Forces* et *Ombuds Institutions for the Armed Forces and Gender*, qui ont contribué à faire mieux connaître les problèmes particuliers auxquels se heurtent les institutions de médiation et à étayer de futurs travaux.
- L’accord conclu avec le bureau de l’inspecteur général du ministère de la Défense de la République tchèque en vue d’accueillir la 7^{ème} Conférence internationale des institutions de médiation pour les forces armées à Prague, en octobre 2015.
- L’accord conclu avec l’OIF portant sur la réalisation d’une étude sur les institutions de médiation pour les forces armées dans tous les États d’Afrique subsaharienne membres de l’organisation. Sa publication est prévue pour 2015.
- La présentation de l’étude réalisée conjointement par le DCAF et le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l’homme de l’OSCE (BIDDH) sur les institutions de médiation pour les forces armées dans la région euro-atlantique lors de la Réunion sur la mise en œuvre de la dimension humaine de l’OSCE qui s’est tenue à Varsovie en septembre et octobre 2014.

- L'élaboration d'un guide sur la façon de prévenir et de traiter les plaintes relatives à des questions liées au genre dans les forces armées. Ce document sera établi avec le concours du Programme pour la science au service de la paix et de la sécurité de l'OTAN et du ministère de la défense norvégien. Il sera rédigé conjointement avec le commissaire parlementaire pour les forces armées de la Norvège.

Pour de plus amples informations sur les travaux du DCAF concernant les institutions de médiation pour les forces armées, voir www.icoaf.org

Principaux résultats obtenus en 2014 :

→ Conscientes de son savoir-faire en la matière, les institutions de médiation ont chargé le DCAF d'élaborer un guide sur la façon de prévenir et de traiter les plaintes relatives à la question du genre dans les forces armées, lequel pourra servir de support à de futures activités de renforcement des capacités. Ce projet bénéficiera d'un appui financier complémentaire de l'OTAN et du ministère de la défense norvégien.

→ Grâce à l'organisation par le DCAF de la 6^{ème} réunion de la Conférence internationale des institutions de médiation pour les forces armées à Genève, des institutions de médiation de 37 États ont pu échanger sur les meilleures pratiques du secteur et formuler des stratégies pour mieux instruire et prévenir les plaintes liées à une utilisation abusive des médias sociaux dans les forces armées. À l'issue de cette conférence, le DCAF s'est vu confier pour mission d'élaborer un guide à ce sujet.

→ Grâce à l'étude du DCAF sur les institutions de médiation pour les forces armées dans les pays francophones d'Afrique subsaharienne, les acteurs locaux et la communauté internationale sont en mesure de déterminer l'étendue des besoins en matière de renforcement des capacités dans ce domaine d'activité.

→ Grâce à la présentation de l'étude exploratoire réalisée conjointement par le DCAF et le BIDDH sur les institutions de médiation pour les forces armées dans la région euro-atlantique, les représentants des États participants ont pu déterminer l'étendue des besoins en matière de renforcement des capacités dans ce domaine d'activité.

La place du genre dans la réforme du secteur de la sécurité

Milestones:

2005	Le DCAF met en place une équipe Genre et sécurité.
2006	Le DCAF publie <i>Les femmes dans un monde d'insécurité – Violences à l'égard des femmes – Faits, données et analyse</i> .
2007	Le DCAF publie <i>Sexual Violence in Armed Conflict: Global Overview and Implications for the Security Sector</i> .
2008	Le DCAF publie la boîte à outils Place du genre dans la réforme du secteur de la sécurité. Le DCAF lance le programme Genre et sécurité en Afrique de l'Ouest.
2009	Le DCAF lance le programme Genre et sécurité dans les Balkans de l'Ouest.
2011	Le DCAF lance le projet Renforcement de la capacité en matière d'égalité des sexes dans les pays du Sud.
2012	Le DCAF publie le <i>Guide d'auto-évaluation sur le genre pour la police, les forces armées et le secteur de la justice</i> .
2013	Le DCAF publie le <i>Guide pour les femmes sur la réforme du secteur de la sécurité</i> .
2014	Le DCAF entreprend l'élaboration d'une série de Notes d'orientation sur l'intégration du genre dans la gouvernance du secteur de la sécurité.

En 2014, le DCAF a maintenu sa position de chef de file pour les questions de genre et de réforme du secteur de la sécurité (RSS) en poursuivant sa collaboration avec des organisations internationales et régionales comme l'ONU, l'OTAN, l'OSCE ou l'UE. Il a également poursuivi ses activités de renforcement des capacités et de sensibilisation sur la place du genre dans la RSS tant au niveau régional que directement auprès d'institutions nationales de police, de défense, de sécurité et de justice, en leur indiquant comment intégrer la problématique du genre dans leurs orientations stratégiques comme dans leurs opérations sur le terrain.

Le DCAF a apporté son soutien à la représentante spéciale de l'OTAN pour les femmes, la paix et la sécurité dans l'organisation de consultations auprès de la société civile sur la mise en œuvre par l'Alliance de la politique sur les femmes, la paix et la sécurité mis en place par le Conseil de partenariat euro-atlantique de l'OTAN (CPEA) ; il a également aidé le Comité OTAN sur la dimension de genre à préparer sa conférence annuelle 2014. Les consultations ci-dessus mentionnées, une première pour l'OTAN, se sont traduites par l'adoption d'une série de recommandations dans le cadre du Plan d'action sur la mise en application du programme de l'OTAN/CPEA relatif à la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité.

En tant que président du groupe de travail du Groupement des institutions d'études de défense et de sécurité du Partenariat pour la paix, le DCAF a conclu une série de quatre ateliers organisés de 2012 à 2014 sur le thème « Teaching Gender to the Military » en organisant un événement sur une évaluation de l'instruction militaire prenant en charge les questions de genre. Cette série d'ateliers a permis de favoriser l'acquisition de connaissances et de compétences en matière d'éducation et de formation des forces armées aux questions de genre, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité et au cadre politique OTAN-CPEA ; sur l'ensemble des trois années, elle a réuni 66 experts de pays membres ou partenaires de l'OTAN. Le DCAF poursuit sa collaboration sur ce thème avec le Groupement ; en décembre 2014, il a entamé un processus visant à rédiger un manuel sur la formation des forces armées aux questions liées au genre qui devrait être publié en 2015.

Le DCAF a également poursuivi ses activités de sensibilisation dans les pays donateurs ; pour ce faire, il a participé à de nombreuses conférences internationales, séminaires à l'intention de fonctionnaires et ateliers de formation, et a contribué à l'élaboration de politiques et programmes. Ce travail de communication permet une plus grande prise de conscience de la part des grands donateurs quant à la nécessité d'intégrer le genre dans les cadres relatifs à la GSS/RSS, ce qui influe ensuite favorablement sur les initiatives internationales en faveur de la réforme du secteur de la sécurité.

En Europe du Sud-Est, le DCAF a intensifié ses programmes visant à intégrer le genre dans les activités des institutions du secteur de la sécurité et a apporté son soutien au secteur de la justice de Bosnie-Herzégovine. Cette même démarche est appliquée au niveau régional, le DCAF appuyant le Centre pour l'Europe du Sud-Est d'échange d'informations sur la lutte contre la prolifération des armes légères sous l'égide du PNUD.

En Afrique, le DCAF a poursuivi ses efforts de sensibilisation à l'intégration du genre auprès des services de police, des forces armées, des établissements d'enseignement et de formation et de la société civile en Afrique de l'Ouest et en Afrique australe. En Sierra Leone, le Centre a soutenu la Division du genre de la police de Sierra Leone (SLP) dans la révision de sa politique d'intégration du genre et de celle relative à l'exploitation, aux abus et au harcèlement sexuels ; ces dernières ont ensuite été adoptées par le conseil exécutif de la SLP en novembre 2014.

En 2014, la collaboration entre le DCAF et le Centre de formation de la mission de la paix (PMCT) de la Force de défense nationale sud-africaine (SANDF) s'est achevée par le transfert réussi d'un cours sur les questions liées au genre à l'usage des instructeurs (« Gender for Instructors »). À la demande de la SANDF, le Centre a aidé à élaborer et donner ce cours semestriel d'une durée de deux semaines entre 2012 et 2014. À partir de 2015, il sera entièrement géré par le PMCT. D'autre part, le DCAF a aidé les ministères de la défense et des affaires étrangères espagnols et néerlandais à mettre au point une formation semestrielle dispensée à Nairobi sur la façon d'aborder la question du genre dans les opérations sur le terrain.

Outre la mise en œuvre de projets spécifiquement consacrés à la dimension du genre, le principe de la prise en compte du genre sous-tend l'ensemble des activités du DCAF. Fidèles à ce principe, les collaborateurs du Centre, quel que soit leur domaine d'activité, s'emploient à préserver et à améliorer leur capacité à intégrer les questions liées au genre dans leurs programmes respectifs. Parallèlement, l'équipe « Genre et sécurité » du DCAF offre des séances de formation en interne pour renforcer la capacité à intégrer la perspective du genre au sein même de l'organisation. Le DCAF s'est appuyé sur les compétences et le savoir-faire de son équipe en charge du programme « Genre et sécurité » pour rédiger une politique interne sur la prise en compte du genre et un autre sur le harcèlement sexuel, lesquels ont été approuvés par le Conseil de fondation du DCAF en novembre 2014.

Les résultats des travaux de recherche du DCAF sur la place du genre dans la RSS constituent désormais un instrument de référence pour les praticiens et les universitaires du monde entier. En 2014, dans le cadre de ses travaux de recherche axés sur les politiques, le programme du DCAF sur la place du genre dans la RSS a permis la publication des ouvrages suivants :

- une série de guides sur l'intégration du genre dans les systèmes de contrôle interne des forces armées, de la police et des institutions de médiation ;
- une note d'orientation sur la lutte contre la violence domestique et les violences sexuelles à l'encontre des hommes ;

- un rapport détaillé intitulé *Gender and the Judiciary : The Implications of Gender within the Judiciary of Bosnia and Herzegovina* ;
- le registre d'audience *Judicial Benchbook: Considerations for Domestic Violence Case Evaluation in Bosnia and Herzegovina*.

Pour de plus amples informations sur le programme du DCAF relatif à la place du genre dans la RSS, voir www.dcaf.ch/Programmes/Gender-and-Security

Principaux résultats obtenus en 2014 :

→ Grâce à la collaboration mise en place entre le DCAF et le Groupement des institutions d'études de défense et de sécurité du Partenariat pour la paix de l'OTAN, de nombreux spécialistes internationaux des questions liées au genre et de l'instruction militaire ont pu échanger des connaissances et des compétences sur la formation des forces armées à la prise en compte du genre. Les efforts conjugués de cet ensemble d'experts se traduiront par la publication d'un manuel et l'élaboration d'autres supports d'éducation et de formation aux questions de genre à l'intention des forces armées des pays membres et partenaires de l'OTAN.

→ Grâce au soutien apporté par le DCAF à la représentante spéciale du Secrétaire général pour les femmes, la paix et la sécurité de l'OTAN, des recommandations émanant de la société civile ont été examinées et intégrées dans le Plan d'action sur la mise en application du programme de l'OTAN/CPEA relatif à la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil des Nations Unies.

→ Grâce au soutien du DCAF, un groupe de neuf juges de Bosnie-Herzégovine a mis au point et publié le tout premier registre d'audience sur l'évaluation des cas de violence domestique. S'aidant dudit registre, certains d'entre eux ont ensuite dispensé des formations à plus de 130 membres du système judiciaire dans le pays. Ce document devrait amener des améliorations à long terme dans le cours de la pratique judiciaire et une plus grande cohérence dans le traitement des affaires de violence domestique.

Principaux résultats obtenus en 2014 :

→ Un groupe de travail composé de présidents de tribunaux, de juges et de représentants des institutions concernées a mis au point la toute première politique destinée à prévenir le harcèlement sexuel et lié au genre dans l'appareil judiciaire de la Bosnie-Herzégovine. Sa mise en œuvre devrait contribuer à faire avancer la cause de l'égalité des sexes dans le système judiciaire de la Bosnie-Herzégovine.

→ Grâce l'appui du DCAF, le ministère de la Défense géorgien procède à une révision de ses politiques et procédures relatives à l'intégration des questions liées au genre dans les forces armées conformément aux bonnes pratiques internationales. Cette démarche devrait favoriser l'intégration des femmes dans l'armée nationale et l'application de mesures visant à rendre les forces armées plus attentives à la dimension de genre dans la planification et la réalisation de leurs opérations.

→ Suite aux orientations générales fournies par le DCAF à la Division du genre de la police de Sierra Leone (SLP), la nouvelle politique d'intégration du genre et celle relative à l'exploitation, aux abus et au harcèlement sexuels ont été adoptées par le conseil exécutif de la SLP en novembre 2014.

→ Suites aux activités de renforcement de capacités mises en place par le DCAF auprès de la Force de défense nationale sud-africaine (SANDF), le Centre de formation de la mission de la paix de la SANDF propose désormais une formation semestrielle sur le genre à l'usage des instructeurs (« Gender for Instructors »). Il forme ainsi une centaine d'agents de la SANDF par an à l'enseignement des questions de genre. Cette formation devrait avoir un effet multiplicateur et favoriser l'intégration de la dimension de genre par la SANDF aussi bien en interne que sur le terrain.

Le renforcement de l'intégrité

Dates importantes :

2008	L'OTAN lance le Programme pour le développement de l'intégrité.
2010	Le DCAF publie l'ouvrage <i>Développement de l'intégrité et réduction de la corruption dans le secteur de la défense – Recueil des meilleures pratiques</i> .
2012	Le DCAF publie la boîte à outils <i>Toolkit on Police Integrity</i> .

En 2014, le DCAF a continué de participer activement à différentes initiatives visant à renforcer l'intégrité et à lutter contre la corruption dans le milieu de la défense.

Dans le cadre de sa coopération continue avec l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) et d'un projet financé par le Fonds d'affectation spéciale pour le développement de l'intégrité de l'OTAN, le DCAF a contribué en décembre 2012 au lancement du Processus d'auto-évaluation de l'intégrité dans les États signataires du Processus des réunions de ministres de la Défense du Sud-Est de l'Europe. Il a ensuite été chargé par l'OTAN de mettre en œuvre ce projet sur deux ans en organisant une série d'activités de renforcement des capacités destinées aux équipes nationales chargées du processus d'auto-évaluation. Ce programme a permis de faire mieux comprendre les risques de corruption auxquels étaient exposées les institutions de défense des pays d'Europe du Sud-Est et les conséquences directes qui pouvaient en découler ; parallèlement, il a enseigné aux membres des équipes nationales qui y participaient comment déterminer les priorités et établir une feuille de route commune sur l'action à mener pour renforcer l'intégrité dans le domaine de la défense.

La première phase du « Programme sur mesure pour le développement de l'intégrité en Europe du Sud-Est » qui s'ensuivit a démarré en 2013. En 2014, la deuxième phase prévoyait l'organisation de plusieurs ateliers de perfectionnement professionnel. Ils ont eu lieu en mai à Chisinau sur le thème « Le développement de l'intégrité dans la gestion du personnel de défense », en juin à Belgrade sur « L'intégrité dans l'externalisation et les partenariats public-privé », en octobre à Kiev sur « Les compétences nécessaires et les lacunes dans la conception des programmes sur l'intégrité

de la défense nationale » et en novembre à Podgorica sur « L'élaboration d'un programme de formation de référence sur l'intégrité ».

Le DCAF a également participé à la Conférence de l'OTAN sur le développement de l'intégrité consacrée au renforcement des institutions organisée par le Centre norvégien pour l'intégrité dans le secteur de la défense, ainsi qu'au stage sur le développement de l'intégrité destiné aux responsables du secteur de la défense qui s'est tenu à l'École de l'OTAN située à Oberammergau, en Allemagne.

En 2014, la traduction en bosnien de l'ouvrage *Développement de l'intégrité et réduction de la corruption dans le secteur de la défense – Recueil des meilleures pratiques* a également été publiée.²⁷

Pour de plus amples informations sur le programme du DCAF relatif au renforcement de l'intégrité, voir www.dcaf.ch/Programmes/Defence-Reform

Principaux résultats obtenus en 2014 :



Grâce au soutien du DCAF au titre d'un mandat de l'OTAN, les États signataires du Processus des réunions de ministres de la Défense du Sud-Est de l'Europe ont renforcé les capacités de leurs personnels civils dans le domaine du développement de l'intégrité et de la lutte contre la corruption conformément aux normes internationales.

²⁷ www.dcaf.ch/Publications/Building-Integrity-and-Reducing-Corruption-in-Defence

L'asile, les migrations et la lutte contre la traite des êtres humains

Dates importantes :

- 2009** Le DCAF publie l'ouvrage de référence *Against Human Trafficking : The Role of the Security Sector* en collaboration avec l'Académie de défense nationale et le ministère de la défense et des sports autrichien.
-
- 2011–2018** Le DCAF rejoint un consortium mandaté par la DDC pour suivre des projets relatifs à l'asile, la migration et la lutte contre la traite des êtres humains dans le cadre du Fonds d'affectation thématique « sécurité » et de la Contribution de la Suisse à l'élargissement en Bulgarie et en Roumanie.
-
- 2013** Une nouvelle série de publications sur la migration et le secteur de la sécurité voit le jour.
- Conjointement avec les services spéciaux chargés de la sécurité nationale hongroise, le DCAF organise une conférence régionale sur « La sécurité à l'intérieur de l'Europe et la dynamique de la migration : migration forcée et clandestine dans l'espace Schengen et les pays européens voisins ». Une quarantaine de représentants gouvernementaux viennent d'Algérie, d'Autriche, d'Azerbaïdjan, du Bélarus, de Bosnie-Herzégovine, de Bulgarie, de Croatie, de Géorgie, de Grèce, d'Italie, de Moldavie, du Maroc, de Norvège, de Roumanie, de Russie, de Slovénie, de Suède, de Suisse, de Tunisie, de Turquie, et d'Ukraine pour participer à la conférence.
-
- 2013-2014** INTERPOL et EUROPOL invitent le DCAF à participer en tant que spécialiste à la Conférence annuelle sur la traite des êtres humains dans le monde et à se joindre au Groupe d'experts travaillant sur ce même sujet.
-
- 2014** Le DCAF rejoint le consortium DemandAT pour entreprendre un projet de recherche, financé par la Commission européenne, afin d'examiner comment le secteur de la sécurité peut contribuer à mettre en place des stratégies de lutte contre la traite des êtres humains qui prennent en compte la demande.
- Le DCAF rejoint la plateforme en ligne de la société civile de l'UE contre la traite des êtres humains.

En 2014, le DCAF a continué à travailler sur son tout nouveau programme consacré à l’asile, la migration et la lutte contre la traite des êtres humains (TEH). Dans cet esprit, le Centre a poursuivi son étroite collaboration avec la Direction du développement et de la coopération (DDC) et avec des experts helvétiques concernant des projets en Roumanie et en Bulgarie. Il a, d’autre part, noué des relations de travail et entamé un dialogue avec des agences, des représentants gouvernementaux, des ONG et des plateformes de premier plan, notamment : l’UE, l’Organisation internationale pour les Migrations (OIM), l’Organisation internationale du Travail (OIT), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l’homme (HCDH), l’Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), EUROPOL, INTERPOL, le Collège européen de police (CEPOL), FRONTEX, Airline Ambassadors International, l’Institut international de formation de la police (IPTI), le Centre international pour le développement des politiques migratoires (CIDPM), La Strada, et l’ECPAT (une ONG luttant contre la prostitution des enfants, la pornographie infantile et la traite des enfants à des fins d’exploitation sexuelle).

Les projets

En 2014, le DCAF a prolongé son contrat avec la DDC pour superviser des projets portant sur le volet « migration, asile et lutte contre la traite des êtres humains » du fonds d’affectation « Sécurité, stabilité et soutien aux réformes » en Roumanie et en Bulgarie.

Par le biais de son fonds de contribution à l’élargissement, la Suisse s’est engagée à soutenir le développement des 12 pays qui ont rejoint l’UE en 2004 et 2007. L’objectif est d’aider à réduire les disparités économiques et sociales au sein de l’UE élargie afin d’améliorer la stabilité et la sécurité sur le continent européen. Ainsi, trois organisations basées en Suisse (le DCAF, Team Consult et Coginta) se sont unies pour former un consortium, l’Organisme intermédiaire suisse, chargé de superviser les projets thématiques relatifs à la sécurité en matière de police, de justice et de migration.

En 2014, le DCAF a également suivi trois projets : le premier avec l’Agence roumaine pour la lutte contre la traite des personnes, le second avec l’Inspection générale roumaine pour l’immigration, et le troisième avec l’ONG Reaching Out Romania qui s’occupe des victimes de la traite des êtres humains. Le Centre a aussi aidé à préparer quatre nouveaux programmes d’assistance aux victimes et de sensibilisation du public, dont deux se dérouleront en Roumanie avec l’Agence roumaine pour la lutte contre la traite des personnes et les deux autres en Bulgarie en collaboration avec l’ONG ANIMUS et l’OIM pour la Roumanie.

La recherche

Le DCAF est l'un des partenaires du consortium DemandAT (Addressing Demand in Anti-Trafficking Efforts and Policies), un programme de recherche sur quatre ans (de 2014 à 2017), financé par la Commission européenne.²⁸ L'objectif est de constituer une base de connaissances théoriques et pratiques permettant d'éclairer les décisions politiques aux niveaux européen et national destinées à éradiquer, ou tout au moins réduire, les souffrances causées par les pires formes d'exploitation liées à la traite des êtres humains

Le DCAF dirigera une étude de cas sur l'application de la loi, plus précisément sur l'application du droit pénal et du droit public pertinent par les autorités publiques (comme le code de conduite contre la traite des personnes ou le code du travail) afin de mieux cerner le rôle et les limites des agents de la force publique (et plus généralement de la loi) du point de vue de la problématique de la lutte contre la traite des personnes.

D'autre part, la série d'ouvrages « Migration and the Security Sector » s'est encore étoffée en 2014 avec la publication d'un nouveau document : *Trafficking in Human Beings in Ukraine*, qui donne les grandes lignes de la législation ukrainienne sur la traite des êtres humains et décrit les efforts récemment déployés par le pays pour lutter contre ce fléau.

Le dialogue

Le DCAF et l'OIM ont organisé conjointement à Genève, en collaboration avec le consortium DemandAT, une table ronde sur le rôle de la demande dans la traite des êtres humains. Des représentants de l'OIT, du HCDH, du HCR, de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice, d'INTERPOL, du gouvernement fédéral suisse et de l'Agence roumaine pour la lutte contre la traite des personnes y ont assisté. Les débats ont porté sur les dernières tendances et l'évolution de la situation en Europe concernant les migrations, le travail forcé et la traite des êtres humains, mais aussi sur la question de la mendicité (forcée).²⁹

²⁸ www.demandat.eu

²⁹ www.dcaf.ch/content/download/1181859/2839227/file/Round_Table_Report.pdf

Le DCAF a également été invité à participer à plusieurs forums, ce qui lui a donné l’occasion de mettre son savoir-faire en pratique :

- INTERPOL a invité le DCAF à participer en tant qu’expert à la Conférence annuelle sur la traite des êtres humains dans le monde ;
- de même, EUROPOL a invité le DCAF à participer en tant que spécialiste au Groupe d’experts sur la traite des êtres humains, aux côtés d’agences internationales et de représentants d’États membres de l’UE et de l’espace Schengen ;
- le DCAF a été invité à rejoindre la plateforme en ligne de la société civile de l’UE sur la TEH ; et enfin
- le DCAF a été sollicité pour animer une discussion en ligne sur « la traite des êtres humains – les mesures de sécurité et la communauté »³⁰ dans le cadre de la troisième session de brainstorming « Security Jam », organisée par le Programme de défense et de sécurité à Bruxelles. Plus de 2 300 participants issus de 129 pays se sont joints aux débats, auxquels ont également contribué des personnalités importantes comme des délégués de la sous-direction d’INTERPOL chargée de l’action contre la traite des êtres humains et l’exploitation infantile, le conseiller pour la question du genre auprès du SACEUR de l’OTAN (le commandant suprême des forces alliées en Europe), le rapporteur néerlandais sur la question de la TEH, le directeur de l’Agence roumaine pour la lutte contre la TEH et le coordinateur de FRONTEX pour les activités de TEH. L’une des 10 recommandations formulées dans le rapport reprenait directement le contenu des discussions initiées par le DCAF : « L’UE devrait dresser un tableau général, actualisé et mis à la disposition du public, de la situation concernant la migration et l’asile ainsi que des flux et du mode opératoire de la traite des êtres humains pour garantir une approche cohérente, globale et intégrée à l’image de ce que fait ReliefWeb en cas de catastrophe ». Ces recommandations ont été présentées à l’UE en mars 2015 par le général Philip Breedlove, commandant suprême des forces alliées de l’OTAN en Europe et l’ambassadeur Alain Le Roy, secrétaire général entrant du Service européen pour l’action extérieure et ancien secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix de l’ONU.

Pour de plus amples informations sur le programme du DCAF relatif à l’asile, aux migrations et à la lutte contre la traite des êtres humains, voir www.dcaf.ch/Programmes/Asylum-Migration-and-Counter-Trafficking-in-Human-Beings and www.dcaf.ch/Project/STFS-2011-2016-Swiss-Thematic-Fund-Security-Romania-and-Bulgaria

³⁰ www.friendsofeurope.org/security-europe/security-jam-2014-top-10-recommendations

Principaux résultats obtenus en 2014 :

→ Grâce au soutien du DCAF, l'Agence roumaine pour la lutte contre la traite des personnes a pu mener à bien son projet « Prévention, identification et protection », permettant ainsi de faire progresser la lutte contre la TEH. Les échanges de données d'expérience entre les autorités suisses et roumaines ont permis d'affiner les compétences et d'améliorer la communication en matière de prévention, de réintégration et de rapatriement. Le projet a également abouti à la publication de deux ouvrages : une plaquette rédigée conjointement par la Suisse et la Roumanie sur l'identification, l'orientation et le rapatriement des victimes ainsi qu'une étude sur la mendicité en tant que forme (de plus en plus répandue) de TEH.

→ Suite au dialogue en ligne initié par le DCAF sur la lutte contre la TEH et les mesures de sécurité dans le cadre de la session 2014 de brainstorming « Security Jam », les recommandations dégagées de cet événement concernant les migrations, l'asile et les flux et modes de fonctionnement de la TEH ont été présentées à l'UE en mars 2015 par le général Philip Breedlove, commandant suprême des forces alliées de l'OTAN en Europe et l'ambassadeur Alain Le Roy, secrétaire général entrant du Service européen pour l'action extérieure et ancien secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix de l'ONU.

La santé au niveau mondial et la sécurité

Dates importantes :

2014

Après l'épidémie d'Ébola qui a sévi en 2014 en Afrique de l'Ouest, le DCAF a formé un partenariat avec le Programme de santé mondiale (« Global Health Programme ») de l'IHEID, réunissant des experts et des personnalités influentes issus des milieux de la sécurité et de la santé afin de savoir de quelle façon le secteur de la sécurité pourrait contribuer à la prévention des crises sanitaires dans le monde et à leur gestion.

La plus grande épidémie d'Ébola à ce jour a eu lieu en 2014 en Afrique de l'Ouest, sévissant pour la première fois aussi bien en zones urbaines que rurales. En février 2015, plus de 23 000 cas et plus de 9 000 décès avaient été dénombrés. Au plus profond de la crise en 2014, le pays a fait appel à la communauté internationale, sollicitant l'aide des forces armées, et des unités militaires ont été déployées depuis les États-Unis au Libéria, depuis le Royaume-Uni en Sierra Leone et depuis la France en Guinée. L'épidémie a eu de graves conséquences sur la sécurité humaine et le développement économique dans les pays concernés, ce qui a suscité des inquiétudes quant à la stabilité politique des pays gravement touchés par la guerre civile. Les premières tentatives, tardives et désorganisées, pour circonscrire l'épidémie soudaine et les craintes de sa propagation dans toute la région ainsi que sur tout le continent africain ont apporté la preuve qu'il était urgent d'adopter des méthodes plus efficaces pour prévenir et gérer les crises sanitaires dans le monde.

De par son caractère à la fois économique, sécuritaire et humanitaire, une crise de ce genre requiert l'implication de différents secteurs et ce, au niveau global, régional, national et local ; des investissements et un soutien financier permettant de prodiguer les soins d'urgence et de prendre les mesures de santé publique nécessaires pour empêcher la prolifération de la maladie ; des efforts diplomatiques et stratégiques pour prévenir l'instabilité politique potentielle et instaurer la confiance ; des dispositions pour aider les populations touchées à supporter leurs souffrances et faire face à l'impact socioéconomique d'une telle épidémie. Si l'on veut prévenir des crises de cette ampleur dans ces pays, il faudra soutenir les institutions existantes ou en créer de nouvelles, et aussi identifier les mécanismes et les

moyens qui permettront une meilleure préparation au niveau mondial de façon à apporter une aide aux pays touchés en cas de nouvelles épidémies.

Dans un grand nombre de pays, les institutions de sécurité, notamment les forces armées, ont toujours joué un rôle important en fournissant assistance et aide humanitaire durant les catastrophes naturelles ou celles provoquées par l'homme. Parallèlement, des missions de sécurité multilatérales menées dans une région donnée ou dans le monde ont apporté un soutien militaire et civil aux populations victimes d'un conflit ou d'une catastrophe. Devant la difficulté à aider les pays touchés à gérer et circonscrire l'épidémie d'Ébola, on peut se poser la question de savoir ce que les institutions de sécurité, qu'elles soient locales ou internationales, pourraient et devraient faire pour faire face aux crises sanitaires dans le monde. D'autre part, comment concevoir une coordination efficace entre des autorités de santé nationales/internationales, des professionnels de santé et des institutions de sécurité confrontés à une épidémie de grande envergure très préoccupante du point de vue humanitaire, politique et sécuritaire ? Quel risque y a-t-il à faire appel à des institutions de sécurité dans des situations où il est évident que le gouvernement n'est pas digne de confiance ?

Pour examiner ces questions et y répondre, le DCAF a formé un partenariat avec le Programme de santé mondiale (« Global Health Programme » ou GHP) de l'Institut des hautes études internationales et du développement (IHEID) en vue de lancer un projet qui réunira des experts et des personnalités influentes issus des milieux de la sécurité et de la santé afin d'analyser les expériences, difficultés et possibilités inhérentes à un contexte dans lequel le secteur de la sécurité est au service de la santé publique mondiale. Comment les institutions de sécurité peuvent-elles améliorer le plus efficacement possible la santé des individus, aider à lutter contre les menaces sanitaires et renforcer les capacités des institutions publiques et civiles afin de mieux répondre aux crises sanitaires – et pouvoir à l'avenir fournir de meilleurs services de santé ?

Ce projet sera l'occasion pour des experts internationaux issus des milieux de la sécurité et de la santé, spécialisés en recherche et en stratégie, d'entreprendre une série d'études. Leurs conclusions pourront être reprises par les réseaux chargés de gérer les crises sanitaires dans le monde dans le cadre d'activités telles que celles ayant eu lieu lors de l'Assemblée mondiale de la santé 2015 à Genève ou à l'occasion des réunions organisées par le GHP sur la gestion des crises sanitaires ou encore celles organisées par le DCAF sur la gouvernance du secteur de la sécurité. Des tables rondes et des ateliers sur ces sujets sont aussi prévus à la Maison de la paix.

S'il reste encore beaucoup à faire, les recherches et les discussions préliminaires sur la façon dont les institutions de sécurité locales et internationales peuvent aider à traiter les crises sanitaires dans le monde ont déjà permis de tirer un certain nombre de conclusions. Tout d'abord, la capacité du secteur de la sécurité à promouvoir les principes de santé publique en apportant une valeur ajoutée est controversée. Ensuite, des enseignements peuvent et doivent être tirés de l'épisode d'Ébola et d'autres crises sanitaires, quand bien même ils sont spécifiques à ce contexte précis.

L'intervention de plus en plus fréquente du secteur de la sécurité dans les contextes de crise sanitaire permet aux pays touchés et à la communauté internationale de recevoir une assistance rapide, efficace et bien organisée. Il reste néanmoins des inquiétudes, notamment dans les pays où le niveau de confiance envers les forces de sécurité est faible. Ainsi, la participation de ce secteur devrait être gérée par le biais d'une approche pangouvernementale sous l'égide d'une autorité civile de santé publique. Ce principe s'applique également aux niveaux régional et mondial, et il serait aussi intéressant de considérer la création d'un poste de conseiller national de la sécurité dans l'administration de santé publique.

Une préparation précoce et adaptée est primordiale pour permettre un déploiement rapide en temps de crise. Cela suppose des accords préalables entre les secteurs de la santé et de la sécurité mais aussi une même façon systématique de prévoir une planification en amont, des exercices, le stockage des équipements essentiels, sans oublier la formation sur le plan national, régional et international. Tous les acteurs du secteur de la sécurité peuvent jouer un rôle important dans la prévention et la gestion des crises sanitaires : les groupes armés non étatiques (qui sont censés faciliter l'accès des populations vivant dans les territoires sous leur contrôle à l'assistance et aux soins médicaux) ; les services du renseignement (qui peuvent eux aussi donner l'alerte à temps) ; la police (qui peut évaluer les besoins locaux et fournir une assistance ciblée par le biais de services de police de proximité) ; les gardes-frontière (qui peuvent aider en surveillant les mouvements transfrontaliers des individus infectés) ; enfin, le secteur de la justice, le système pénal et les prestataires locaux de services de justice et de sécurité. Leur participation devrait être complétée par celle d'organes de surveillance et de gestion étatiques et non étatiques qui contrôlent les institutions de sécurité, et devront amender leur énoncé de mission de façon à intégrer leur participation à la gestion des crises sanitaires. C'est d'ailleurs devant ces organes que les institutions de sécurité sont responsables en premier lieu. Une fois le cadre juridique adapté – si nécessaire – afin de refléter les nouvelles responsabilités de santé internationales ou nationales des institutions de sécurité, il faudra également modifier leurs statuts afin que soient mentionnées explicitement les mesures préventives et les actions à mettre en œuvre pour aider à gérer

les crises sanitaires. Les codes de fonctionnement et les manuels des institutions de sécurité devront aussi incorporer ces changements, et il en va de même en ce qui concerne la formation, les exercices, la planification des effectifs et les achats d'équipement.

Il est important de bien comprendre à qui incombe la responsabilité ultime de gérer les crises sanitaires, comment fonctionne la chaîne de commandement des institutions de sécurité impliquées dans le traitement des crises, et de veiller à ce que toutes les parties prenantes s'accordent sur ces points. Dans des pays où une réforme du secteur de la sécurité est soit en cours (sous l'égide du gouvernement et/ou de la communauté internationale) soit planifiée, lesdites réformes devraient inclure un plan prévoyant : 1) l'aide du secteur de la sécurité dans la gestion des crises sanitaires ; 2) la collaboration entre les ministères, au sein du secteur de la sécurité et en dehors, pour coordonner l'action. En fait, cette coopération pourrait même s'étendre à d'autres domaines qui nécessitent des approches faisant appel à la participation de l'ensemble du secteur de la sécurité et de tout le gouvernement. La préparation à l'éventualité de crises sanitaires pourrait en fait être considérée et utilisée comme un véritable catalyseur de la RSS et de la GSS. Elle constitue un atout maître pour la promotion de la sécurité humaine, du développement économique et de la stabilité politique dans des pays touchés par des catastrophes sanitaires de grande envergure ou en cours de reconstruction.

Principaux résultats obtenus en 2014 :



Le partenariat conclu récemment avec le Programme de santé mondiale (« Global Health Programme » ou GHP) de l'Institut des hautes études internationales et du développement (IHEID) afin d'analyser le rôle du secteur de la sécurité dans les situations de crise sanitaire mondiale, a permis de créer des liens avec des experts et des personnalités influentes issus des milieux de la sécurité et de la santé, spécialisés en recherche et en stratégie. De plus, les conclusions de ces études pourront être reprises par les réseaux chargés de gérer les catastrophes sanitaires dans le monde dans le cadre d'activités telles que celles ayant eu lieu lors de l'Assemblée mondiale de la santé 2015 à Genève ou à l'occasion des réunions organisées par le GHP sur la gestion des crises sanitaires ou encore celles organisées par le DCAF sur la gouvernance du secteur de la sécurité. Des tables rondes et des ateliers sur ces sujets sont aussi prévus à la Maison de la paix.

L'Équipe internationale de conseil au secteur de la sécurité (ISSAT)

L'Équipe internationale de conseil au secteur de la sécurité (ISSAT)

Dates importantes :

- 2008** Le DCAF crée l'Équipe internationale de conseil au secteur de la sécurité (ISSAT).
- Le Comité de direction de l'ISSAT se réunit pour la première fois à Genève en présence de sept donateurs bilatéraux et des Nations Unies. L'ISSAT devient pleinement opérationnelle en fin d'année.
-
- 2009** La nouvelle stratégie de l'ISSAT est présentée : l'Équipe a pour mission de fournir à ses membres : i) un service de conseil pour les opérations sur le terrain, ii) un soutien en termes de formation et de renforcement des capacités, iii) des services en matière de gestion du savoir et iv) un soutien en matière de plaidoyer et de sensibilisation à la RSS.
-
- 2011** Le Comité de direction de l'ISSAT compte désormais 19 membres dont 14 donateurs bilatéraux, auxquels viennent s'ajouter des organisations régionales et multilatérales, dont les Nations Unies, l'OCDE, l'OIF et l'UE ; l'Union africaine et la Banque africaine de développement assistent par ailleurs régulièrement aux réunions du Comité de direction.
- Mise en ligne du premier cours d'enseignement à distance sur la RSS et création du portail de la Communauté des praticiens de la RSS.
-
- 2012** L'ISSAT organise une séance du Groupe de haut niveau sur « les défis et perspectives de la RSS en Afrique de l'Est » et élargit son rayonnement géographique grâce au renforcement de ses activités en Amérique latine et en Asie du Sud-Est.
-
- 2013** L'OSCE entre au Comité de direction de l'ISSAT.
- L'ISSAT lance une plateforme d'enseignement à distance sur le site internet de sa Communauté des praticiens. Divers cours sont proposés dans plusieurs langues, y compris un nouveau cours sur « Les principes fondamentaux du conseil stratégique dans les situations de réforme ».

Dates importantes :

2014

L'ISSAT assiste l'UA et la République slovaque, en partenariat avec le Réseau africain du secteur de la sécurité (ASSN), l'UE et l'ONU, pour animer le Forum Afrique sur la réforme du secteur de la sécurité intitulé « La réforme du secteur de la sécurité, élément clé des processus de stabilisation et de consolidation de la paix en Afrique », qui s'est tenu au siège de l'UA à Addis-Abeba.

Le nombre des membres de la Communauté des praticiens créée par l'ISSAT dépasse 2000, et un total de 1 019 participants se sont inscrits aux cours d'enseignement à distance « Introduction à la RSS » et « Les principes fondamentaux du conseil stratégique dans les situations de réforme ».

L'Équipe internationale de conseil au secteur de la sécurité (ISSAT), qui fait partie intégrante du DCAF, a été créée en février 2008 en vue d'accroître la capacité de la communauté internationale dans son effort de réforme du secteur de la sécurité (RSS). Pour ce faire, il faut renforcer l'efficacité et la qualité de la programmation en alignant celle-ci sur les bonnes pratiques internationales, et améliorer la coordination ainsi que la cohérence du soutien apporté par la communauté internationale. L'ISSAT est financée par de multiples donateurs ; elle réunit 14 donateurs bilatéraux³¹ et diverses parties prenantes multilatérales et régionales impliquées dans les processus de RSS, y compris la Banque africaine de développement (BAfD), l'OCDE, l'OIF, l'ONU, l'OSCE, l'UA et l'UE.

L'équipe de l'ISSAT est composée de conseillers experts dans les domaines de la réforme de la gouvernance, de la justice, de la défense et du maintien de l'ordre qui possèdent une bonne connaissance de la programmation du développement, de la gestion du changement et des modalités politiques participatives. Un groupe de professionnels de haut niveau vient compléter et renforcer cette équipe de base en apportant ses propres compétences et ses propres connaissances garantissant ainsi que l'ISSAT dispose de suffisamment de ressources humaines et de savoir-faire pour couvrir tout l'éventail des questions relatives à la réforme du secteur de la sécurité et pour fonctionner face à la diversité des situations rencontrées dans les pays où elle intervient.

³¹ Y compris, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, l'Estonie, la Finlande, la France, l'Irlande, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Slovaquie, la Suède et la Suisse.

Les activités de l'ISSAT en 2014

En 2014, l'ISSAT a continué de jouer un rôle de premier plan dans les efforts de coopération internationale liés à la réforme de la sécurité et de la justice. Ses activités et services peuvent être regroupés en quatre catégories : 1) conseil pour les opérations sur le terrain ; 2) formation et renforcement de la capacité ; 3) gestion du savoir ; 4) plaidoyer et sensibilisation. En 2014, l'ISSAT a entrepris 63 missions au total pour le compte de 14 membres dans 28 pays et a élargi son rayonnement géographique pour la première fois au Gabon, en Moldavie, au Pakistan et en Sierra Leone. D'autre part, grâce à la mise en œuvre de procédures internes et financières plus rigoureuses au cours de l'année, le travail de l'ISSAT a gagné en transparence et en efficacité dans la gestion des projets et leur exécution.

Conseil pour les opérations sur le terrain

La branche « Conseil pour les opérations sur le terrain » de l'ISSAT offre au personnel de ses membres des services ciblés, adaptés à chaque pays, visant à renforcer leur capacité en matière d'évaluation préalable, d'élaboration de programmes, d'examen et d'évaluation finale, conformément aux bonnes pratiques internationales. C'est également une mesure de protection pérenne pour les praticiens au cours de leurs activités. En 2014, l'ISSAT a entrepris au total 13 missions de conseil pour les opérations sur le terrain, dont six en Afrique, une en Asie du Sud, une en Amérique latine et trois en Europe du Sud-Est. Grâce à ses engagements répétés dans des pays comme le Burundi, le Honduras et la Serbie, l'ISSAT est maintenant en meilleure position pour observer les effets à long terme de l'application des principes clés de la RSS à des programmes nationaux. Les enseignements obtenus sur une longue période sont plus bénéfiques, car ils ne sont pas seulement partagés au sein du Comité de direction de l'ISSAT mais servent aussi à alimenter les activités de formation de l'ISSAT ainsi que ses matériels didactiques.

L'ISSAT s'est vu confier 13 missions de conseil aux opérations sur le terrain par des membres bilatéraux du Comité de direction, y compris trois par des membres multilatéraux (faisant partie d'une mission conjointe). Le tableau ci-dessous donne un aperçu des missions menées à bien par l'ISSAT en 2014 :

Lieu	Missions	Commanditaires
 Albanie	<ul style="list-style-type: none"> Aide pour mettre en forme la proposition d'un programme visant à prolonger l'assistance de la Suède à la police nationale albanaise 	Suède

Lieu	Missions	Commanditaires
 Banque africaine de développement (BAfD)	<ul style="list-style-type: none"> • Fourniture de données pour les évaluations de la fragilité des pays de la BAfD sur des questions importantes de réforme des secteurs de la justice et de la sécurité dans le cas du Cameroun, du Libéria, de Madagascar et de l'Union du fleuve Mano. 	BAfD
 Burundi	<ul style="list-style-type: none"> • Examen du processus de RSS au Burundi. • Évaluation de la phase II du Programme de développement du secteur de la sécurité au Burundi. 	Pays-Bas
 République démocratique du Congo	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation afin d'explorer d'éventuelles solutions d'aide internationale pour la réforme de la police. 	Royaume-Uni et UE
 Honduras	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la Direction du développement et de la coopération (DDC) dans l'élaboration de sa nouvelle stratégie de coopération pour l'Amérique centrale concernant la RSS, l'analyse des conflits et la prise en compte desdits conflits. 	Suisse
 Libéria	<ul style="list-style-type: none"> • Examen du programme d'initiation d'UNPOL pour la mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) 	Suède/ MINUL
 Moldavie	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien aux conseillers norvégiens pour l'État de droit afin d'évaluer l'intérêt du projet pour la réforme de la justice en Moldavie. 	Norvège
 Moldavie	<ul style="list-style-type: none"> • Aide à la réalisation d'une étude sur la gestion stratégique du ministère des affaires étrangères moldave. 	Suède
 Pakistan	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien lors d'une mission exploratoire visant à déterminer la faisabilité d'une évaluation complète du système de formation et d'éducation de la police au Pendjab. 	Norvège et Office de l'ONU contre la drogue et le crime
 Serbie	<ul style="list-style-type: none"> • Examen à mi-parcours des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action de la stratégie de développement du ministère de l'Intérieur serbe. 	Suède
 Sierra Leone	<ul style="list-style-type: none"> • Examen annuel du Programme pour l'accès à la sécurité et la justice du Département britannique du développement international (DFID). 	Royaume-Uni

Renforcement des capacités

L'ISSAT continue de consacrer une grande partie de ses activités à la formation et au renforcement des capacités. Son objectif est de permettre à la communauté internationale de fournir un soutien réel à la RSS dans des pays touchés par des conflits ou en développement. En 2014, l'ISSAT a dispensé 12 formations au cours de séminaires pour plus de 350 participants issus de 50 pays, dont six cours d'introduction à la RSS (niveau 1) et de perfectionnement (niveau 2) et 16 cours *ad hoc* spécialisés. Pour la première fois le cours avancé de niveau 2 sur la RSS en français a été donné cette année au Gabon. Le tableau ci-dessous présente les formations dispensées par l'ISSAT en 2014 :

Lieu	Missions	Commanditaires
 Autriche	<ul style="list-style-type: none"> • Deux cours élémentaires sur la réforme du secteur de la sécurité. 	Autriche
 Bosnie-Herzégovine	<ul style="list-style-type: none"> • Cours d'initiation à la RSS dans les opérations de maintien de la paix 	Suisse
 Finlande	<ul style="list-style-type: none"> • Cours de perfectionnement (niveau 2) sur la réforme du secteur de la sécurité. 	Finlande
 Gabon	<ul style="list-style-type: none"> • Cours de perfectionnement (niveau 2) sur la réforme du secteur de la sécurité. 	France
 Italie	<ul style="list-style-type: none"> • Séance d'initiation à la RSS à l'intention du Collège européen de police (CEPOL) : « sensibilisation à la réforme du secteur de la sécurité ». 	CEPOL
 Mali	<ul style="list-style-type: none"> • Formation sur la RSS pour l'École de maintien de la paix à Bamako. 	Suisse
 Pays-Bas	<ul style="list-style-type: none"> • Cours de perfectionnement (niveau 2) sur la réforme du secteur de la sécurité. 	Pays-Bas
 Norvège	<ul style="list-style-type: none"> • Cours magistral des conseillers stratégiques de haut niveau sur la place de la réforme de la police dans le contexte élargi de la RSS au niveau international. 	Canada, Pays-Bas, Norvège, Royaume-Uni
 Suisse	<ul style="list-style-type: none"> • Séance de sensibilisation aux opérations de maintien de la paix et à la RSS dans le cadre du cours d'initiation aux OMP de SWISSINT. • Cours de perfectionnement (niveau 2) sur la réforme du secteur de la sécurité. 	Suisse

Lieu	Missions	Commanditaires
 Suisse	<ul style="list-style-type: none"> Conception, suivi et évaluation de la formation en matière de consolidation de la paix, de sécurité et de développement. 	DCAF, GICHD, Enquête sur les armes légères, et GCSP

Gestion du savoir

Les services « Gestion du savoir » de l'ISSAT ont pour objet d'aider les personnels de l'équipe, les spécialistes faisant partie de la liste des experts, les membres du Comité de direction et d'autres praticiens de la RSS à optimiser leur soutien aux programmes de RSS. Pour ce faire, ils mettent à leur disposition des outils, des cours de formation à distance ainsi que d'autres moyens d'acquérir des connaissances pratiques sur la RSS et de les mettre en application.

Le volume des matériels didactiques mis à la disposition des praticiens sur le site web de l'ISSAT a augmenté de 40% en 2014. Il faut noter que ceux-ci comprennent toute une panoplie de nouveaux conseils et outils méthodologiques relatifs au cycle de programmation de la RSS. De plus, le service « Gestion du savoir » a apporté quelques améliorations à son processus d'apprentissage par l'action, notamment en créant une équipe interne chargée d'intéresser davantage de membres du personnel à l'acquisition/production des connaissances. Cela a permis de souligner combien il est important d'identifier et de partager les tendances et les pratiques innovantes en matière de RSS, avec comme résultat l'augmentation du nombre de partenaires extérieurs participant au processus.

Pour permettre aux praticiens de la RSS de trouver facilement les informations qui les intéressent à l'intérieur de la bibliothèque de l'ISSAT, laquelle ne cesse de s'étoffer, l'équipe a entrepris de revoir la conception de son site internet et de sa plateforme de connaissances. Le nouveau site <http://issat.dcaf.ch> est déjà accessible. Il s'articule autour des trois éléments suivants :

- ISSAT : se familiariser avec l'ISSAT, sa mission, l'équipe et le Comité de direction.
- Apprendre : en apprendre davantage sur la RSS, depuis les notions de base jusqu'aux recommandations détaillées pour traiter certaines questions de RSS spécifiques.
- Partager : échanger des opinions, des idées et des connaissances avec d'autres praticiens par le biais de blogs, de forums de discussion, de séminaires et autres réunions virtuelles.

Plaidoyer et sensibilisation

Dans le cadre de ses activités de plaidoyer et de sensibilisation, l'ISSAT veille à faire en sorte que les membres de son Comité de direction et la communauté de la RSS au sens large soient attentifs à l'application des bonnes pratiques internationales relatives au soutien à la RSS, en acceptent l'idée et même se l'approprient. Il est prévu à cet effet des visites de capitales, des réunions du Comité de direction, des débats du Groupe de haut niveau, des réunions d'information sur la RSS ainsi que d'autres activités de réseautage permettant de rassembler de grands praticiens de la RSS.

Bien parti sur sa lancée, le service Plaidoyer et sensibilisation a vu le nombre de ses activités et de ses missions augmenter régulièrement en 2014. Si la majeure partie des mandats confiés à l'ISSAT comportent par définition une composante de plaidoyer et de sensibilisation, en 2014, pas moins de 20 activités, dont 9 missions, ont été spécifiquement consacrées à ce thème.

En ce qui concerne l'aide à l'élaboration de la stratégie nationale et à sa mise en œuvre, l'ISSAT a assisté la Norvège lors de ses discussions internes à propos de son soutien à la RSS. Des réunions similaires ont eu lieu avec d'autres membres, dont l'Allemagne, la France, la Slovaquie et l'UE. En ce qui concerne la stratégie internationale, l'adoption à l'unanimité par le Conseil de sécurité de l'ONU de la Résolution 2151 sur la réforme du secteur de la sécurité montre bien que la RSS suscite un intérêt croissant. D'ailleurs, l'ISSAT a été sollicitée pour participer et servir de modérateur lors de manifestations qui dépassent le cercle de la communauté de la RSS, notamment la première réunion internationale de l'Action mondiale contre les atrocités commises à grande échelle (« Global Action Against Mass Atrocity Crimes »), la quatrième réunion annuelle du Réseau « Global Network of Responsibility to Protect (R2P) Focal Points », et le forum de Bratislava sur la sécurité dans le monde.

Le forum Afrique sur la RSS

Suite au succès rencontré en 2012 par le Groupe de discussion de haut niveau sur la RSS en Afrique de l'Est, l'un des faits marquants de 2014 a sans aucun doute été le Forum Afrique sur la réforme du secteur de la sécurité intitulé « La réforme du secteur de la sécurité, élément clé des processus de stabilisation et de consolidation de la paix en Afrique », qui s'est tenu à Addis-Abeba en novembre 2014. Organisé sous les auspices de l'UA et de la République slovaque en partenariat avec l'ONU, l'UE et l'ASSN, ce forum a rassemblé plus de 250 décideurs, analystes et praticiens pour débattre de la difficulté de soutenir les processus de RSS et d'identifier et partager les enseignements et bonnes pratiques tirés des expériences de RSS sur l'ensemble du continent. Après avoir pris connaissance des

exemples présentés (Burundi, République centrafricaine, Côte d'Ivoire, Kenya, Lybie, Mali, Nigéria, Somalie et Soudan du Sud), les participants ont pu discuter des différents cas de figure, qu'il s'agisse de la stabilisation et de la consolidation de la paix ou du développement économique.

Les discussions ont aussi porté sur les enjeux et les possibilités de promotion d'une programmation durable de la RSS en Afrique et ont aidé à comprendre comment les organisations multilatérales, les organisations régionales (y compris l'UA et les communautés économiques régionales africaines) et les donateurs bilatéraux pouvaient continuer à améliorer leur soutien aux processus de RSS.

Plusieurs autres sujets qui recourent celui de la RSS – comme l'importance du processus politique, la gouvernance, le leadership, la participation collective, la planification à long terme, les partenariats et la cohérence dans la fourniture de l'assistance – ont été au cœur des débats. Les principaux messages ont été présentés dans un document de suivi publié par le forum et intitulé *Les tendances et les défis de la RSS en Afrique : résumé du premier Forum Afrique sur la RSS*.

Pour de plus amples informations sur l'ISSAT, voir issat.dcaf.ch

Principaux résultats obtenus en 2014 :

- ➔ Grâce à l'aide apportée par le DCAF lors du tout premier Forum Afrique sur la réforme du secteur de la sécurité, l'UA envisage désormais d'organiser cet événement deux fois par an, ayant réussi à réunir des décideurs et des praticiens afin d'examiner les bonnes pratiques et les enseignements susceptibles de faciliter la mise en œuvre de la RSS dans des contextes complexes. Le forum a été une occasion unique de réunir dans un même effort des représentants du gouvernement, des partenaires bilatéraux et multilatéraux, des organisations de la société civile et des chercheurs en science politique.

→ Grâce au soutien apporté par l'ISSAT au Centre de formation pour les opérations de maintien de la paix en Bosnie-Herzégovine, dans le cadre du programme de renforcement des capacités mis en place par la Suisse, les instructeurs ont pu pour la première fois prendre en charge l'élaboration et la prestation de leurs cours de formation, sous l'égide de l'équipe.

→ Grâce à l'aide apportée pour la quatrième année consécutive au Canada, aux Pays-Bas, à la Norvège et au Royaume-Uni dans l'enseignement de leur « cours magistral des conseillers stratégiques de haut niveau sur la place de la réforme de la police dans le contexte élargi de la RSS à l'échelle internationale », des discussions stratégiques ont été entamées entre les pays ci-dessus mentionnés et l'ISSAT. Elles visent à élargir la coopération au-delà d'une simple formation pour obtenir une meilleure cohérence dans l'aide de la communauté internationale à la police et aux missions multilatérales et régionales sur le terrain.

- Le contrôle de gestion interne de l'ISSAT a permis de mettre en lumière les bons résultats suivants :
- 100% des missions de conseil aux opérations sur le terrain ont répondu aux attentes et les ont même dépassées, et l'apport global de l'ISSAT a été jugé élevé ou très élevé ;
 - 100% des membres ont déclaré que l'ISSAT offrait un bon rapport qualité/prix ;
 - le manuel de formation de l'ISSAT *La RSS en bref* a été téléchargé plus de 30 000 fois en anglais, français et espagnol ;
 - lors d'une enquête réalisée auprès de participants aux formations précédentes, 94% d'entre eux ont déclaré que les cours leur avaient permis d'améliorer leur performance au travail ;
 - 75% des participants interrogés (parmi ceux qui avaient reçu la formation de l'ISSAT en 2013) ont continué dans une large mesure à utiliser le savoir acquis ;
 - le nombre des membres de la Communauté des praticiens de l'ISSAT a augmenté de 72% pour dépasser 2000.

Annexes

Le Conseil de fondation du DCAF

Le Conseil de fondation est l'organe suprême de la Fondation DCAF. En 2014, il était composé de **62 États membres** (y compris le canton de Genève) plus **six observateurs permanents**. Le Conseil est présidé par M. Christophe Keckeis (Suisse). L'hon. Adolf Ogi, ex-conseiller fédéral et ex-président de la Confédération helvétique est président honoraire du Conseil de fondation du DCAF.

Le tableau ci-dessous donne la liste des États membres du DCAF par ordre alphabétique. La date entre parenthèses indique pour chacun des États l'année d'adhésion à la Fondation DCAF. La liste des représentants des États membres du DCAF est à jour au 5 mai 2015.

 Afrique du Sud (2001)	<i>Nomination en attente</i>
 Albanie (2000)	Son Excellence Monsieur Ilir Gjoni Ambassadeur de l'Albanie en Suisse
 Allemagne (2002)	Contre-amiral Thorsten Kahler Directeur de la politique de sécurité, Ministère fédéral de la Défense
 Argentine (2009)	<i>Nomination en attente</i>
 Arménie (2002)	Son Excellence Monsieur Charles Aznavour Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 Autriche (2000)	Brigadier-général Johann Frank Directeur de la politique de défense, Ministère fédéral de la Défense
 Azerbaïdjan (2002)	Son Excellence Monsieur Araz Azimov Vice-ministre des Affaires étrangères
 Bélarus (2002)	Son Excellence Monsieur Mikhail Khvostov Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève

 Belgique (2004)	Son Excellence Monsieur Bertrand de Crombrugge de Picquendaele Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des institutions spécialisées à Genève
 Bosnie-Herzégovine (2001)	Son Excellence Monsieur Miloš Prica Ambassadeur Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 Bulgarie (2000)	Son Excellence Monsieur Ivan Piperkov Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 Burkina Faso (2009)	Colonel Auguste Denise Barry Conseiller, Ministère de la Défense
 Burundi (2010)	Brigadier-général Athanase Kararuza État-major, Ministère de la Défense nationale et des Anciens combattants
 Canada (2003)	Son Excellence Madame Elissa Golberg Ambassadrice, Représentante permanente auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 Chypre (2008)	<i>Nomination en attente</i>
 Côte d'Ivoire (2001)	Son Excellence Monsieur Kouadio Adjoumani Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 Croatie (2001)	Son Excellence Madame Vesna Vuković Ambassadrice, Représentante permanente auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 Danemark (2002)	<i>Nomination en attente</i>
 Espagne (2001)	<i>Nomination en attente</i>
 Estonie (2000)	Son Excellence Monsieur Juri Seilenthal Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 États-Unis d'Amérique (2000)	Colonel William B. Langan Attaché de défense auprès de l'Ambassade des États-Unis à Berne

 Fédération de Russie (2000)	Son Excellence Monsieur Alexey Borodavkin Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 Finlande (2000)	Son Excellence Madame Paivi Kairamo-Hella Ambassadrice, Représentante permanente auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 France (2000)	Son Excellence Monsieur Jean-Hugues Simon-Michel Ambassadeur, Représentant permanent auprès de la Conférence du désarmement
 Canton de Genève (2000)	Monsieur Jean Freymond Directeur, Dialogues Genève
 Géorgie (2001)	Monsieur Shalva Tsiskarashvili Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 Ghana (2011)	Brigadier-général Seidu Adams Chef d'état-major a.i. des forces armées du Ghana
 Grèce (2002)	<i>Nomination en attente</i>
 Hongrie (2000)	Monsieur Peter Siklósi Secrétaire d'État adjoint pour la politique de défense et la planification militaire, Ministère de la Défense
 Indonésie (2007)	Son Excellence Monsieur Triyono Wibowo Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 Irlande (2000)	Son Excellence Madame Patricia O'Brien Ambassadrice, Représentante permanente auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 Italie (2001)	Son Excellence Monsieur Vinicio Mati Ambassadeur, Représentant permanent auprès de la Conférence du désarmement
 Kirghizistan (2011)	Son Excellence Madame Gulnara Iskakova Ambassadrice, Représentante permanente auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 Lettonie (2000)	Monsieur Janis Karlsbergs Sous-secrétaire d'État à la logistique, Ministère de la Défense

 Liban (2007)	Brigadier-général Walid Salman Chef d'état-major de l'armée libanaise
 Liechtenstein (2006)	Son Excellence Monsieur Peter Matt Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 Lituanie (2000)	Son Excellence Monsieur Rytis Paulauskas Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 Luxembourg (2003)	Son Excellence Monsieur Jean-Marc Hoscheit Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 Macédoine* (2000)	Monsieur Marijan Pop-Angelov Directeur de la coopération politique et de sécurité, Ministère des Affaires étrangères
 Mali (2011)	Monsieur Yacouba Diallo Inspecteur général de la police, Directeur du Programme Gouvernance Partagée de la Sécurité et de la Paix
 Malte (2008)	Son Excellence Monsieur John Paul Grech Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 Mongolie (2014)	Son Excellence Monsieur Vaanchig Purevdorj Ambassadeur de la Mongolie en Suisse, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 Monténégro (2006)	Son Excellence Monsieur Nebojša Kaluđerović Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 Nigéria (2000)	Son Excellence Monsieur Umunna Humphrey Orjiako Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève

* Désignée à toutes fins utiles au sein de l'UE, de l'OTAN, de l'OSCE et des Nations Unies sous le nom d'« ex-République yougoslave de Macédoine ».

 Norvège (2002)	Son Excellence Monsieur Steffen Kongstad Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 Pays-Bas (2001)	Son Excellence Monsieur Henk Cor van der Kwast Ambassadeur, Représentant permanent auprès de la Conférence du désarmement
 Philippines (2011)	Monsieur Pio Lorenzo F. Batino Sous-secrétaire d'État aux Affaires juridiques, législatives et stratégiques, Département de la Défense nationale
 Pologne (2000)	Monsieur Adam Bugajski Directeur du Département de la politique de sécurité, Ministère des Affaires étrangères
 Portugal (2003)	<i>Nomination en attente</i>
 République de Moldavie (2002)	Son Excellence Monsieur Victor Moraru Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 République tchèque (2000)	Son Excellence Madame Kateřina Sequensová Ambassadrice, Représentante permanente auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 Roumanie (2000)	Son Excellence Madame Maria Ciobanu Ambassadrice, Représentante permanente auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 Royaume-Uni (2000)	Monsieur Guy Pollard Représentant permanent adjoint auprès de la Conférence du désarmement
 Sénégal (2011)	Colonel Wagane Faye Directeur du contrôle, des études et de la législation, Ministère des Forces armées
 Serbie (2001)	Son Excellence Monsieur Vladislav Mladenović Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 Slovaquie (2000)	Son Excellence Monsieur Fedor Rosocha Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève

 Slovénie (2001)	Son Excellence Monsieur Vojislav Šuc Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 Suède (2001)	Son Excellence Monsieur Jan Knutsson Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 Suisse (2000)	Monsieur Willi Graf Directeur adjoint pour le secteur privé, Coopération régionale, Direction du développement et de la coopération (DDC), Département fédéral des Affaires étrangères
	Monsieur Christophe Keckeis Président du Conseil de Fondation du DCAF
	Son Excellence Monsieur Urs Schmid Ambassadeur, Représentant permanent auprès de la Conférence du désarmement
 Tunisie (2011)	Son Excellence Monsieur Walid Doudech Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des institutions spécialisées en Suisse
 Turquie (2003)	<i>Nomination en attente</i>
 Ukraine (2000)	Son Excellence Monsieur Yurii Klymenko Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève

Permanent observers

 Cambodge (2009)	Son Excellence Monsieur Ney Samol Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 Chili (2011)	<i>Nomination en attente</i>
 Kazakhstan (2012)	<i>Nomination en attente</i>
 Thaïlande (2009)	Son Excellence Monsieur Thani Thongphakdi Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 OIF (2008)	Son Excellence Monsieur Ridha Bouabid Ambassadeur, Observateur permanent, Délégation permanente auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 UIP (2009)	Monsieur Martin Chungong Secrétaire général

Le Bureau du DCAF

Le Bureau du Conseil de fondation du DCAF prend les décisions politiques entre les réunions du Conseil. Il est formé du Président, du Trésorier, du Secrétaire du Conseil et de quatre membres élus par le Conseil.

	Suisse	Président	Monsieur Christophe Keckeis Président du Conseil de Fondation du DCAF
	Suisse	Secrétaire	Monsieur Willi Graf Directeur adjoint pour le secteur privé, Coopération régionale, Direction du développement et de la coopération DDC, Département fédéral suisse des Affaires étrangères
	Suisse	Trésorier	Son Excellence Monsieur Urs Schmid Ambassadeur, Représentant permanent de la Suisse auprès de la Conférence du désarmement
	France	Membre	Son Excellence Monsieur Jean-Hugues Simon-Michel Ambassadeur, Représentant permanent de la France auprès de la Conférence du désarmement
	Mali	Membre	Son Excellence Madame Aya Thiam Diallo Ambassadrice, Représentante permanente du Mali auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
	Norvège	Membre	Son Excellence Monsieur Steffen Kongstad Ambassadeur, Représentant permanent de la Norvège auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
	Suède	Membre	Son Excellence Monsieur Jan Knutsson Ambassadeur, Représentant permanent de la Suède auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève

Le Comité d'experts internationaux du DCAF

Le Comité d'experts internationaux du DCAF est l'organe de conseil principal du Centre. Il est composé d'un groupe d'experts internationaux de renom spécialisés dans les divers domaines d'activité du DCAF, agissant à titre personnel. La liste des membres du Comité d'experts internationaux du DCAF est à jour au 5 mai 2015.

Nayef Al-Rodhan	Membre éminent du St. Antony's College, Université d'Oxford; Chercheur principal en géostratégie, directeur du programme sur les incidences géopolitiques de la mondialisation et de la sécurité transnationale, Centre de politique de sécurité – Genève
Alexey Arbatov	Membre correspondant de l'Académie des sciences de la Fédération de Russie; Directeur du Centre d'étude de la sécurité internationale à l'Institut de l'économie mondiale et des relations internationales
Susan Atkins	Ancienne commissaire chargée des plaintes au sein des forces armées britanniques
Margareta Baddeley	Vice-rectrice de l'Université de Genève
Nicole Ball	Chercheur principal, Centre de politique internationale, Washington DC
Carl Bildt	Ancien ministre des Affaires étrangères de la Suède
Kjell Arne Bratli	Ancien commissaire parlementaire pour les forces armées norvégiennes
Véronique Bujon-Barré	Ancienne ambassadrice de France en Macédoine (2003-2006) et au Danemark (2010-2013)
Philippe Burrin	Directeur de l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) de Genève
Christian Catrina	Chef du service Politique de sécurité, Secrétariat général, Département fédéral suisse de la défense, de la protection de la population et des sports

Umit Cizre	Directrice du Centre international pour les études modernes turques, Université de la ville d’Istanbul (Istanbul Sehir)
Jean-Jacques de Dardel	Ambassadeur de Suisse en Chine
Elisabeth Decrey Warner	Présidente exécutive, Geneva Call
Christian Dussey	Directeur, Centre de politique de sécurité – Genève
Corina Eichenberger-Walther	Membre du Conseil national, Parlement suisse
Thomas Greminger	Ambassadeur, Représentant permanent de la Suisse auprès de l’OSCE, des Nations Unies et des organisations internationales à Vienne
István Gyarmati	Président, Centre international pour la transition démocratique à Budapest
Miroslav Hadžić	Président du Conseil d’administration du Centre pour la politique de sécurité de Belgrade; Faculté des sciences politiques, Université de Belgrade
François Heisbourg	Conseiller spécial, Fondation pour la recherche stratégique, Paris; Président, Centre de politique de sécurité – Genève; Président, Institut international des études stratégiques, Londres
Helga Hernes	Conseillère principale, PRIO (Institut international de recherche pour la paix, Oslo)
Eboe Hutchful	Président et secrétaire exécutif par intérim du Réseau africain pour le secteur de la sécurité, Accra
Ljubica Jelušić	Ancienne ministre de la Défense de Slovénie
Adam Kobieracki	Directeur du Centre de prévention des conflits de l’OSCE
Sonja Licht	Présidente, Fonds de Belgrade pour l’excellence politique
Michael Matthiessen	Conseiller principal, Sommet Asie-Europe (ASEM), Département Asie-Pacifique, Service européen pour l’action extérieure (SEAE)
Christian Miesch	Membre du Conseil national, Parlement suisse
Boubacar N’Diaye	Professeur, Département de sciences politiques, College of Wooster
N’dioro N’Diaye	Présidente, Alliance pour la migration, le leadership et le développement (AML), Dakar, Sénégal; Ancienne ministre des Affaires familiales du Sénégal

François Nordmann	Ancien ambassadeur de Suisse au Royaume-Uni (1994–1999) et en France (2004–2007)
Jürg Noth	Chef du Corps des gardes-frontière suisses
'Funmi Olonisakin	Directrice, Groupe Conflits, sécurité et développement, Institut international d'études politiques, King's College, Londres
Ioan Mircea Paşcu	Membre du Parlement européen, ancien ministre de la Défense nationale de Roumanie
Olivier Pecorini	Directeur adjoint, Division principale Coopération policière internationale, Office fédéral suisse de la police
Abdulaziz Sager	Président, Centre de recherche du Golfe, Dubaï
Wolfgang Schneiderhan	Ancien chef d'état major des forces armées, Allemagne
Walter Slocombe	Associé, Caplin & Drysdale, Chartered, Washington DC; Ancien conseiller principal et directeur pour les questions de sécurité (Sécurité et défense nationales) dans le cadre de l'Autorité provisoire de la coalition pour l'Iraq; Ancien sous-secrétaire à la politique de défense, Département américain de la Défense
Fred Tanner	Conseiller principal du Secrétaire général de l'OSCE
Jusuf Wanandi	Membre du Conseil d'administration, chercheur principal, Centre d'études internationales et stratégiques, Jakarta
Scott Weber	Directeur général, Interpeace, Genève
W. Bruce Weinrod	Directeur général et conseiller général pour International Technology & Trade Associates, Inc.; Membre du Conseil d'administration de la Fondation Potomac; Ancien délégué du secrétaire à la défense pour l'Europe; Ancien adjoint du secrétaire à la défense pour l'Europe et l'OTAN, Washington DC
Andrei Zagorski	Maître de conférences, Institut d'État des relations internationales, Moscou
Thomas Zeltner	Président du conseil consultatif du Programme pour la santé mondiale (Global Health Programme) de l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) de Genève; ancien directeur général de l'Office fédéral suisse de la santé publique.

L'Équipe internationale de conseil au secteur de la sécurité du DCAF (ISSAT)

L'Équipe internationale de conseil au secteur de la sécurité (ISSAT) accompagne la communauté internationale dans son action pour améliorer la sécurité et la justice, notamment dans les États fragiles ou affaiblis par un conflit. C'est dans ce but que l'équipe travaille – en collaboration avec un groupe d'États et d'institutions membres – à l'élaboration et la promotion de bonnes pratiques et de bons principes de RSS, et qu'elle aide ses membres à renforcer les capacités qui leur permettront de mettre en œuvre les processus nationaux et régionaux de réforme des secteurs de la sécurité et de la justice.

Le Comité de direction de l'ISSAT est composé de représentants de 14 pays et cinq organisations multilatérales. Outre les membres du Comité de direction, l'Union africaine et la Banque africaine de développement assistent aux réunions annuelles du Comité de direction de l'ISSAT en qualité d'observateurs.

États

 Allemagne	 Finlande	 Royaume-Uni
 Autriche	 France	 Slovaquie
 Belgique	 Irlande	 Suède
 Canada	 Norvège	 Suisse
 Estonie	 Pays-Bas	

Organisations multilatérales

 Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
 Organisation internationale de la Francophonie (OIF)
 Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)
 Nations Unies
 Union européenne

Le Fonds d'affectation pour l'aide au développement du secteur de la sécurité en Afrique du Nord du DCAF

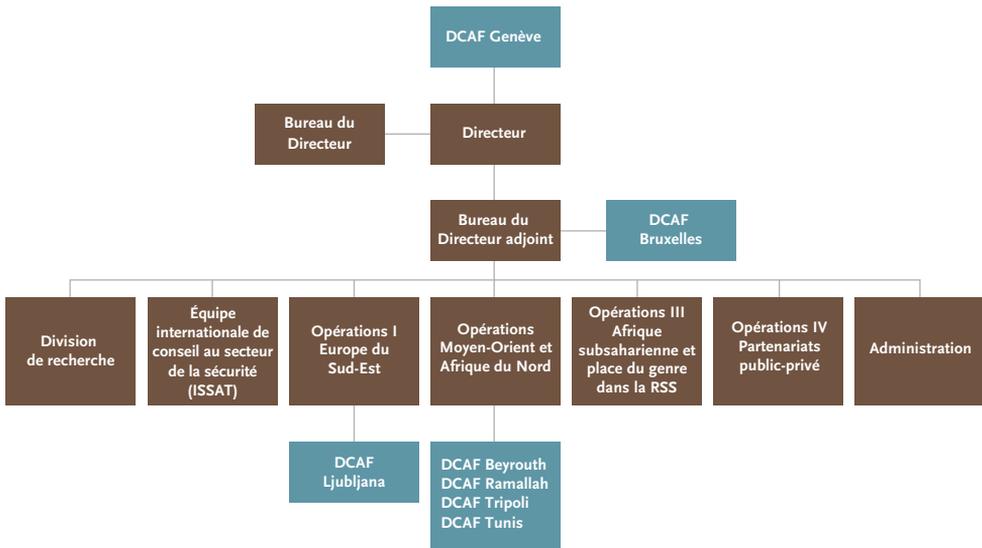
Pour apporter une meilleure réponse globale aux exigences de la situation sur le terrain et aux attentes des donateurs, le DCAF a créé en juin 2012 un Fonds d'affectation pour l'aide au développement du secteur de la sécurité en Afrique du Nord.

Ce fonds permet de soutenir les activités du DCAF en Égypte, en Libye, au Maroc et en Tunisie. Il est conçu de façon à garantir que le DCAF sera en mesure de réagir avec rapidité et souplesse face à une situation locale et sert de plate-forme de coordination pour les donateurs souhaitant contribuer aux activités de RSS du DCAF dans la région, conformément à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide de l'OCDE. Structuré sous forme de mécanisme de financement commun, le fonds d'affectation est régi par les États donateurs qui se réunissent plusieurs fois par an dans le cadre de son Comité directeur. Par le biais de ce Comité directeur, les donateurs fournissent des orientations stratégiques et supervisent les activités du DCAF dans la région. L'engagement des donateurs a été très positif, avec des contributions versées ou annoncées de plus de 7,3 millions de francs suisses fin 2014.

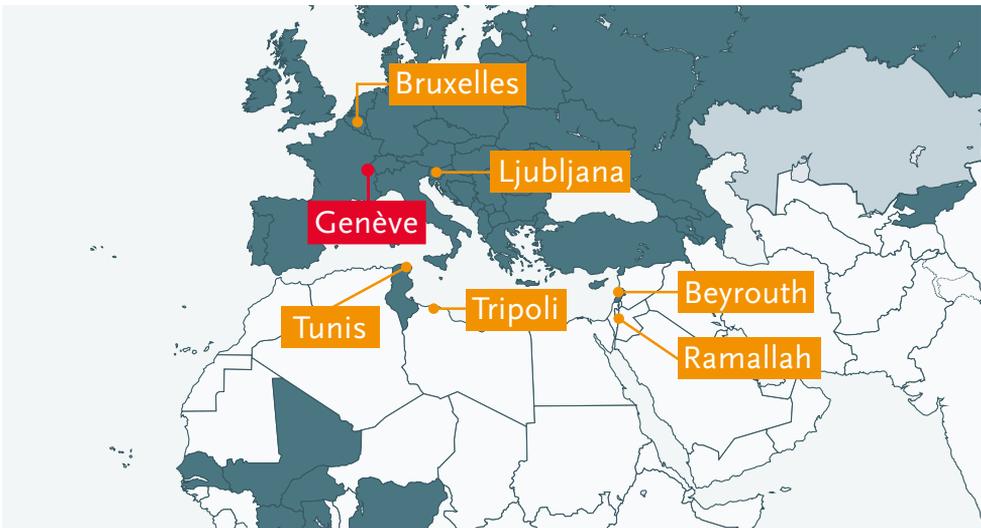
États donateurs

-  Luxembourg
-  Pays-Bas
-  Slovaquie
-  Suède
-  Suisse

Le Centre : organigramme et bureaux



Bureaux régionaux et nationaux du DCAF



Le personnel du DCAF

En 2014, le personnel du DCAF comptait 154 employés issus de 35 pays, travaillant au siège du DCAF à Genève ou dans ses bureaux régionaux et nationaux à Beyrouth, Bruxelles, Ljubljana, Ramallah, Tripoli et Tunis. On trouvera ci-dessous une liste des nationalités du personnel permanent en 2014.

Personnel permanent en 2013

 Allemagne	10	 Libye	1
 Belgique	3	 Macédoine [‡]	2
 Bosnie-Herzégovine	1	 Maurice	1
 Brésil	1	 Pakistan	1
 Cameroun	1	 Territoire palestinien occupé	19
 Canada	7	 Pays-Bas	2
 Costa Rica	1	 Philippines	1
 Danemark	2	 Pologne	1
 Égypte	1	 Portugal	3
 Espagne	6	 Roumanie	1
 Estonie	1	 Royaume-Uni	10
 États-Unis d'Amérique	4	 Slovaquie	1
 Fédération de Russie	2	 Slovénie	8
 Finlande	3	 Sri Lanka	1
 France	12	 Suède	4
 Hongrie	2	 Suisse	31
 Inde	1	 Tunisie	8
 Liban	1		

[‡] Désignée à toutes fins utiles au sein de l'UE, de l'OTAN, de l'OSCE et des Nations Unies sous le nom d'« ex-République yougoslave de Macédoine ».

Le personnel en détachement

Plusieurs pays apportent leur soutien au DCAF en détachant du personnel au Centre.

La Suisse, par le biais du Département fédéral des Affaires étrangères, envoie un directeur en poste au DCAF. La France dépêche deux généraux, l'un en charge de la liaison avec la France et conseiller Défense auprès du Directeur du DCAF pour les relations civilo-militaires, l'autre en qualité de conseiller principal auprès de l'Équipe internationale de conseil au secteur de la sécurité (ISSAT) pour les questions de police et de gendarmerie.

Le bureau du DCAF à Ljubljana a accueilli quatre officiers de police de haut rang – deux envoyés par l'Autriche, deux par la Slovénie (jusqu'en février 2014), ainsi qu'un ancien directeur de la police nationale envoyé par le Liechtenstein (jusqu'à l'été 2014) en qualité de conseiller principal pour toutes les questions relatives au maintien de l'ordre et à la police des frontières. Ces personnes travaillaient de concert avec le secrétariat de la Convention de coopération policière pour l'Europe du Sud-Est, hébergé par le bureau du DCAF à Ljubljana.

Personnel en détachement en 2014

	Autriche	2
	France	2
	Liechtenstein	1
	Slovénie	2
	Suisse	1

Le bilan financier du DCAF

En 2014, les revenus du DCAF se sont élevés à 35,26 millions de francs suisses – dont 55,3 pour cent ont été financés par la Suisse et 44,7 pour cent par d'autres États membres et organisations internationales. Des informations détaillées sur les recettes et les postes de dépenses, ainsi que la liste des donateurs du DCAF en 2014, figurent ci-après.

Tous les montants sont exprimés en francs suisses.

I. Contributions en espèces versées au DCAF 2014

1. Suisse

Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) – financement de base	10,920,000
DFAE – financement de projets	3,920,110
Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) – financement de projets	620,164
Total – Suisse	15,460,274

2. Autres États membres

Autriche	51,609
Azerbaïdjan	40,900
Bosnie-Herzégovine	12,316
Bulgarie	11,474
Danemark	160,277
Estonie	6,080
États-Unis d'Amérique	128,773
Finlande	37,054
France	159,060
Hongrie	12,316
Irlande	240,000

Lettonie	24,410
Liechtenstein	40,000
Luxembourg	316,686
Macédoine*	12,146
Monténégro	12,159
Norvège	963,767
Pays-Bas	2,792,743
Royaume-Uni	303,680
Slovaquie	12,450
Slovénie	8,012
Suède	1,226,244
Autres États membres	2,009,512

3. Organisations internationales

Nations Unies	41,282
OIF	19,638
OTAN	142,669
Union européenne	843,507
Total – Autres États membres et organisations internationales	9,628,764

4. Revenus transitoires

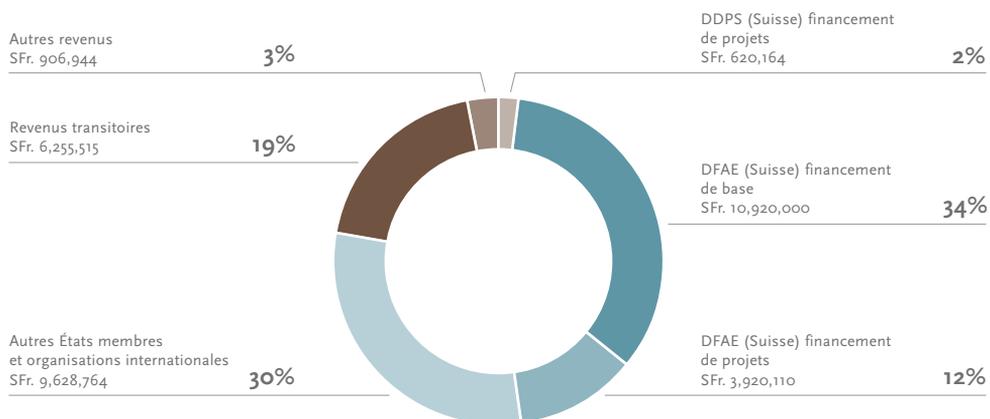
Espagne	175,300
France	80,135
Luxembourg	229,274
Norvège	662,642
Pays-Bas	645,310
Suède	1,009,224
Suisse	2,680,047
Union européenne	198,536
Autres États membres	193,564
Financement de base ISSAT	381,482
Total – Revenus transitoires	6,255,515

* Désignée à toutes fins utiles au sein de l'UE, de l'OTAN, de l'OSCE et des Nations Unies sous le nom d'« ex-République yougoslave de Macédoine ».

5. Autres revenus

Intérêts reçus	1,991
Remboursement d'assurance	230,805
Loyer des bureaux sis avenue Blanc 49 Genève	48,000
Loyer des bureaux sis avenue de la Paix 7bis Genève (OMM)	302,556
Divers	16,656
Revenu provenant de la commission sur frais généraux liés aux projets	306,936
Total – Autres revenus	906,944

Total – Contributions en espèces 32,251,497



II. Dépenses

2014

1. Personnel

Salaires et charges sociales	8,310,275
Total – Personnel	8,310,275

2. Frais généraux de fonctionnement

Organes statutaires	32,492
Bureau du Directeur	184,462
Locaux (loyer)	1,321,837
Locaux (entretien, acquisition de biens)	42,730
Administration	234,463
Frais bancaires et financiers ; pertes de change	-37,358
Dépenses à partir des revenus transitoires et des réserves spéciales	1,818,095
Total – Frais généraux de fonctionnement	3,596,720

3. Divisions et bureaux du DCAF

Bureau du Directeur adjoint

Dépenses de base	138,765
Dépenses liées aux projets	530,473
Dépenses à partir des revenus transitoires	127,230
Total – Bureau du Directeur adjoint	796,467

Opérations I Europe du Sud-Est

Dépenses de base	332,704
Dépenses liées aux projets	3,129,053
Dépenses à partir des revenus transitoires	688,779
Total – Opérations I Europe du Sud-Est	4,150,536

Opérations Moyen-Orient et Afrique du Nord

Dépenses de base	126,360
Dépenses liées aux projets	2,730,570
Dépenses à partir des revenus transitoires	3,050,656
Total – Opérations Moyen-Orient et Afrique du Nord	5,907,586

Opérations III Afrique subsaharienne et place du genre dans la RSS

Dépenses de base	282,896
Dépenses liées aux projets	1,269,469
Dépenses à partir des revenus transitoires	807,992
Total – Opérations III Afrique subsaharienne et place du genre dans la RSS	2,360,357

Opérations IV Partenariats public-privé

Dépenses de base	51,515
Dépenses liées aux projets	732,821
Dépenses à partir des revenus transitoires	210,103
Total – Opérations IV Partenariats public-privé	994,438

Équipe internationale de conseil au secteur de la sécurité (ISSAT)

Dépenses de base	2,261,554
Dépenses liées aux projets	111,317
Dépenses à partir des revenus transitoires	803,552
Total – ISSAT	3,176,423

Division de recherche

Dépenses de base	133,690
Dépenses liées aux projets	679,567
Dépenses à partir des revenus transitoires	134,360
Total – Division de recherche	947,617

Projets du DCAF

Dépenses liées aux projets	1,106,456
Dépenses à partir des revenus transitoires	761,702
Total – Projets du DCAF	1,868,158

DCAF Bruxelles

31,667

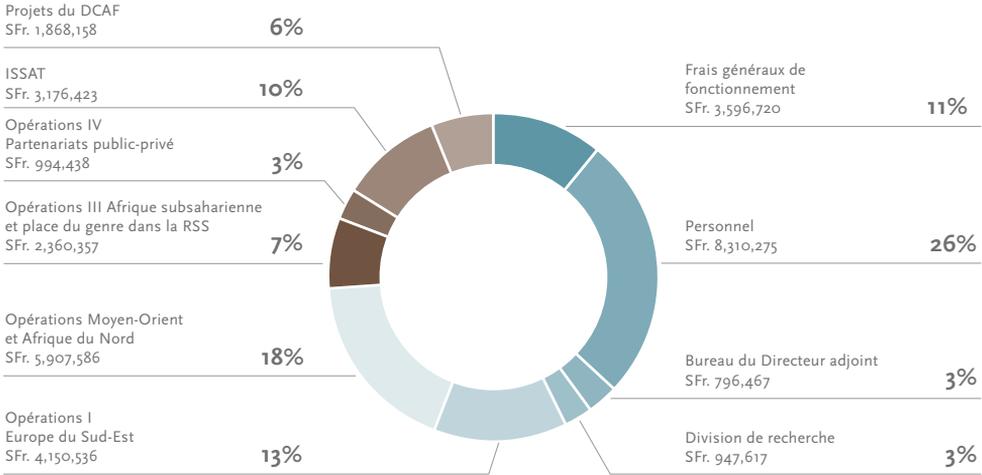
DCAF Ljubljana

42,115

Total – Divisions et bureaux du DCAF	20,275,364
---	-------------------

TOTAL – Dépenses du Group DCAF	32,182,359
---------------------------------------	-------------------

Excédent de l'exercice	69,138
------------------------	--------



III. Ensemble des contributions versées au DCAF

2014

1. Suisse

Contributions en espèces	15,460,274
Contributions en nature	1,370,049
Total – Suisse	16,830,323

2. Autres États membres et organisations internationales

Contributions en espèces	9,628,764
Contributions en nature	1,635,334
Total – Autres États membres et organisations internationales	11,264,098

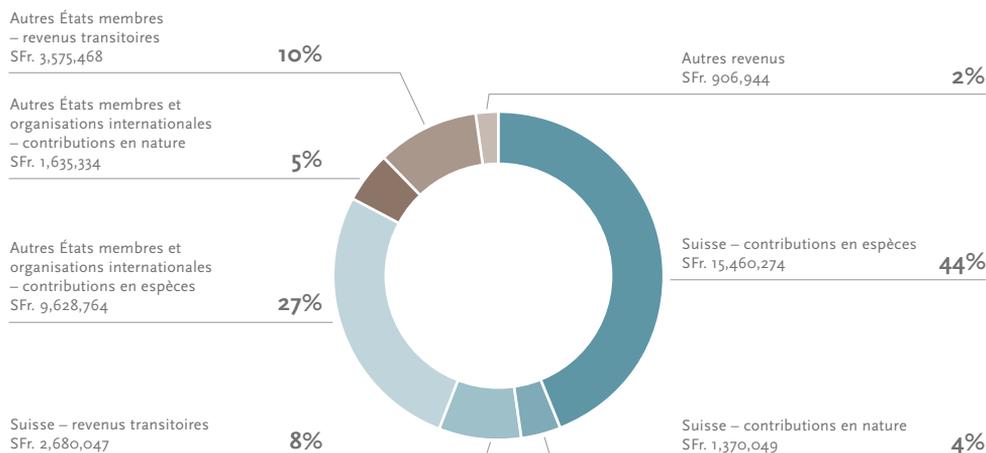
3. Revenus transitoires de 2013

Suisse	2,680,047
Autres États membres	3,575,468
Total – Revenus transitoires de 2013	6,255,515

4. Autres revenus

Total – Autres revenus	906,944
-------------------------------	----------------

Total général pour le Groupe DCAF	35,256,880
--	-------------------



Les donateurs du DCAF en 2014

	Financement de base	Financement de projets	Détachement de personnel	Contributions en nature
 Albanie				•
 Autriche		•	•	•
 Azerbaïdjan		•		
 Bosnie-Herzégovine	•			•
 Bulgarie	•			•
 Croatie				•
 Danemark		•		
 Estonie	•			
 États-Unis d'Amérique		•		
 Finlande	•			
 France	•	•	•	•
 Hongrie	•			•
 Irlande	•			
 Lettonie		•		
 Lichtenstein	•	•	•	
 Luxembourg	•			
 Macédoine	•			•
 Monténégro	•			•
 Norvège	•	•		•
 Pays-Bas	•	•		

‡ Désignée à toutes fins utiles au sein de l'UE, de l'OTAN, de l'OSCE et des Nations Unies sous le nom d'« ex-République yougoslave de Macédoine ».

	Financement de base	Financement de projets	Détachement de personnel	Contributions en nature
 Roumanie				•
 Royaume-Uni	•			
 Serbie	•			•
 Slovaquie		•		
 Slovénie			•	•
 Suède	•	•		
 Suisse	•	•	•	•
Autres États membres	•	•	•	•
 Nations Unies		•		
 OIF		•		
 OSCE				•
 OTAN		•		•
 Union européenne		•		

Nouvelles publications du DCAF

En 2014 les activités sur le terrain du DCAF ont été marquées par plusieurs projets de recherche sur les politiques, ce qui s'est traduit par la publication tout au long de l'année de quelque 30 monographies, collections d'ouvrages et documents de recherche. Sauf indication contraire, la plupart des publications du DCAF peuvent être téléchargées gratuitement au format PDF depuis le site web du DCAF à l'adresse : www.dcaf.ch/publications. Certains ouvrages peuvent également être obtenus en version imprimée à partir du site web du DCAF ou des sites d'éditeurs commerciaux ou de librairies en ligne. La liste des derniers titres publiés par le DCAF figure ci-dessous.



Almanac No.2: Crises Response in Kyrgyzstan's Recent Experience: Lessons for the Future

Aida Alymbaeva (dir. publ.)

—
DCAF 2014

(disponible en kirghize et en russe)

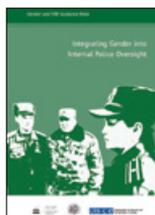


Notes d'Orientation sur le genre et le contrôle du secteur de la sécurité

Megan Bastick

—
DCAF, OSCE, OSCE/BIDDH 2014

(disponible en anglais et en français)

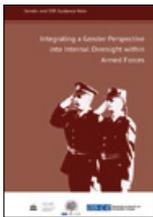


Intégrer le genre dans le contrôle interne de la police

Megan Bastick

—
DCAF, OSCE, OSCE/BIDDH 2014

(disponible en anglais, bosnien, français, géorgien et en russe)



Intégrer le genre dans le contrôle interne des forces armées

Megan Bastick

—
DCAF, OSCE, OSCE/BIDDH 2014

(disponible en anglais, bosnien, français et en russe)



Intégrer le genre dans le contrôle du secteur de la sécurité par les institutions de médiation et les institutions de défense des droits humains

Megan Bastick

—
DCAF, OSCE, OSCE/BIDDH 2014

(disponible en anglais, bosnien, français, géorgien et en russe)



Preventing and Responding to Sexual and Domestic Violence against Men: A Guidance Note for Security Sector Institutions

Callum Watson

Megan Bastick et Kristin Valasek (dir. publ.)

—
DCAF 2014

(disponible en anglais)



Capacity Development and Ombuds Institutions for the Armed Forces

Hans Born, Benjamin Buckland et William McDermott

—
DCAF 2014

(disponible en anglais)



Contrôle et orientation – La pertinence du contrôle parlementaire pour le secteur de la sécurité

Hans Born, Philipp Fluri et Simon Lunn (dir. publ.)

—
Assemblée parlementaire de l'OTAN ; DCAF 2014

(disponible en anglais et en français)

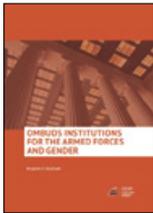


Médias et gouvernance du secteur de la sécurité en Tunisie

Wided Boujeh, Jonas Loetscher et Alia Melki

—
DCAF 2014

(disponible en français)

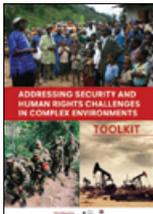


Ombuds Institutions for the Armed Forces and Gender

Benjamin Buckland

—
DCAF 2014

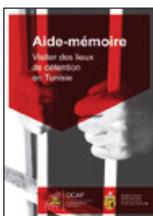
(disponible en anglais)



**Addressing Security and Human Rights Challenges in Complex Environments
– Toolkit**

—
DCAF ; CICR 2014

(disponible en anglais)



Aide-mémoire : visiter des lieux de détention en Tunisie

—
DCAF 2014

(disponible en français)



OSCE Focus: Creating a Security Community to the Benefit of Everyone

—
DCAF, FDFA 2014

(disponible en anglais)



Factsheet on NATO Documents and Initiatives on Gender and Security

Groupe de travail du Groupement des institutions d'études de défense et de sécurité du Partenariat pour la paix

—
DCAF 2014
(disponible en anglais)



The Montreux Document on Private Military and Security Companies: Proceedings of the Regional Conference for Southeast Asia

—
DCAF 2014
(disponible en anglais)



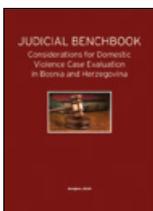
Collective Security Treaty Organisation: 2002-2012
Alena F. Douhan et Anatoliy A. Rozanov (dir. publ.)

—
DCAF 2014
(disponible en anglais)



The Security Sector Legislation of Ukraine – 2012-2014 Updates
P. Fluri, M. Koziel et O. Litvinenko (dir. publ.)

—
DCAF 2015
(disponible en ukrainien)



Judicial Benchbook: Considerations for Domestic Violence Case Evaluation in Bosnia and Herzegovina

Nenad Galić et Heather Huhtanen (dir. publ.)
—
DCAF 2014
(disponible en bosnien et en anglais)



Le rôle de l'OSCE en Eurasie, du sommet de Lisbonne au Conseil ministériel de Maastricht (1996–2003)

Victor-Yves Ghébal

—
DCAF, Bruylant 2014
(disponible en français)



Controles Democráticos del Sistema de Seguridad en el Ámbito Legislativo

Ma. Patricia González Chávez, Philipp Fluri et Valentín Guzmán Soto
(dir. publ.)

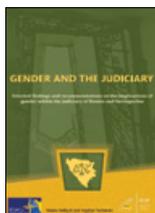
—
DCAF 2014
(disponible en espagnol)



Security post-2014: what role for the EU and NATO?

Giji Gya (dir. publ.)

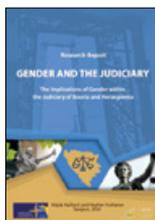
—
DCAF ; Assemblée parlementaire de l'OTAN ; Parlement européen 2014
(disponible en anglais)



Gender and the Judiciary: Selected findings and Recommendations on the Implications of Gender within the Judiciary of Bosnia and Herzegovina

Majda Halilović et Heather Huhtanen

—
DCAF 2014
(disponible en bosnien et en anglais)



Gender and the Judiciary: The Implications of Gender within the Judiciary of Bosnia and Herzegovina

Majda Halilović et Heather Huhtanen

—
DCAF 2014
(disponible en bosnien et en anglais)



Working Paper: Amending the Regulatory Framework for Handling Palestinian Citizens' Complaints

Fatima Itawi, Saša Janković, Regula Kaufmann et al. (dir. publ.)

—
DCAF 2014
(disponible en anglais et en arabe)



Trafficking in Human Beings in Ukraine

Anna Melnyk

—
DCAF 2014
(disponible en anglais)



A Gender Review of SADSEM's Executive Short Courses on Defence and Security

George Abel Mhango et Misheck Chirwa (dir. publ.)

—
DCAF, SADSEM 2014
(disponible en anglais)



A Gender Review of SADSEM's Academic Programmes on Defence and Security – Workshop Report

Ancilla Nyirenda, Kristin Valasek et Anthoni van Nieuwkerk (dir. publ.)

—
SADSEM / DCAF 2014
(disponible en anglais)



Evaluation of Parliamentary Powers Related to Oversight of the Defence Sector in Georgia

Tamara Pataraia (dir. publ.)

—
DCAF 2014
(disponible en anglais et en géorgien)



Operationalizing Human Security: Concept, Analysis, Application

Albrecht Schnabel et Yves Pedrazzini (dir. publ.)

—
EPFL-LaSUR, DCAF 2014

(disponible en anglais)



Operationalizing Human Security: Tools for Human Security-Based Threat and Mitigation Assessments

Albrecht Schnabel

—
EPFL-LaSUR, DCAF 2014

(disponible en anglais)

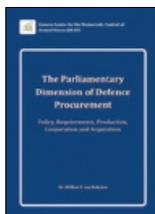


Security Sector Reform and Governance Processes in West Africa: From Concepts to Reality

Okey Uzochina

—
DCAF 2014

(disponible en anglais, en français et en portugais)



The Parliamentary Dimension of Defence Procurement

Willem van Eekelen

—
DCAF 2014

(disponible en anglais)



The Legal Framework of Security Sector Governance in Georgia

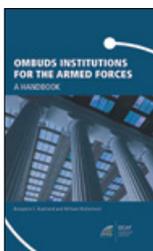
Mindia Vashakmadze

—
DCAF 2014

(disponible en anglais et en géorgien)

Les manuels du DCAF

Les manuels du DCAF sont des guides pratiques traitant de questions précises relatives à la gouvernance du secteur de la sécurité. Ils contiennent des exemples, des descriptifs de meilleures pratiques, des normes et des règles, ainsi que des directives et des listes de contrôle. Pour être accessibles au plus grand nombre, les manuels du DCAF sont publiés en plusieurs langues et peuvent être téléchargées gratuitement au format PDF depuis le site web du DCAF à l'adresse : www.dcaf.ch/Publications



Ombuds Institutions for the Armed Forces: A Handbook

Benjamin S. Buckland et William McDermott

—
DCAF 2012

(disponible en albanais, anglais, arabe, russe, serbe et en ukrainien)



Contrôle parlementaire du secteur de la sécurité – Guide Parlement de la CEDEAO–DCAF à l’usage des parlementaires ouest-africains

Hans Born, Jean-Jacques Gacond et Boubacar N’Diaye (dir. publ.)

—
DCAF et Parlement de la CEDEAO 2011

(disponible en anglais, en français et en portugais)

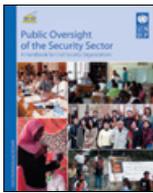


Monitoring and Investigating the Security Sector: Recommendations for Ombudsman Institutions to Promote and Protect Human Rights for Public Security

Eden Cole et Katrin Kinzelbach (dir. publ.)

—
DCAF et PNUD 2007

(disponible en anglais, en dari et en russe)



Contrôle Public du Secteur de la Sécurité

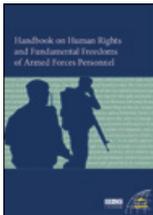
Guide pratique pour les organisations de la société civile

Eden Cole, Kerstin Eppert et Katrin Kinzelbach (dir. publ.)

—

DCAF et PNUD 2008

(disponible en anglais, dari, français, pachto et en russe)



Manuel sur les droits de l'homme et libertés fondamentales du personnel des forces armées

Hans Born et Ian Leigh

—

DCAF et OSCE/BIDDH 2008

(disponible en albanais, anglais, arménien, azéri, bosnien, croate, espagnol, français, géorgien, russe et en serbe)



Making Intelligence Accountable: Legal Standards and Best Practices for Oversight of Intelligence Agencies

Hans Born et Ian Leigh

—

DCAF, Parlement norvégien et l'Université de Durham 2005

(disponible en albanais, anglais, arabe, bulgare, croate, dari, espagnol, géorgien, indonésien (bahasa), macédonien, pachto, russe, serbe, turc et en ukrainien)



Contrôle parlementaire du secteur de la sécurité – Principes, mécanismes et pratiques

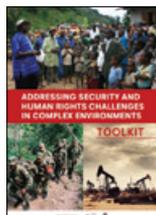
Hans Born, Philipp Fluri et Anders Johnsson (dir. publ.)

—

DCAF et Union interparlementaire 2003

(disponible en albanais, allemand, anglais, arabe, arménien, azéri, bosnien, bulgare, chinois, croate, dari, espagnol, estonien, farsi, français, géorgien, hongrois, indonésien (bahasa), japonais, kazakh, kirghiz, letton, macédonien, mongol, népalais, ourdou, ouzbek, pachto, polonais, portugais, roumain, russe, serbe, slovène, tadjik, tétoum, thaï, turc et en ukrainien)

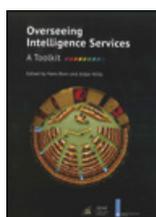
Les boîtes à outils du DCAF



Addressing Security and Human Rights Challenges in Complex Environments
(La boîte à outils sur le traitement des questions de sécurité et des droits de l'homme dans les environnements complexes)

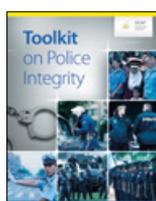
—
DCAF; CICR 2014
(disponible en anglais)

Disponible à l'adresse : www.securityhumanrightshub.org/content/toolkit



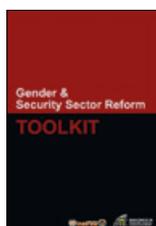
Overseeing Intelligence Services: A Toolkit
(La boîte à outils sur le contrôle des services de renseignement)
Hans Born et Aidan Wills (dir. publ.)

—
DCAF 2012
(disponible en albanais, anglais, bosnien, croate, macédonien et en serbe)



Toolkit on Police Integrity
(La boîte à outils sur l'Intégrité de la police)
Pierre Aepli (dir. publ.)

—
DCAF 2012
(disponible en albanais, anglais, arménien, croate, macédonien, roumain et en serbe)



Place du genre dans la réforme du secteur de la sécurité
Megan Bastick et Kristin Valasek (dir. publ.)

—
DCAF; OSCE/BIDDH; UN-INSTRAW 2008
(disponible en anglais, en arabe et en français)

Disponible à l'adresse : www.gssrtraining.ch



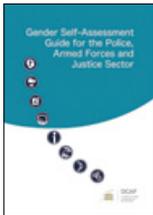
Dossier de supports de formation sur la place du genre dans la réforme du secteur de la sécurité

Megan Bastick et Kristin Valasek (dir. publ.)

—
DCAF 2008

(disponible en anglais et en français)

Disponible à l'adresse : www.gssrtraining.ch



Guide d'auto-évaluation sur le genre pour la police, les forces armées et le secteur de la justice

Megan Bastick

—
DCAF 2011

(disponible en anglais et en français)



Légiférer pour le secteur de la sécurité

—
DCAF

(disponible en arabe, en anglais et en français)



The Role of the Media in Security Sector Governance: A Toolkit for Trainers

(Le rôle des médias dans la gouvernance du secteur de la sécurité: kit d'outils pour formateurs)

—
DCAF 2013

(disponible en anglais)

Sauf indication contraire, les boîtes à outils du DCAF sont disponibles à l'adresse : www.dcaf.ch/Publications

Les documents de travail Horizon 2015

Le projet « Horizon 2015 » du DCAF dresse un inventaire et passe en revue les nombreux enjeux qui auront une grande incidence sur la RSS et la GSS dans un avenir proche. Tous les documents de travail de la série « Horizon 2015 » sont disponibles en anglais et peuvent être téléchargés gratuitement à partir du site web du DCAF à l'adresse : www.dcaf.ch/publications



Multi-stakeholder Approaches to Governance: Opportunities and Challenges
Anne-Marie Buzatu
—
DCAF 2014



On Cyberwarfare
Fred Schreier
—
DCAF 2012



International Coherence in Security Sector Reform
Alan Bryden
—
DCAF 2011



Armed Non-State Actors: Current Trends & Future Challenges

DCAF et Appel de Genève

—

DCAF 2011



Cyber Security: The Road Ahead

Fred Schreier, Barbara Weekes et Theodor H. Winkler

—

DCAF 2011



Private Military & Security Companies: Future Challenges in Security Governance

Benjamin S. Buckland et Anne-Marie Buzatu

—

DCAF 2010



Public Private Cooperation: Challenges and Opportunities in Security Governance

Benjamin S. Buckland et Theodor H. Winkler

—

DCAF 2010



Democratic Governance Challenges of Cyber Security

Benjamin S. Buckland, Fred Schreier et Theodor H. Winkler

—

DCAF 2010

Les « SSR Papers » du DCAF

En 2011, le DCAF a publié les premiers « SSR Papers » (documents relatifs à la RSS), une série d'ouvrages phares destinés à alimenter la réflexion sur des thèmes et des approches essentiels pour la RSS dans le cadre plus vaste de la gouvernance du secteur de la sécurité. D'un caractère novateur et original, les analyses présentées dans les SSR Papers abordent des sujets en lien direct avec les enjeux du programme de réforme du secteur de la sécurité axé sur la gouvernance. Trois nouveaux documents ont été publiés en 2013 ; tous sont disponibles en anglais et peuvent être téléchargés gratuitement à partir du site web du DCAF à l'adresse : www.dcaf.ch/ssrpapers



SSR Paper 10

Dealing with the Past in Security Sector Reform

Alexander Mayer-Rieckh

—
DCAF 2013



SSR Paper 9

The "Democratic Soldier": Comparing Concepts and Practices in Europe

Sabine Mannitz

—
DCAF 2013



SSR Paper 8
The Paradox of Gendarmeries: Between Expansion, Demilitarization and Dissolution

Derek Lutterbeck

—
DCAF 2013



SSR Paper 7
Mapping Evolving Internal Roles of the Armed Forces

Marc Krupanski et Albrecht Schnabel

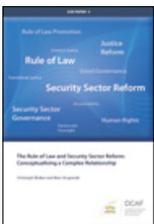
—
DCAF 2012



SSR Paper 6
Measuring the Impact of Peacebuilding Interventions on Rule of Law and Security Institutions

Vincenza Scherrer

—
DCAF 2012



SSR Paper 5
The Rule of Law and Security Sector Reform: Conceptualising a Complex Relationship

Christoph Bleiker et Marc Krupanski

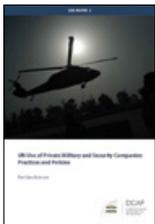
—
DCAF 2012



SSR Paper 4
International Intervention and the Use of Force: Military and Police Roles

Cornelius Friesendorf

—
DCAF 2012



SSR Paper 3
**UN Use of Private Military and Security Companies:
Practices and Policies**
Åse Gilje Østensen

—
DCAF 2011



SSR Paper 2
Arab Uprisings and Armed Forces: Between Openness and Resistance
Derek Lutterbeck

—
DCAF 2011



SSR Paper 1
Security Sector Reform: Narrowing the Gap between Theory and Practice
Hans Born et Albrecht Schnabel

—
DCAF 2011

Les Documents d'information (Backgrounders) sur la réforme du secteur de la sécurité

En 2015 DCAF a lancé sa série de documents d'information sur la réforme du secteur de la sécurité (« SSR Backgrounders »), une première introduction claire et concise permettant au lecteur d'acquérir un savoir général sur la réforme et la bonne gouvernance du secteur de la sécurité.

Les documents d'information RSS résument les débats actuels, expliquent les termes fondamentaux et dévoilent les tensions principales pour les praticiens cherchant à comprendre, mais aussi à évaluer d'un œil critique, les approches actuelles aux bonnes GSS et RSS. La série procure une documentation de base pour des explications plus élaborées, tels que les « SSR Papers » du DCAF ou les autres manuels et outils du DCAF sur les bonnes pratiques.

Afin de toucher le public le plus large possible, les documents d'information RSS sont publiés en français et en anglais et sous diverses formes papier et digitale, notamment sur notre site web interactif et depuis des applications mobiles. Tous sont disponibles au téléchargement gratuit sur : ssrbackgrounders.org



- La gouvernance du secteur de la sécurité
- La réforme du secteur de la sécurité
- Le secteur de la sécurité
- Le secteur de la justice
- La police
- L'égalité des sexes et la bonne gouvernance du secteur de la sécurité
- Les forces armées
- Les parlements
- Les politiques de sécurité nationale

Les sites web du DCAF

Le DCAF œuvre en faveur d'une plus grande transparence et s'emploie à mieux faire connaître ses activités en hébergeant et en contribuant à plusieurs sites web. Ces sites fournissent des renseignements récents sur l'ensemble des activités du Centre et servent de plate-forme d'échange d'informations entre experts et praticiens de la RSS.

- www.dcaf.ch

Le site web principal du DCAF donne des informations sur l'organisation et sur ses grands domaines d'activité, par thème et par région.

- issat.dcaf.ch

Le site web de l'Équipe internationale de conseil au secteur de la sécurité du DCAF (ISSAT) offre un accès à la Communauté des praticiens (CdP), des renseignements sur les formations proposées, des liens vers le blog de l'ISSAT et ceux de membres, un centre de documentation et un forum permettant aux membres de consulter et de déposer des commentaires sur différentes questions pratiques concernant la CdP.

- www.dcaf-tfna.org

Le site web du DCAF consacré au Fonds d'affectation pour l'aide au développement du secteur de la sécurité en Afrique du Nord fournit des informations détaillées sur les activités du fonds en Égypte, en Libye, au Maroc et en Tunisie, ainsi que sur les pays donateurs et leurs contributions.

- www.icoc-psp.org

Ce site web est consacré au Code de conduite international des prestataires privés de services de sécurité ; il contient des informations actualisées sur les entreprises signataires du Code et sur l'élaboration de son Mécanisme de contrôle.

- www.icoaf.org

Site web de la Conférence internationale des institutions de médiation pour les forces armées.

- www.gssrtraining.ch

Ce site web vient compléter le programme thématique du DCAF sur l'intégration des questions de genre dans la réforme du secteur de la sécurité. Il contient des liens vers un large éventail de ressources et de supports de formation en ligne sur la place du genre dans la réforme du secteur de la sécurité, notamment la boîte à outils *Place du genre dans la réforme du secteur de la sécurité*, le Dossier de supports de formation sur la place du genre dans la réforme du secteur de la sécurité et le *Guide pour les femmes sur la réforme du secteur de la sécurité*.

- www.asset-ssr.org
Site web de l'Association for Security Sector Reform Education and Training (ASSET).
- www.ipf-ssg-sea.net
Site web du Forum interparlementaire sur la gouvernance du secteur de la sécurité en Asie du Sud-Est.
- www.dcaf-tunisie.org
Ce site web présente les activités du DCAF en Tunisie et soutient son action en matière de réforme du secteur de la justice et de la sécurité. Il peut être consulté en arabe, en français et en anglais.
- www.legislation-securite.tn
Cette base de données renferme toute la législation régissant le secteur de la sécurité en Tunisie ainsi que les traités de coopération en matière de droits de l'homme, de sécurité et de défense signés par ce pays. Le site peut être consulté en arabe, en français et en anglais.
- spcp2012-16.ch
Site web du Programme suisse de coopération policière régionale dans les Balkans de l'Ouest ; ce programme vise à accroître la coopération policière régionale dans les Balkans de l'Ouest au cours de la période 2012–2016 dans l'objectif de garantir une approche plus efficace s'agissant de la lutte contre la criminalité organisée et les autres formes graves de criminalité.
- www.pccseesecretariat.si
Site web du secrétariat de la Convention de coopération policière pour l'Europe du Sud-Est.
- www.securityhumanrightshub.org
Site web du pôle de connaissances DCAF–CICR sur la sécurité et les droits de l'homme.

Le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées – Genève (DCAF) est l'un des principaux centres mondiaux dans le domaine de la bonne gouvernance et de la réforme du secteur de la sécurité. DCAF met au point des programmes d'assistance technique et fournit des services de conseil pour les opérations sur le terrain en appui à des processus de réforme des secteurs de la sécurité et de la justice. Le Centre élabore des normes et des recommandations visant à soutenir la gouvernance démocratique du secteur de la sécurité aux niveaux national et international. Il encourage les bonnes pratiques en la matière et mène des projets de recherche afin d'assurer une gouvernance démocratique et efficace du secteur de la sécurité.

www.dcaf.ch

Le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées – Genève (DCAF)

DCAF Genève

Case postale 1360
CH-1211 Genève 1
Suisse
Tél : +41 (22) 730 94 00
Fax : +41 (22) 730 94 05

DCAF Bruxelles

Place du Congrès 1
1000 Bruxelles
Belgique
Tél : +32 (2) 229 39 66
Fax : +32 (2) 229 00 35

DCAF Ljubljana

Dunajska cesta 104
1000 Ljubljana
Slovénie
Tél : + 386 (3) 560 9 300
Fax : + 386 (3) 560 9 303

DCAF Ramallah

Rue Al-Maaref 34
Ramallah / Al-Bireh
Cisjordanie, Palestine
Tél : +972 (2) 295 6297
Fax : +972 (2) 295 6295

DCAF Beyrouth

Gefinor Bloc C,
Bureau 604, Ras Beyrouth
Liban
Tél : +961 (1) 738 401
Fax : +961 (1) 738 402

DCAF Tunis

Rue Ibn Zohr 14
1082 Tunis
Tunisie
Tél : +216 (71) 286 755
Fax : +216 (71) 286 865



DCAF

un centre pour la sécurité,
le développement et
l'état de droit